



RÉFLÉCHIR
L'ESPACE



**Ville de Montréal – Arrondissement
Lachine**

ÉTUDE PRÉALABLE AU PFT
IDENTIFICATION DES BESOINS, SCÉNARIOS
DE PROGRAMMATION, MODE GESTION

15 MAI 2019
PROJET 1411806

PARCE QUE TOUS LES
PROJETS D'AMÉNAGEMENT
ONT UN IMPACT DIRECT
DANS LA VIE DES GENS,
**NOUS PRENONS À CŒUR
DE RÉFLÉCHIR LES ESPACES
DE VIE DE MANIÈRE
INTÉGRÉE ET DURABLE**



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
1 PHASE I - PORTRAIT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE COMMUNAUTAIRE ET RÉCRÉO-SPORTIVE	8
1.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE	8
1.2 PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	11
1.2.1 Démarche méthodologique	11
1.2.2 Tendances générales	11
1.2.3 Composition de la population par groupe d'âge	14
1.2.4 Croissance de la population par groupe d'âge	19
1.3 PORTRAIT DE L'OFFRE – INSTALLATIONS ET PLATEAUX INTÉRIEURS.....	23
1.3.1 Définition des locaux à l'étude.....	24
1.3.2 Analyse et synthèse de la documentation existante	26
1.3.3 Présentation des installations et des locaux à l'étude.....	28
1.3.4 Utilisation des installations et locaux à l'étude	37
1.4 PORTRAIT DE LA DEMANDE – ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉO-SPORTIFS.....	47
1.4.1 Portrait général	47
1.4.2 Évolution de la participation, des inscriptions aux organismes communautaires et récréo-sportifs	56
1.5 INDICATEURS ET COMPARABLES	68
1.5.1 Les installations aquatiques	68
1.5.2 Les gymnases.....	74
1.5.3 Comparables - Autres arrondissements.....	80
1.6 REVUE DES TENDANCES.....	84
1.6.1 Complexe sportif Saint-Laurent.....	84
1.6.2 Complexe Aquatique de Drummondville	87
2 PHASE II - VALIDATION DE L'ÉCART EXISTANT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE COMMUNAUTAIRE ET RÉCRÉO-SPORTIVE	90
2.1 CONSULTATION AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉOSPORTIFS	90
2.1.1 Faits saillants	92
2.2 SONDAGE AUPRÈS DES RÉSIDENTS.....	96
2.2.1 Étude sur l'opinion et l'intérêt des citoyens pour la réfection de la piscine extérieure du parc LaSalle, 2017.....	96
2.2.2 Sondage téléphonique pour les résidents de l'arrondissement de Lachine, 2019.....	96

3	PHASE III - ÉLABORATION DE DEUX SCENARIOS D'INFRASTRUCTURE.....	102
3.1	SCÉNARIO A – MAINTIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY	102
3.2	SCÉNARIO B – CONVERSION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY	109
4	PHASE IV - DÉVELOPPEMENT DU SCENARIO RETENU	116
4.1	PRODUCTION DU PROGRAMME ARCHITECTURAL ET FONCTIONNEL	117
4.2	PRODUCTION D'UN CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE.....	122
4.3	PROPOSITION DU MODÈLE DE GESTION PRIVILÉGIÉ.....	130
4.3.1	Organigramme de fonctionnement.....	132
4.4	ÉTABLISSEMENT D'UN BUDGET DE RÉALISATION ET DE CONSTRUCTION	132
4.5	ÉTABLISSEMENT D'UN BUDGET ANNUEL RÉCURRENT D'EXPLOITATION	136
4.5.1	Présentation du budget annuel prévisionnel récurrent.....	136
4.5.2	Paramètres généraux utilisés aux fins des calculs.....	139
4.5.3	Notes explicatives du budget.....	143
ANNEXE 1	DESCRIPTION DES INSTALLATIONS UTILISÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉO-SPORTIFS	A
ANNEXE 2	HORAIRE-TYPE DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉO-SPORTIVES .U	
ANNEXE 3	RÉPARTITION DES HEURES ET DES LOCAUX PAR ORGANISMES.....	AAA
ANNEXE 4	<i>MEMBERSHIP</i> ET INSCRIPTIONS DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES....	HHH
ANNEXE 5	INSCRIPTION AUX ORGANISMES RÉCRÉO-SPORTIFS.....	PPP
ANNEXE 6	GRILLE DE SONDAGE, 2019.....	XXX
ANNEXE 7	RÉSULTATS DU SONDAGE MENÉ PAR SONDAGE BIP, LE 21 MARS 2019	BBBB

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Évolution de la population dans différentes régions de référence, 2006-2031	12
Tableau 2	Évolution de la population dans l'arrondissement et ses secteurs, 2006-2016	13
Tableau 3	Population par groupes d'âge dans différentes régions de référence, 2016	15
Tableau 4	Population par groupes d'âge dans l'arrondissement et ses secteurs, 2016	16
Tableau 5	Population par groupes d'âge dans les sous-secteurs de l'arrondissement de Lachine, 2011 et 2016.....	17
Tableau 6	Distribution des 0 à 17 ans -sous-secteurs de l'arrondissement de Lachine, 2016.....	18
Tableau 7	Évolution de la population par groupes d'âge, 2006-2016.....	20
Tableau 8	Évolution de la population par groupes d'âge dans différents secteurs de l'arrondissement, 2011-2016	21
Tableau 9	Critères de référence des gymnases « communautaires »	24
Tableau 10	Critères de référence des gymnases « Développement et pratique sportive »	24
Tableau 11	Locaux utilisés dans l'arrondissement de Lachine (m ²), 2018	33
Tableau 12	Utilisation hebdomadaire des installations (en heures), 2018	39
Tableau 13	Distributions des heures consommées par les organismes communautaires dans les installations.....	42
Tableau 14	Distribution des heures consommées par les organismes récréo-sportifs dans les installations.....	44
Tableau 15	Répartition des organismes communautaires selon leur vocation générique.....	49
Tableau 16	Organismes de lutte contre la détresse psychologique et la dépendance.....	49
Tableau 17	Organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle.....	50
Tableau 18	Organismes de soutien aux personnes avec des besoins spécifiques.....	51
Tableau 19	Organismes d'activités communautaires	51
Tableau 20	Organismes de concertation	52
Tableau 21	Organisme environnemental	53
Tableau 22	Répartition des organismes récréo-sportifs selon leur vocation générique	53
Tableau 23	Organismes généralistes avec activités récréo-sportives	54
Tableau 24	Organismes de sports amateurs spécialisés (intérieur)	55
Tableau 25	Inscriptions et membres des organismes inclus dans la démarche, 2017.....	57
Tableau 26	Part des inscriptions et membres des organismes inclus dans la démarche selon le lieu de résidence, 2017	57
Tableau 27	Inscriptions aux organismes communautaires 2016 et 2017	58
Tableau 28	Inscriptions aux organismes récréo-sportifs, 2016 et 2017.....	62

Tableau 29	Part des inscriptions aux organismes récréo-sportifs selon le lieu de résidence, 2016 et 2017	63
Tableau 30	Variation des inscriptions aux organismes récréo-sportifs, 2016-2017	63
Tableau 31	Inscriptions aux programmes municipaux de natation, 2016 et 2017	66
Tableau 32	Entrées-baignades à la piscine du Collège Sainte-Anne, 2017	70
Tableau 33	Nombre de mètres carrés pour 10 000 habitants.....	71
Tableau 34	Taux de participation aux bains libres, 2017	72
Tableau 35	Taux de participation aux activités dirigées	73
Tableau 36	Nombre de gymnases et correspondances	75
Tableau 37	Taux d'utilisation des gymnases et des palestres	76
Tableau 38	Taux de participation au soccer à Lachine, 2017	77
Tableau 39	Organismes communautaires	90
Tableau 40	Organismes sportifs.....	91
Tableau 41	Profil de base des répondants au sondage.....	97
Tableau 42	Activité sportive (organisée par l'arrondissement de Lachine ou par un organisme sportif présent sur le territoire) pratiquée par les répondants qui ont répondu « oui »	98
Tableau 43	Mention d'autres activités que les répondants au sondage souhaiteraient voir dans le futur complexe sportif et communautaire	101
Tableau 44	Nombre d'entrées-baignades actuel à la piscine du Collège Sainte-Anne	102
Tableau 45	Fréquentation partielle du secteur aquatique du futur complexe multifonctionnel.....	103
Tableau 46	Caractéristiques des gymnases simples et des gymnases simples augmentés « Développement et pratique sportive »	107
Tableau 47	Effectif détaillé du club de gymnastique Gymnitours	108
Tableau 48	Sommaire des superficies de locaux et d'espaces au Centre Communautaire Albert-Gariépy	109
Tableau 49	Description des superficies de locaux et d'espaces au Centre Communautaire Albert-Gariépy	109
Tableau 50	Consommation d'heures par les organismes communautaires, 2018	AAA
Tableau 51	Répartition des heures d'utilisation par organisme communautaire et par local	BBB
Tableau 52	Consommation d'heures par les organismes récréo-sportifs, 2018.....	CCC
Tableau 53	Répartition des heures hebdomadaires par organisme récréo-sportif et par local	EEE
Tableau 54	Inscriptions aux organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances, 2016 et 2017.....	HHH
Tableau 55	Part des inscriptions aux organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances selon le lieu de résidence, 2016	III
Tableau 56	Inscriptions aux organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle, 2016 et 2017	JJJ
Tableau 57	Part des inscriptions aux organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle selon le lieu de résidence, 2016	KKK

Tableau 58	Inscriptions aux organismes de soutien aux personnes avec besoins particuliers, 2016 et 2017.....	LLL
Tableau 59	Part des inscriptions aux organismes de soutien aux personnes avec besoins particuliers selon le lieu de résidence, 2016.....	MMM
Tableau 60	Inscriptions aux organismes offrant des activités communautaires, 2016 et 2017.....	NNN
Tableau 61	Part des inscriptions aux organismes offrant des activités communautaires selon le lieu de résidence, 2016.....	OOO
Tableau 62	Inscriptions aux organismes généralistes avec offre récréo-sportive, 2016 et 2017.....	PPP
Tableau 63	Part des inscriptions et des organismes généralistes avec offre récréo-sportive selon le lieu de résidence, 2017 et 2016.....	QQQ
Tableau 64	Taux de variation des inscriptions aux organismes généralistes avec offre récréo-sportive, 2016-2017.....	RRR
Tableau 65	Inscriptions aux organismes sportifs amateurs spécialisés, 2017 et 2016.....	SSS
Tableau 66	Part des inscriptions et des organismes sportifs amateurs spécialisés selon le lieu de résidence, 2017 et 2016.....	UUU
Tableau 67	Variation des inscriptions aux organismes sportifs amateurs spécialisés, 2016-2017....	WWW

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Secteurs de l'arrondissement de Lachine à l'étude	10
Figure 2	Pyramide des âges de l'arrondissement de Lachine, 2016	14
Figure 3	Localisation des installations à l'étude	29
Figure 4	Carte des équipements aquatiques de l'arrondissement de Lachine (2013).....	69
Figure 5	Bassin 25 mètres du complexe Saint-Laurent	86
Figure 6	Terrain de soccer intérieur du complexe Saint-Laurent	86
Figure 7	Vues des bassins de l'Aquacomplexe Drummondville.....	88
Figure 8	Vues d'un gymnase du Complexe Sportif Drummondville	89

INTRODUCTION

L'arrondissement de Lachine souhaite se doter d'un nouveau complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire. Ce complexe devrait être muni d'installations aquatiques, de plateaux sportifs intérieurs et de locaux multifonctionnels communautaires dont les caractéristiques restent à définir. Cet équipement devrait répondre à des besoins existants et pour lesquels l'arrondissement prévoit une augmentation au cours des années à venir.

En effet, une partie du territoire de Lachine (est, notamment) est en mutation. Son paysage est marqué par de grands complexes industriels aujourd'hui en déclin. La présence de ces anciens sites industriels sous-utilisés ou vacants, l'attrait du canal de Lachine et l'accessibilité par les réseaux autoroutier et ferroviaire font de ce secteur un milieu offrant d'importants potentiels de redéveloppement, notamment à des fins résidentielles. La transition à venir nécessite donc de revoir et de bonifier l'offre de services sportifs, récréatifs et communautaires pour les résidents actuels et à venir.

La démarche de l'arrondissement est toutefois plus englobante. L'arrondissement souhaite profiter de cette étude pour dresser un portrait complet et actualisé de la situation de l'offre et de la demande en matière communautaire et récréo-sportive sur l'ensemble du territoire de Lachine.

En effet, l'arrondissement est actuellement desservi par plusieurs équipements munis de plateaux sportifs intérieurs (gymnases, palestres), d'installations aquatiques et de locaux multifonctionnels. Les organismes communautaires et récréo-sportifs, ainsi que les programmes municipaux, offrent des services diversifiés pour les résidents de tous âges, en particulier les familles avec de jeunes enfants et les personnes âgées. Cependant, ces équipements sont jugés désuets, inadaptés aux pratiques sportives proposées ou aux activités communautaires, ou encore sont saturés par la demande. Certains ne répondent pas aux principes d'accessibilité universelle.

La démarche proposée s'articule autour de quatre phases:

- Phase I : portrait de l'offre et de la demande communautaire et récréo-sportive
- Phase II : validation de l'écart existant entre l'offre et la demande communautaire et récréo-sportive
- Phase III : élaboration de deux scénarios d'infrastructure
- Phase IV : Développement du scénario retenu

Elle vise à permettre, à son terme, une identification précise du scénario de programmation architecturale optimale et devra mettre en lumière toutes les informations nécessaires et préalables à la préparation du plan fonctionnel et technique (PFT) du futur complexe, dont un estimé des coûts de construction.

La démarche permettra aussi d'identifier le modèle de gestion le plus efficace et efficient, adapté au projet, ainsi que les prévisions budgétaires d'opération.

1 PHASE I - PORTRAIT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE COMMUNAUTAIRE ET RÉCRÉO-SPORTIVE

Au cours de la phase I, les activités suivantes seront détaillées :

- Portrait du territoire;
- Profil socio-démographique;
- Portrait de l'offre – Installations et plateaux intérieurs;
- Portrait de la demande au niveau communautaire et récréo-sportif;
- Indicateurs et comparables;
- Revue des tendances.

1.1 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Cette section offre une description sommaire du territoire à l'étude. Notamment, les trois secteurs considérés seront présentés à la suite.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Dans la présente étude, trois secteurs seront pris en considération. La définition de ces secteurs a été effectuée en accord avec le comité de suivi. Elle s'appuie sur les barrières géographiques que constituent certaines infrastructures dans le territoire (routes et autoroutes, voies de chemin de fer, etc) :

- Lachine Ouest;
- Lachine Est (excluant le quartier Saint-Pierre lorsque cela sera possible);
- Le quartier Saint-Pierre, lorsque possible. Si non, les données seront agrégées à Lachine-Est.

Dans le *Portrait statistique* (2018), l'arrondissement de Lachine est découpé seulement en deux principaux secteurs : Lachine-Ouest et Lachine-Est. Ces deux secteurs sont situés de part et d'autre de la 32^e avenue. Le nord de l'arrondissement est occupé principalement par des terrains industriels.

Lachine-Ouest

Lachine Ouest se situe à l'ouest de la 32^e avenue. Les résidents disposent d'un niveau de vie plus élevé qu'à Lachine-Est. Le tissu urbain est composé de quartiers résidentiels arborés avec des résidences unifamiliales, des commerces de proximité, des services publics, des parcs et un accès au Lac Saint-Louis.

Lachine-Est

Lachine-Est se situe à l'est de la 32^e avenue. Les résidents ont un niveau de vie plus modeste que ceux de Lachine-Ouest. Néanmoins, c'est dans ce secteur que se localisent de nombreux terrains vacants ou en reconversion, offrant des opportunités de développement (Gare du Canal, projets résidentiels, etc).

De fait, l'arrondissement s'attend à un fort accroissement de sa population et à un changement du profil socio-démographique dans ce secteur à moyen terme. Cette attente est mentionnée dans le *Plan directeur des espaces et équipements récréatifs, sportifs, culturels et communautaires de l'arrondissement de Lachine 2008-2018* (2007) et dans l'étude de faisabilité présentée en 2014 par Équation Groupe Conseil. Elle a aussi fait l'objet de consultations publiques et d'une caractérisation détaillée des territoires concernés.¹

Notamment, à moyen terme, le projet Villa Nova devrait conduire à la construction de 4 000 nouveaux logements dans le quartier de la Gare du Canal (Lachine-Est) et à un accroissement de la population d'environ 10 000 personnes.

Duff Court, agrégé à Lachine-Est dans cette étude, désigne un ensemble d'habitations à loyer modéré (HLM) qui comprend 1 200 unités et 2 731 résidents (Statistiques Canada, 2016), répartis dans huit bâtiments construits au cours des années 1960. Les résidents rencontrent aussi de nombreuses difficultés sociales et économiques mais le quartier est moins enclavé que Saint-Pierre. Aussi, malgré les enjeux recensés, la localisation géographique des résidents de Duff Court ne devrait pas avoir un impact plus important sur les conditions d'accès au projet à l'étude. L'augmentation démographique enregistrée entre 2006 et 2016 (+22,7%) dans ce secteur correspond surtout à l'aménagement massif des locataires de l'Office Municipal de l'Habitation de Montréal (OMHM) après les rénovations.

Saint-Pierre

Dans le *Portrait statistique* (2018), le secteur Saint-Pierre appartient à Lachine-Est. Ici, il en sera séparé lorsque possible, et en accord avec le comité de suivi, en raison de sa situation géographique particulière.

Saint-Pierre désigne une ancienne ville, fusionnée en 1999 avec la Ville de Lachine, laquelle fusionne avec la ville de Montréal et en devient un arrondissement en 2002. Il s'agit d'un quartier triangulaire, excentré et séparé du pôle de services et de commerces de l'arrondissement. Il est enclavé entre l'autoroute 20 (sud et est), la ligne de train Montréal-Candiac (ouest). Il est traversé d'est en ouest par les voies du Canadien Pacifique. En 2011, 60% de sa population vit dans des conditions matérielles et sociales plus défavorables que la moyenne enregistrée dans la Ville de Montréal.²

¹ CDEC Lasalle-Lachine, MOBIUS4 (2017). *Lachine-est. Vision d'une communauté. Grandes lignes du plan directeur*. Rapport final, 131 p.

² Centre international pour la prévention de la criminalité (2016). *Bonification du diagnostic de sécurité local du quartier Saint-Pierre, arrondissement de Lachine. Prévention de la délinquance et protection de la jeunesse*. Centre International pour la Prévention de la Criminalité (CIPC) pour la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Lachine, page 15.

Figure 1 Secteurs de l'arrondissement de Lachine à l'étude



1.2 PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

La connaissance du profil démographique de l'arrondissement de Lachine permet de positionner et de prévoir l'offre et la demande, notamment en termes d'installations et d'activités récréo-sportives. Elle permet de prévoir les tendances futures afin de planifier leur intégration au développement.

Cette analyse reprend, lorsque possible, le découpage du territoire en trois secteurs, tel que présenté précédemment.

1.2.1 Démarche méthodologique

La prévision de la demande s'appuie sur le portrait démographique actuel de l'arrondissement de Lachine et sur les projections démographiques de celles-ci. Ces éléments seront documentés et bonifiés par les tendances longues identifiées dans le *Plan directeur des espaces et équipements récréatifs, sportifs, culturels et communautaires de l'arrondissement de Lachine 2008-2018* (2007).

Les données du recensement de 2016 traitées par Statistique Canada sont les informations de base qui permettent de dresser le portrait socio-démographique d'un territoire. Dans le cas de l'arrondissement de Lachine, ces données ont déjà fait l'objet d'un traitement approfondi dans le *Portrait statistique. Population du territoire de l'arrondissement de Lachine* (2018).

Cette section s'appuiera donc sur les principaux résultats de ce document, dans le souci de produire une étude cohérente avec les paramètres de référence utilisés par l'arrondissement. Elle reprendra le découpage du territoire proposé par l'arrondissement pour procéder à une analyse plus fine.

Le portrait démographique sera complété lorsque possible par des perspectives d'évolution démographique sur la période 2016-2031. Celles-ci sont fondées sur le scénario de référence (A) d'évolution de la population de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2031. L'ISQ ne documente pas les subdivisions administratives de niveau infra-municipal comme l'arrondissement de Lachine. Aussi, ces données, présentées pour la Ville de Montréal, la RMR de Montréal et le Québec, serviront de points de repère.

1.2.2 Tendances générales

En 2016, l'arrondissement de Lachine compte 44 490 résidents (Statistiques Canada, 2016).³

Durant la période allant de 2006 à 2016, la tendance démographique de l'arrondissement de Lachine se traduit par une croissance plus vigoureuse que celle de la Ville de Montréal.

La population de l'arrondissement connaît une croissance de l'ordre de +7,6% sur la période. Cette croissance est supérieure à celle de la population de la Ville de Montréal (+5,2%). Elle reste inférieure à celle de la Région Métropolitaine de Montréal (+12,7%) et à celle du Québec (+8,2%).

³Les données utilisées sont celles des recensements de Statistique Canada dans l'ensemble de l'analyse sociodémographique. Par souci de cohérence dans l'ensemble de l'analyse, ce sont les données par groupe d'âge qui sont utilisées comme référence.

Cependant, la croissance de l'arrondissement n'est pas régulière sur l'ensemble de la période. Entre 2006 et 2011, on observe une stagnation relative de la population. L'arrondissement enregistre une augmentation de +0,7%. Cette valeur est plus faible que celle de la RMR de Montréal, qui enregistre une croissance de +8,2% sur 2006-2011.

Entre 2011 et 2016, la croissance de l'arrondissement est plus vigoureuse. Elle est de l'ordre de +6,9%. Lachine est alors celui des 19 arrondissements de la Ville de Montréal qui connaît la croissance la plus importante sur cette période.

Cette croissance est plus de deux fois supérieure à celle de la Ville de Montréal, qui enregistre une augmentation de sa population, de l'ordre de +3,3% entre 2011 et 2016. Elle dépasse même celle de la RMR de Montréal, qui connaît une augmentation de sa population de +4,2% entre 2011 et 2016.

L'évolution de la population au cours des dernières années sur le territoire de Lachine fait donc ressortir un accroissement marqué au cours de la période 2011-2016 (+6,9%). Il est possible que cette croissance soit soutenue au cours des prochaines années.

Cet essor potentiel de la population suggère un essor des besoins généraux de la population en matière d'infrastructures communautaires, sportives et récréatives.

Tableau 1 Évolution de la population dans différentes régions de référence, 2006-2031

	2006	2011	2016	2031 ^P	2006-2016	2006-2011	2011-2016	2016-2031 ^P
Lachine (arrondissement)	41 351	41 620	44 490	N/D	7,6%	0,7%	6,9%	N/D
Montréal (Ville)	1 620 693	1 649 519	1 704 694	1 931 790	5,2%	1,8%	3,3%	13,3%
RMR Montréal	3 635 556	3 934 078	4 098 905	4 625 900	12,7%	8,2%	4,2%	12,9%
Québec	7 546 131	7 902 986	8 164 355	9 205 587	8,2%	4,7%	3,3%	12,8%

Source : Recensement, Statistique Canada, 2006, 2011, 2016. Données arrondies au dixième.

^P : projections 2031 par l'Institut de la Statistique du Québec, 2014. N/D : projection statistique de la subdivision administrative non documenté par l'Institut de la Statistique du Québec.

En 2016, Lachine-Ouest concentre 33,9% de la population de l'arrondissement. Le secteur de Lachine-Est représente 66% de celle-ci.

Les deux secteurs connaissent une évolution légèrement divergente. Le tableau ci-dessous met en évidence que Lachine-Ouest (+8,9%) a connu une croissance plus forte que Lachine-Est (+7,0%) au cours de la décennie 2006-2016.

La croissance de Lachine-Ouest ralentit sur la deuxième moitié de la période. Au cours de la période 2006-2011, le secteur connaît une croissance de +5,6% alors que sur la période 2006-2016, il connaît une croissance de +3,0%.

Lachine-Est enregistre une tendance inverse. Le secteur décroît (-1,9%) entre 2006 et 2011 puis enregistre une croissance soutenue, de +9,0% sur la période 2011-2016.

À l'intérieur du secteur de Lachine-Est, Saint-Pierre et le reste du territoire connaissent aussi une évolution différente. Saint-Pierre (+8,0%) connaît un accroissement de sa population globalement plus soutenu que le reste de Lachine-Est (+6,7%) sur la période 2006-2016.

Sur la période 2006-2011, Saint-Pierre enregistre une augmentation de +7,4% alors que la population du reste du territoire décroît (-3,0%). Au cours des cinq années suivantes (2011-2016), la tendance s'inverse : Saint-Pierre stagne (+0,5%) alors que le reste du territoire de Lachine-Est connaît un essor de +11,1%, en dehors de l'enclave de Duff Court.⁴

La carte « Variation de la population à Lachine, 2011-2016 » dans le Portrait statistique (2018), page 10, met en évidence que certaines aires de diffusion⁵ connaissent une croissance située entre +10 et +165,8%, surtout dans Lachine-Est (excl. Saint-Pierre).

Tableau 2 Évolution de la population dans l'arrondissement et ses secteurs, 2006-2016

	2006	2011	2016	2006-2016	2006-2011	2011-2016
Lachine-Est	27 456	26 932	29 365	7,0%	-1,9%	9,0%
<i>Lachine-Est (excl. Saint-Pierre)</i>	22 605	21 720	24 121	6,7%	-3,9%	11,1%
<i>Saint-Pierre</i>	4 851	5 212	5 239	8,0%	7,4%	0,5%
Lachine-Ouest	13 895	14 680	15 125	8,9%	5,6%	3,0%
Lachine (arrondissement)	41 351	41 620	44 490	7,6%	0,7%	6,9%

Source : Recensement, Statistique Canada, 2006, 2011, 2016. Données arrondies au dixième.

Excl. Saint-Pierre : excluant le quartier Saint-Pierre

⁴ Paquin, C. (2018). *Portrait statistique. Population du territoire de l'arrondissement de Lachine*, page 9.

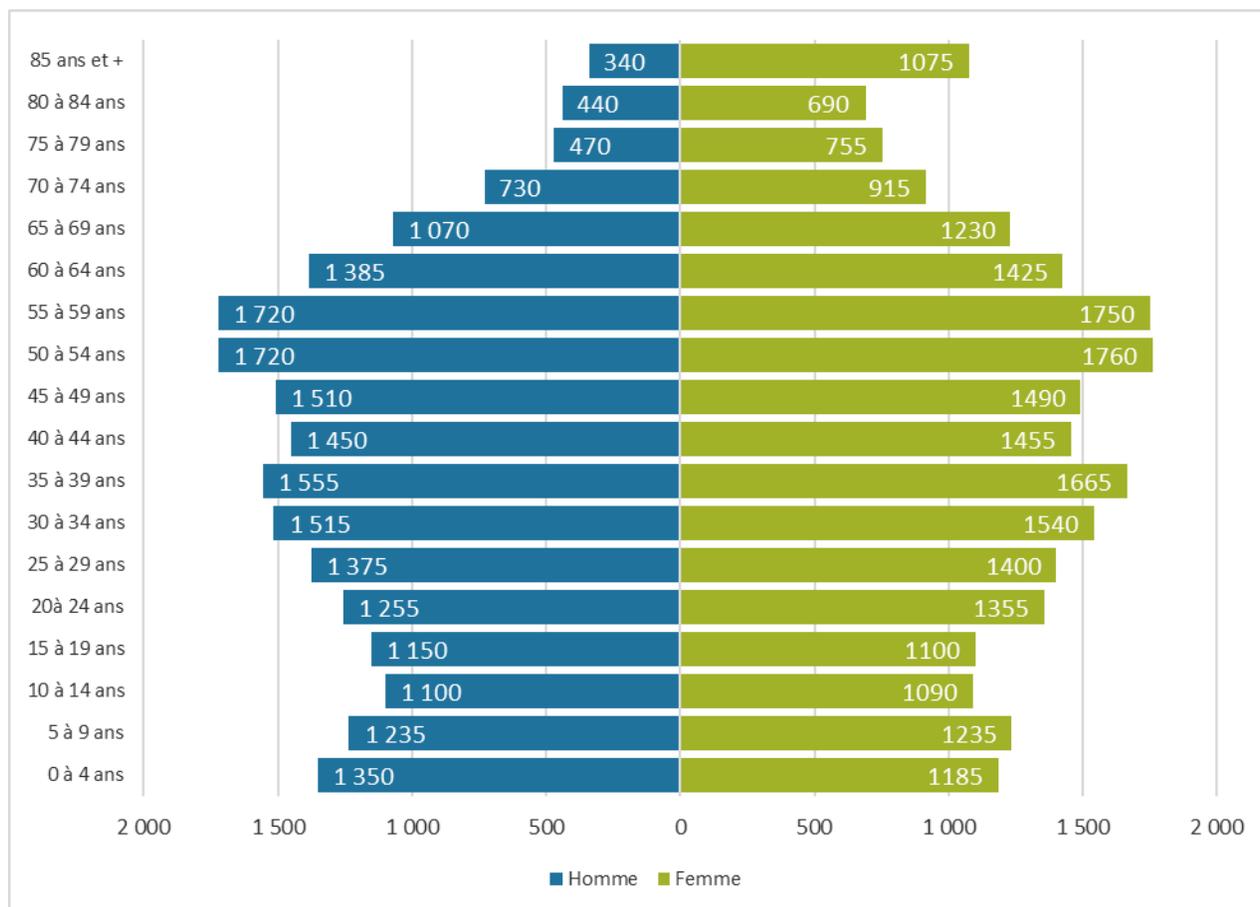
⁵ Petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. (Statistique Canada, 2016).

1.2.3 Composition de la population par groupe d'âge

L'âge médian des Québécois en 2016 est de 42,5 ans (Statistiques Canada, 2016). Celui des résidents de l'arrondissement de Lachine est de 41,9 ans, soit 0,6 ans en-dessous de celui des Québécois (Statistique Canada, 2016). En revanche, l'âge médian des résidents de Lachine est plus élevé de 3,4 ans par rapport à l'âge médian des résidents de la Ville de Montréal (38,5 ans).

Les secteurs de Lachine-Est et de Lachine-Ouest offrent des profils différents sur le plan de l'âge médian. L'âge médian de Lachine-Ouest s'élève à 45,4 ans. Celui de Lachine-Est se situe à 38,6 ans, signalant une population plus importante de jeunes dans le secteur est de l'arrondissement.

Figure 2 Pyramide des âges de l'arrondissement de Lachine, 2016



Source : Recensement, Statistique Canada, 2016.

La structure par âge de la population de l'arrondissement est très proche de celle du Québec et de la RMR de Montréal.

Les résidents de 0 à 24 ans sont un peu moins nombreux que dans les autres régions de référence (Ville de Montréal, RMR de Montréal, Québec). La différence est de l'ordre de 0,6 à 1,9 point. La proportion des 25 à 44 ans (26,9%) est aussi moins élevée dans l'arrondissement de Lachine que dans la Ville de Montréal (31,3%) et la RMR de Montréal (27,4%).

Cette tendance s'inverse pour les groupes d'âge de 45 à 65 ans et plus. La part de ces groupes d'âge (28,7% et 17,3%) dans la population de l'arrondissement est plus importante que dans la Ville de Montréal (25,0% et 16,0%) et que dans la RMR de Montréal (27,3% et 16,4%). En revanche, la part des 65 ans et plus est moindre qu'au Québec (18,3%).

La distribution de la population dans les différents groupes d'âge met en évidence que la population de l'arrondissement de Lachine se situe dans la moyenne des régions de référence en 2016.

Cette distribution a aussi un impact sur l'utilisation des différents plateaux à l'étude. En effet, les personnes les plus âgées sont susceptibles d'utiliser les plateaux durant la journée. Quant aux plus jeunes, leur augmentation est prévue avec l'arrivée de nouveaux projets résidentiels et de nouveaux ménages familiaux. Aussi, leur augmentation peut accroître la pression scolaire, communautaire et récréo-sportive sur les heures d'utilisation par les écoles mais aussi par les organismes à l'étude.

Tableau 3 Population par groupes d'âge dans différentes régions de référence, 2016

Groupes d'âge	Lachine (arrondissement)		Ville de Montréal		RMR Montréal		Québec (province)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-4 ans	2 535	5,7%	98 872	5,8%	231 315	5,6%	444 930	5,4%
5-9 ans	2 470	5,6%	90 349	5,3%	242 605	5,9%	469 165	5,7%
10-14 ans	2 190	4,9%	76 711	4,5%	217 420	5,3%	419 160	5,1%
15-19 ans	2 245	5,0%	81 825	4,8%	225 345	5,5%	429 825	5,3%
20-24 ans	2 605	5,9%	124 443	7,3%	271 640	6,6%	500 100	6,1%
25-44 ans	11 965	26,9%	533 569	31,3%	1 121 720	27,4%	2 067 980	25,3%
45-64 ans	12 765	28,7%	426 174	25,0%	1 117 155	27,3%	2 338 005	28,6%
65 ans et +	7 705	17,3%	272 751	16,0%	671 705	16,4%	1 495 190	18,3%
Total	44 480	100%	1 704 694	100%	4 098 905	100%	8 164 355	100%

Source : Recensement, Statistique Canada, 2016. Données arrondies au dixième.

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier plus finement la composition de la population par groupe d'âge dans les deux principaux secteurs de Lachine, Lachine-Ouest et Lachine-Est.

Les données mettent en évidence que les deux secteurs ont une composition similaire pour les groupes d'âge de 0 à 24 ans. Dans Lachine-Ouest, la part totale de ces groupes d'âge atteint 26,6% et dans Lachine-Est, elle atteint 27,3%, avec 0,7 point de différence.

En revanche, la part des 25 à 44 ans atteint 29,0% dans Lachine-Est alors que, dans Lachine-Ouest, ce groupe d'âge représente 22,8% de la population. L'écart est aussi marqué dans les groupes d'âge des 45 à 64 ans et des 65 ans et plus. En ce qui concerne ce dernier groupe, il représente 20,5% de la population de Lachine-Ouest et 15,8% de la population de Lachine-Est.

On peut en conclure que, globalement, la distribution par groupe d'âge confirme bien que le secteur de Lachine-Est est plus jeune que celui de Lachine-Ouest, où une part plus importante de personnes plus âgées est présente.

Tableau 4 Population par groupes d'âge dans l'arrondissement et ses secteurs, 2016

Groupes d'âge	Lachine-Ouest		Lachine-Est		Lachine (arrondissement)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-4 ans	755	5,0%	1 775	6,0%	2 535	5,7%
5-9 ans	870	5,8%	1 605	5,5%	2 470	5,6%
10-14 ans	795	5,3%	1 390	4,7%	2 190	4,9%
15-19 ans	800	5,3%	1 440	4,9%	2 245	5,0%
20-24 ans	800	5,3%	1 810	6,2%	2 605	5,9%
25-44 ans	3 450	22,8%	8 510	29,0%	11 965	26,9%
45-64 ans	4 560	30,1%	8 205	27,9%	12 765	28,7%
65 ans et +	3 095	20,5%	4 630	15,8%	7 705	17,3%
Total	15 125	100,0%	29 365	100,0%	44 480	100%

Source : Recensement, Statistique Canada, 2016. Données arrondies au dixième.

Les données pour chacun de ces groupes d'âge ne sont pas disponibles pour le secteur Saint-Pierre.

En revanche, le *Diagnostic de sécurité local du quartier Saint-Pierre, arrondissement de Lachine* (2016) indique la répartition de la population du quartier pour des groupes d'âge élargis.

Les données de Saint-Pierre sont fondées sur le recensement de 2011. Cependant, la proportion de chacun de ces groupes d'âge peut mettre en évidence de grandes tendances comparables à celles des territoires de référence (arrondissement de Lachine, Lachine-Ouest et Lachine-Est), même si l'analyse de ces derniers repose sur l'année de référence de 2016. En effet, la population de Saint-Pierre n'ayant augmenté que de 0,5% entre 2011 et 2016, on peut supposer que ces proportions sont assez représentatives de la situation actuelle.

Ainsi, le quartier Saint-Pierre offre un profil plus jeune que l'arrondissement de Lachine et que chacune de ses deux sections Ouest et Est. La population des 0 à 24 ans atteint 32% contre 26,6% dans Lachine-Ouest, 27,3% dans Lachine-Est et 27,1% dans l'arrondissement complet.

Les groupes de 25 à 34 ans sont similaires à Saint-Pierre et Lachine-Est, signalant de jeunes familles ou encore les ménages d'une personne, prépondérant dans l'arrondissement (environ 40%). En revanche, la part des 65 à 79 ans et des 80 ans et plus est moindre à Saint-Pierre que dans les secteurs de référence.

Ainsi, ces deux groupes d'âge combinés représentent 11% de la population de Saint-Pierre alors qu'ils représentent 20,4% de la population de Lachine-Ouest et 15,7% de la population de Lachine-Est en 2016.

Tableau 5 Population par groupes d'âge dans les sous-secteurs de l'arrondissement de Lachine, 2011 et 2016

Groupes d'âge	Lachine-Ouest		Lachine-Est		Saint-Pierre		Lachine (arrondissement)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-24 ans	4 020	26,6%	8020	27,3%	1 668	32%	12 045	27,1%
25-34 ans	1 430	9,5%	4395	15%	730	14%	5 830	13,1%
35-64 ans	6 580	43,5%	12320	42%	2 241	43%	18 900	42,5%
65-79 ans	2 030	13,4%	3150	10,7%	469	9%	5 165	11,6%
80 ans et plus	1 065	7,0%	1480	5,0%	104	2%	2 540	5,7%
Total	15 125	100%	29365	100%	5 212	100%	44 480	100%

Saint-Pierre* : données démographiques de 2011.

Source : Recensement, Statistique Canada, 2011 et 2016. Données arrondies au dixième. Centre international pour la prévention de la criminalité (2016). *Diagnostic local de sécurité du quartier Saint-Pierre, arrondissement de Lachine*. Bonification élaborée par le Centre International pour la Prévention de la Criminalité (CIPC) pour le compte de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Lachine, page 15.

Ces données peuvent être complétées par l'étude de la répartition des jeunes de 17 ans et moins dans la population des sous-secteurs de l'arrondissement. Les groupes d'âge ne correspondent pas à ceux communément utilisés dans les recensements de Statistique Canada.

Cependant, sur une base comparative, on observe que la part des 0 à 5 ans est plus élevée dans Lachine-Est et dans Saint-Pierre (7,7%). Saint-Pierre a aussi une part de 6 à 12 ans et de 13 à 17 ans plus élevée que les deux autres sous-secteurs.

De manière générale, les 0 à 17 ans représentent une part de la population de Saint-Pierre plus élevée que celle des deux autres sous-secteurs (21,4% contre 19% à Lachine-Ouest et 19,2% à Lachine-Est).

Tableau 6 Distribution des 0 à 17 ans -sous-secteurs de l'arrondissement de Lachine, 2016

Groupes d'âge	Lachine-Ouest		Lachine-Est		Saint-Pierre		Lachine (arrondissement)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-5 ans	915	6,0%	2115	7,2%	405	7,7%	3030	6,8%
6-12 ans	1190	7,9%	2085	7,1%	430	8,2%	3275	5,0%
13-17 ans	775	5,1%	1430	4,9%	285	5,4%	8510	19,1%
Total (0-17 ans)	2880	19%	5630	19,2%	1120	21,4%	8510	19,1%

Sources : Recensement, Statistique Canada, 2011, 2016. Données arrondies au dixième. Paquin, C. (2018). *Portrait statistique. Population du territoire de l'arrondissement de Lachine*, page 135.

1.2.4 Croissance de la population par groupe d'âge

L'analyse des tendances démographiques de l'arrondissement de Lachine met en évidence que ce territoire connaît un à la fois un vieillissement un peu plus marqué que dans la Ville de Montréal. Ce vieillissement est toutefois très relatif dès lors qu'il est comparé aux taux enregistrés dans la RMR de Montréal ou au Québec.

Le groupe d'âge ayant connu la plus forte croissance entre 2006 et 2016 est le groupe des 5 à 9 ans. Cette croissance est de +20,8%. À ce titre, l'arrondissement se rapproche des tendances identifiées pour la RMR de Montréal (+21,9%). Ce taux, tout comme celui de la croissance des 0 à 4 ans (+18,5%) se situe même au-dessus de ceux la Ville de Montréal (+15,9% et +18,4%) et à quasi-égalité avec ceux du Québec (+17,6% et +18,6%).

Comme les autres régions de référence, l'arrondissement connaît une diminution des 10 à 19 ans, un peu plus marquée que celles enregistrées par la Ville de Montréal et la RMR de Montréal, mais moins prononcée que celle du Québec. Les 10 à 14 ans diminuent de -10,1% et les 15 à 19 ans chutent de -8,9% contre -12,4% et -9,5% au Québec.

Alors que le groupe d'âge des 25 à 44 ans connaît une stagnation relative (+0,9%) semblable au Québec et en dessous du dynamisme affiché par la Ville de Montréal (+4,1%) et la RMR de Montréal (+4,2%), le groupe des 45 à 64 ans connaît une croissance plus importante (+10,3%).

Après les plus jeunes (0 à 9 ans), c'est le groupe des plus âgés qui agit comme moteur de la croissance, avec un taux d'augmentation de +19,3% entre 2006 et 2016. Ce taux, supérieur à celui de la Ville de Montréal (+10,9%), est toutefois bien inférieur à celui de la RMR de Montréal (+35,5%) et à celui du Québec (+38,4%).

Tableau 7 Évolution de la population par groupes d'âge, 2006-2016

Groupes d'âge	Lachine (arrondissement)			Évolution 2006-2016 (%)			
	2006	2011	2016	Lachine (arrondissement)	Ville de Montréal	RMR Montréal	Québec
0-4 ans	2 140	2 390	2 535	18,5%	18,4%	21,3%	18,6%
5-9 ans	2 045	2 050	2 470	20,8%	15,9%	21,9%	17,6%
10-14 ans	2 435	2 110	2 190	-10,1%	-7,5%	-6,3%	-12,4%
15-19 ans	2 465	2 480	2 245	-8,9%	-3,2%	0,5%	-9,5%
20-24 ans	2 435	2 510	2 605	7,0%	4,1%	14,7%	5,9%
25-44 ans	11 855	11 280	11 965	0,9%	3,3%	4,2%	-0,7%
45-64 ans	11 570	12 330	12 765	10,3%	4,4%	14,0%	7,0%
65 ans et plus	6 460	6 470	7 705	19,3%	10,9%	35,5%	38,4%
Total	41 405¹	41 620	44 480	7,4%	5,3%	12,7%	8,2%

¹ : il existe un léger décalage entre les données du recensement de 2006 (Statistique Canada) utilisées dans le profil sociodémographique de 2016 et le profil sociodémographique de 2009 de l'arrondissement de Lachine (Ville de Montréal). Les totaux sont donc fournis à titre indicatif. Un écart de quelques dixièmes de points pourrait être observé.

Sources : Recensement, Statistique Canada, 2006, 2011, 2016. Données arrondies au dixième.

Ville de Montréal (2009). *Profil sociodémographique. Ville de Montréal*. En ligne :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/VILLE%20DE%20MONTR%20C9AL_MAI%2009_2.PDF, consulté le 24 juillet 2018 ;

Ville de Montréal (2009). *Profil sociodémographique. Lachine*. En ligne :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/LACHINE_AVRIL09_2.PDF, consulté le 24 juillet 2018;

Ville de Montréal (2014). *Profil sociodémographique. Arrondissement de Lachine*. En ligne : file:///U:/100_Municipal/141-

Ville%20de%20Montréal/1411806_Étude_Préalable_PFT/3_INTRANT/RECHERCHE/PROFIL_SOCIODEMO_LACHINE_2011.pdf, consulté le 24 juillet 2018.

Les données de l'évolution de la population par groupe d'âge dans les secteurs de Lachine ne sont pas disponibles sous le même format ni sur la même période que présenté précédemment.

En revanche, des tableaux issus du *Portrait démographique* (2018) et présentant des groupes d'âge élargis permettent d'apprécier de manière très générale l'évolution de la population dans Lachine-Ouest, Lachine-Est et Saint-Pierre sur la période 2011-2016.

Ces informations permettent de confirmer que Lachine-Ouest a connu un vieillissement plus marqué de sa population que Lachine-Est. Le taux de croissance des 65 ans et plus et des 75 ans et plus s'élève, respectivement, à +27,6% et +21,5%, alors que ces taux n'atteignent que +13,8% et +2,3% dans Lachine-Est. On enregistre même une diminution des 75 ans et plus dans Saint-Pierre (-7,5%). Les valeurs enregistrées pour Lachine-Ouest sont aussi bien plus élevées que celles enregistrées pour l'ensemble de l'arrondissement, respectivement +19,3% et +9,4%.

Lachine-Est, comme identifié précédemment, est plus jeune. Ce secteur a aussi connu un soutien de son rajeunissement, avec une croissance de +12,0% des 0 à 14 ans, contre une croissance de ce groupe d'âge de +5,9% dans Lachine-Ouest. Les 15 à 64 ans ont aussi connu une augmentation de +7,2% contre une diminution de ce groupe dans Lachine-Ouest (-3,8%).

Saint-Pierre, identifié comme ayant un profil plus jeune, connaît une stagnation de sa population, dont la croissance est liée à l'essor très modéré du nombre de 65 ans et plus (+3,4%).

Tableau 8 Évolution de la population par groupes d'âge dans différents secteurs de l'arrondissement, 2011-2016

Groupes d'âge	Évolution 2011-2016 (%)			
	Lachine-Ouest	Lachine-Est	Saint-Pierre	Lachine (arrondissement)
0-14 ans	5,9%	12,0%	1,6%	9,8%
15 à 64 ans	-3,8%	7,2%	-0,1%	3,4%
65 ans et plus	27,6%	13,8%	3,4%	19,3%
75 ans et plus	21,5%	2,3%	-7,5%	9,4%

Sources : Recensement, Statistique Canada, 2011, 2016. Données arrondies au dixième. Paquin, C. (2018). *Portrait statistique. Population du territoire de l'arrondissement de Lachine*, page 20.

FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE

L'arrondissement de Lachine:

- Se caractérise par une croissance modérée de sa population (+7,6%) entre 2006 et 2016, avec une stagnation sur la période 2006-2011 (+0,7%) et une reprise sur la période 2011-2016 (+8,2%).
- Dispose d'un âge médian moins élevé que celui du Québec (41,9 ans contre 42,5 ans);
- Dispose d'une structure par âge proche de celle du Québec, de la RMR de Montréal et un peu plus jeune que la Ville de Montréal;
- Se caractérise par une tendance modérée au vieillissement, marquée par la croissance de +19,3% des 65 ans et plus (2006-2016);
- Fait preuve d'un certain dynamisme démographique avec une croissance des plus jeunes entre 2006 et 2016 (0 à 4 ans : +18,5% et 5 à 9 ans : +20,8%);
- Malgré l'absence de projections à cette échelle de référence, on peut supposer que cette tendance se maintiendra au cours des prochaines années. Elle pourrait même se renforcer, avec l'arrivée attendue de nouveaux résidents dans les projets résidentiels prévus à moyen terme dans le secteur de la Gare du Canal, à Lachine-est (prévision de 4 000 unités de logement)

Les secteurs offrent des profils démographiques divergents.

Lachine-Ouest - une croissance modérée avec une augmentation des 65 ans et + :

- Taux de croissance modéré sur la période 2006-2016 (+8,9%);
- Croissance des 65 ans et + : +27,6% (2011-2016);

Lachine-Est – une croissance plus soutenue entre 2011 et 2016 et un dynamisme démographique :

- Taux de croissance modéré sur la période 2006-2016 (+7,0%), soutenu entre 2011 et 2016 (+9%);
- Une croissance des 0 à 14 ans (+12%, 2011-2016)

Saint-Pierre – un secteur en stagnation marqué par une population jeune :

- Taux de croissance modéré sur la période 2006-2016 (+8,0%)
- Forte représentation des jeunes de 17 ans et moins : 21,4%
- Stagnation durant 2011-2016 (+0,5%) marquée dans tous les groupes sauf les 65 ans et plus (+3,4%)

1.3 PORTRAIT DE L'OFFRE – INSTALLATIONS ET PLATEAUX INTÉRIEURS

Cette étape consiste à dresser le portrait des équipements et des plateaux sportifs intérieurs, de leur niveau de désuétude, de leur adéquation aux usages qu'ils accueillent et aux règlements actuels. Une qualification de leur état sera proposée lorsque l'information sera disponible.

Cette section comprend :

- Une définition des cinq (5) types de locaux à l'étude et, le cas échéant, des critères de référence applicables (plateaux récréo-sportifs de type « gymnase »);
- Une analyse et une synthèse de la documentation existante;
- Une présentation générale des installations et des locaux à l'étude;
- L'utilisation hebdomadaire des installations et locaux à l'étude.

Une fiche descriptive détaillée de chacun des équipements à l'étude et de leur horaire-type hebdomadaire respectif se trouve en annexe.

1.3.1 Définition des locaux à l'étude

La présente étude porte sur cinq (5) types différents de locaux. Ces locaux sont ceux qui ont été associés à la démarche, en concertation avec le comité de suivi de l'arrondissement de Lachine.

Les gymnases

Les gymnases désignent des plateaux intérieurs, généralement utilisés pour la pratique d'activités récréo-sportives disciplinaires (volleyball, badminton, basketball, etc).

Les caractéristiques techniques de ces équipements récréo-sportifs intérieurs sont évaluées selon le document de référence pour le développement d'installations sportives intérieures produit par l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM) et l'Association des Responsables Aquatiques du Québec (ARAQ) en 2013.⁶

Celui-ci identifie les critères de référence des gymnases simples et doubles de type « communautaire » et de type « développement et pratique sportive ».

Tableau 9 Critères de référence des gymnases « communautaires »

Gymnase simple	Détails	Gymnase double	Détails
Dimension	17 x 28 mètres	Dimension	34 x 28 mètres
Superficie	476 m ²	Superficie	952 m ²
Hauteur libre	7 mètres	Hauteur libre	7 mètres
Aires de jeu	Basketball (1)	Aires de jeu	Basketball (2)
	Volleyball (1)		Volleyball (2)
	Badminton (3)		Badminton (6)

Tableau 10 Critères de référence des gymnases « Développement et pratique sportive »

Gymnase simple	Détails	Gymnase double	Détails
Dimension	19 x 32 mètres	Dimension	38 x 32 mètres
Superficie	608 m ²	Superficie	1 216 m ²
Hauteur libre	9 mètres	Hauteur libre	9 mètres
Aires de jeu	Basketball (1)	Aires de jeu	Basketball (2)
	Volleyball (1)		Volleyball (2)
	Badminton (4)		Badminton (8)

Source : Groupe Régis Côté, Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM), Association des Responsables Aquatiques du Québec (ARAQ) (2013). *Cadre de référence pour le développement d'installations sportives intérieures*, 23 p. En ligne : http://www.loisirmunicipal.qc.ca/uploads/CadreInstallationsSportives_AQLM.pdf, consulté le 6 août 2018.

Les palestres

Les palestres désignent des plateaux intérieurs, souvent utilisés pour la pratique d'activités récréo-sportives disciplinaires (volleyball, badminton, basketball, etc).

⁶ Groupe Régis Côté, Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM), Association des Responsables Aquatiques du Québec (ARAQ) (2013). *Cadre de référence pour le développement d'installations sportives intérieures*, 23 p. En ligne : http://www.loisirmunicipal.qc.ca/uploads/CadreInstallationsSportives_AQLM.pdf, consulté le 6 août 2018.

À la différence des gymnases, il n'existe pas de critères de référence permettant de définir une palestres. Les locaux de grande dimension qui ne répondent pas aux critères de référence des gymnases définis par l'AQLM sont généralement qualifiés de palestres.

Locaux multifonctionnels

Les locaux multifonctionnels sont des locaux de taille diverse, utilisées pour la pratique d'activités communautaires ou récréo-sportives sans requis particuliers. Il n'existe pas de critères de référence permettant de définir un local multifonctionnel. Cependant, de manière générale, ce type de local ne dispose pas de la hauteur, du revêtement de sol ni des équipements spécifiquement utilisés dans le cadre de pratiques sportives.

Installations aquatiques intérieures

Les installations aquatiques intérieures désignent des bassins artificiels de forme et de dimensions variables, aménagés pour la baignade, la natation ainsi que l'ensemble des équipements qui les entourent.

Locaux administratifs permanents

Les locaux administratifs permanents désignent des locaux utilisés de manière permanente par des organismes ou des institutions, aux fins d'archivage, d'inscription, voire de réunion.

1.3.2 Analyse et synthèse de la documentation existante

L'arrondissement dispose d'une documentation abondante sur ses installations intérieures et extérieures, et sur ses besoins en matière d'installations communautaires et récréo-sportives. Cette section en effectue un bref résumé. En effet, ces documents reposent sur des critères différents de ceux utilisés dans cette étude. Aussi, il est parfois difficile de corréler les informations présentées avec celles du présent document.

LE PLAN DIRECTEUR DES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS, CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE LACHINE 2008-2018 (2007)

Ce document permet d'apprécier que les plateaux sportifs et récréatifs intérieurs sont répartis de manière homogène dans l'ensemble de l'arrondissement et facilement accessibles. C'est aussi le cas pour le quartier Saint-Pierre qui, malgré son enclavement, est bien desservi.

Le diagnostic dressé dans ce document montre que l'offre récréo-sportive intérieure se caractérise par :

- De nombreux gymnases localisés dans les écoles primaires et secondaires de l'arrondissement (entente locative avec les commissions scolaires responsables de ces établissements);
- Une offre en gymnase apparemment supérieure à la demande;
- Une concentration des pratiques Collège Sainte-Anne;
- L'inadéquation de ces gymnases (surtout dans les écoles primaires), avec des surfaces peu adaptées à la pratique d'activités sportives, en raison de leur plafond bas, de leur plancher en surface dure et/ou glissante ou encore l'absence de services complémentaires (vestiaire, douche);
- La nécessaire réparation de plusieurs équipements intégrés à la démarche (Centre Curé-Piché).

En 2007, plusieurs installations associées à la démarche ne recevaient pas encore d'activités récréo-sportives et communautaires (Collège Saint-Louis, école Dalbé-Viau, Lakeside Academy). De fait, le Collège Saint-Louis a ouvert à Lachine en 2013 et l'arrondissement a investi \$500 000 dans sa construction.

PORTRAIT DES INSTALLATIONS AQUATIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL (2012)

Le *Portrait des installations aquatiques dans les arrondissements de la Ville de Montréal* (2012) permet de compléter les informations relatives aux équipements aquatiques. Dans le cadre de cette étude, seules les installations de la piscine Sainte-Anne seront prises en considération. Cet équipement, dont les caractéristiques sont reportées dans la fiche descriptive en annexe, est considéré, en 2012, comme ayant un fort potentiel en matière de développement du sport régional.

Deux autres installations aquatiques ont été décrites. Or, en 2018, ces deux autres installations ne sont pas utilisées par les organismes communautaires et récréo-sportifs ou par la programmation de l'arrondissement (piscine de l'école Dalbé-Viau, piscine de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne). La piscine de l'école Dalbé-Viau, notamment, est très désuète et la commission scolaire Marguerite-Bourgeois souhaiterait s'en départir.

Cette information pourra être validée avec le comité de suivi de l'arrondissement de Lachine.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ CONCERNANT LE CENTRE COMMUNAUTAIRE ET LE COMPLEXE SPORTIF AVEC PISCINE - ÉQUATION GROUPE CONSEIL (2014)

Une étude de faisabilité concernant le centre communautaire et le complexe sportif avec piscine pour l'arrondissement de Lachine et la Ville de Montréal a été réalisée en 2014 par Équation Groupe conseil. Elle permet de compléter et d'actualiser certaines des données disponibles dans les documents cités précédemment, notamment en matière d'évaluation de la superficie des équipements requis pour remplacer ou compléter l'offre existante.

Notamment, sont déjà pris en compte 9 des 19 équipements compris dans la présente étude. Ces installations sont celles du Centre Communautaire Albert-Gariépy, des écoles de la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys, des écoles de la Commission Scolaire Lester B.-Pearson, du Centre Curé-Piché et du Collège Sainte-Anne.

L'étude permet aussi de mieux qualifier l'état des installations, comme le Centre communautaire Albert Gariépy, plus de 7 ans après la publication du plan directeur. Ainsi, en 2014, cet établissement reste marqué par une vétusté importante, notamment au niveau de la ventilation, de la climatisation et du chauffage. De plus, sa palestres est occupée de manière permanente par le club de gymnastique récréative Gymnitours.

1.3.3 Présentation des installations et des locaux à l'étude

Sur la base des informations collectées dans la documentation existante et des données fournies par l'arrondissement de Lachine, des fiches descriptives des installations et de leurs locaux ont été réalisées et sont disponibles dans les annexes du présent document.

Aussi, cette section présente une description générale des installations et des locaux, en insistant sur leur caractérisation en termes de :

- Vocation;
- Superficie.

De manière générale, les installations sont bien réparties sur le territoire. La carte suivante présente leur localisation dans l'arrondissement.

Figure 3 Localisation des installations à l'étude



Arrondissement de Lachine
Ville de Montréal
Projet 1411806

Version 1
05 octobre 2018

Les installations intérieures à l'étude utilisées par les organismes communautaires, récréo-sportifs et les programmes municipaux | **Arrondissement de Lachine**

BC2

LES INSTALLATIONS

L'arrondissement de Lachine utilise vingt (20) installations pour le développement des activités de ses organismes communautaires et récréo-sportifs. Les superficies utilisées dans chacune de ces installations et communiquées par l'arrondissement de Lachine sont détaillées dans le tableau 11.

Ces installations sont présentées de manière détaillée dans les fiches descriptives en annexe 1.

Dix (10) de ces établissements sont utilisés autant par les activités des organismes communautaires que par les activités des organismes récréo-sportifs. Ils sont identifiés par le code « CR » dans la première colonne du tableau suivant.

Cinq (5) des installations sont utilisées pour les activités des organismes récréo-sportifs. Elles sont identifiées par le code « R » dans la première colonne du tableau 11.

Quatre (5) d'entre elles sont utilisées exclusivement par les organismes communautaires. Elles sont identifiées par le code « C » dans la première colonne du tableau suivant.

Parmi ces établissements, on compte huit (8) installations scolaires de niveau primaire, secondaire ou collégial, avec lesquelles l'arrondissement de Lachine dispose d'ententes d'utilisation. Les installations primaires et secondaires appartiennent à deux commissions scolaires différentes (Marguerite-Bourgeoys et Lester-B.- Pearson) :

- Le Collège Sainte-Anne (de préscolaire à collégial);
- Les écoles primaires et secondaires Collège Saint-Louis, Martin-Bélanger, Très-Saint-Sacrement, Berges de Lachine, Dalbé-Viau, Philippe-Morin et Lakeside Academy.

La superficie des plateaux sportifs intérieurs utilisés dans ces établissements (gymnases et palestres), compte pour 50% de la superficie totale des locaux utilisés par l'arrondissement (organismes et programmes municipaux).

On compte aussi douze (12) installations à l'étude possédées par l'arrondissement, dans lesquelles se concentrent les locaux multifonctionnels ainsi que les bureaux administratifs permanents des organismes et de l'arrondissement :

- Centre communautaire Albert-Gariépy;
- Maison du brasseur;
- Vieille-brasserie;
- Centre Fernand-Laplaine;
- Caserne des Jeunes et Marché Saint-Pierre;
- Centre communautaire Saint-Pierre;
- Centre Curé-Piché;
- Annexe incendie;
- Chalets LaSalle, Dixie, Duff-Court.

Plusieurs autres installations non comprises dans cette étude sont aussi possédées par l'arrondissement. Elles sont nommées ci-après à titre indicatif car certains des organismes considérés dans le cadre de cette étude les utilisent aussi :

- Clubs nautiques utilisés par :
 - École de voile de Lachine;
 - Club de canoë de course de Lachine;
 - Aviron Lachine;
 - Club des chasseurs et pêcheurs de Lachine.

LES LOCAUX

On compte un total de 105 locaux (en excluant les espaces connexes, les vestiaires, les espaces d'entreposage et d'archivage). Ces derniers comprennent des gymnases, des palestres, des locaux multifonctionnels, des installations aquatiques et des locaux administratifs permanents tels que définis précédemment.

Ils sont utilisés par les organismes communautaires et récréo-sportifs ainsi que les programmes municipaux et ils sont intégrés dans la démarche.

Ils totalisent environ **12 047 m²** (selon les informations disponibles) auxquels il faut ajouter les 404,9m² des bassins des installations aquatiques.

PLATEAUX SPORTIFS INTÉRIEURS (GYMNASES ET PALESTRES)

Onze (11) plateaux sportifs intérieurs utilisés par les organismes communautaires et récré-sportifs sont répartis dans neuf (9) établissements. On compte :

- Trois (3) gymnases simples « communautaires » (correspondent aux critères de référence AQLM);
- Trois (3) gymnases doubles « communautaires » (correspondent aux critères de référence AQLM);⁷
- Quatre (4) palestres simples, dont une dédiée à l'organisme Gymnitours (Centre Albert-Gariépy);
- Une (1) palestre double dédiée à l'organisme Gymnitours (palestre double, Collège Sainte-Anne).

Depuis le *Plan directeur des espaces et équipements récréatifs, sportifs, culturels et communautaires de l'arrondissement de Lachine 2008-2018* (2007), des vérifications sur les mesures des équipements et leur conformité à des critères de référence ont été effectués. Ces vérifications ont abouti à ce que plusieurs équipements catégorisés comme « gymnases » dans le *Plan directeur* soient présentés dans ce document comme des palestres.

De plus, le gymnase double communautaire du Collège Sainte-Anne et le gymnase double de l'école Dalbé-Viau pourraient aussi se qualifier comme gymnases de type « Développement et pratique sportive » par leurs dimensions (33,5m x 31m x 9m ; 33m x 34m x 9m). Cependant, comme ils sont utilisés comme

⁷ Le gymnase double communautaire du Collège Sainte-Anne et le gymnase double de l'école Dalbé-Viau se qualifient presque comme gymnases de type « Développement et pratique sportive » par leurs dimensions et leur hauteur. Ils disposent de gradins et pourraient accueillir des événements compétitifs.

gymnases doubles par les organismes et les programmes compris dans cette étude, ils seront considérés comme tels.

Les plateaux sportifs intérieurs comptent pour environ 56% (6776 m²) de la superficie d'espaces utilisée par les organismes communautaires et récréo-sportifs de l'arrondissement de Lachine.

INSTALLATIONS AQUATIQUES

Il faut aussi y ajouter **la piscine du Collège Sainte-Anne**. Celle-ci comprend deux (2) bassins, dont :

- 1 bassin de 25m x 13,7m (342,5m²) avec 6 couloirs de nage et une profondeur de 1,5 à 3,85 m, avec une capacité d'accueil de 150 personnes ;
- 1 bassin d'initiation (pataugeoire) de 62,4 m², avec une profondeur de 0,5 à 1,15m et une capacité de 50 personnes.

LOCAUX MULTIFONCTIONNELS

Trente-huit (38) locaux multifonctionnels comptent pour 27% environ de la superficie totale (3 198 m²). Ils sont répartis dans dix (10) établissements. Les dimensions de certains d'entre eux n'étaient pas disponibles (Collège Sainte-Anne, école Martin-Bélanger). Ces locaux sont utilisés par une grande variété d'organismes. On compte :

- Des salles polyvalentes de taille diverse;
- Des studios;
- Des ateliers;
- Des salles de classe;
- Des cuisines utilisées comme lieux de réunion.

LOCAUX ADMINISTRATIFS PERMANENTS

Cinquante-cinq (55) locaux permanents d'organismes et de l'arrondissement sont aussi compris dans cet ensemble. Ils comptent pour environ 2 072m², soit environ 17% de la superficie de locaux comprise dans l'étude. Cette catégorie comprend :

- Des bureaux et locaux utilisés de manière permanente pour les activités administratives;
- Des espaces de rangement, de stockage et d'entrepôt.

Au total, on compte :

- Treize (13) locaux administratifs permanents de l'arrondissement de Lachine;
- Quarante-et-un (41) locaux administratifs permanents des organismes communautaires et récréo-sportifs.

Pour certains des locaux multifonctionnels et des locaux administratifs permanents, l'équipe de travail a aussi procédé à une approximation des données à partir des informations disponibles.

Tableau 11 Locaux utilisés dans l'arrondissement de Lachine (m²), 2018

	Installations	Local permanent	Local multifonctionnel	Gymnase	Palestre	Piscine	Total
	Centre Communautaire Albert-Gariépy						
	<i>Locaux permanents (arrondissement)</i>	332					332
CR	<i>Locaux permanents (organismes)</i>	1 293					1 293
	<i>14 locaux multifonctionnels</i>		870				870
	<i>Palestre simple dédiée (Gymnitours)</i>				359		359
	Sous-total	1 625	870		359		2 855
	Collège Sainte-Anne						
	<i>7 locaux multifonctionnels</i>		N/A				
	<i>Gymnase simple « communautaire »</i>			546			
CR	<i>Gymnase double « communautaire »</i>			1038			
	<i>Palestre double dédiée (Gymnitours)</i>				536		
	<i>Piscine</i>					(405)	
	Sous-total		N/A	1 584	536	(405)	2 121
	Maison du brasseur						
CR	<i>6 locaux multifonctionnels</i>		1 073				1 073
	Sous-total		1 073				1 073
	Chalet LaSalle						
CR	<i>1 local multifonctionnel</i>		291				291
	Sous-total		291				291
	Centre Fernand-Laplace						
CR	<i>Local permanent</i>	102					102
	<i>5 locaux multifonctionnels</i>		293				293
	Sous-total	102	293				395
	Vieille brasserie						
CR	<i>3 locaux multifonctionnels</i>		343				343
	Sous-total		343				343
	Chalet Dixie						
CR	<i>1 local multifonctionnel</i>		172				172
	Sous-total		172				172

Installations		Local permanent	Local multifonctionnel	Gymnase	Palestre	Piscine	Total
Centre communautaire Saint-Pierre							
CR	2 locaux permanents (dont 1 à l'étage)	102					102
	Sous-total	102					102
Annexe Incendie							
C	1 local permanent	51					51
	Sous-total	51					51
Caserne des Jeunes et Marché Saint-Pierre							
CR	2 locaux permanents	102					102
	Sous-total	102					102
Chalet Duff Court							
C	1 local permanent	90					90
	Sous-total	90					90
Collège Saint-Louis							
R	Gymnase double « communautaire »			864			864
	Sous-total			864			864
École Martin Bélanger							
R	Gymnase simple « communautaire »			433			433
	Salle multifonctionnelle Léo-Pétrin		N/D				N/D
	Sous-total		N/D	433			433
Salle Curé-Piché							
R	1 local multifonctionnel		156				156
	Sous-total		156				156
École Lakeside Academy							
R	Gymnase simple « communautaire »			776			776
	Sous-total			776			776
École du Très Saint-Sacrement							
R	Palestre simple				434		434
	Sous-total				434		434
École des Berges de Lachine							
C	Palestre simple				412		412

Installations		Local permanent	Local multifonctionnel	Gymnase	Palestre	Piscine	Total
Sous-total					412		412
École Philippe-Morin							
c	<i>Palestre simple</i>				255		255
Sous-total					255		255
École Dalbé-Viau							
c	<i>Gymnase double « communautaire »</i>			1 122			1 122
Sous-total				1 122			1 122
Total		2 072	3 198	4 780	1 997	N/A	12 047
%total		17%	27%	40%	17%	N/A	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018 ; relevés de terrain, 14 septembre 2018. CR : communautaire et récréo-sportif ; R : récréo-sportif ; C : communautaire. *La superficie de la piscine n'a pas été intégrée au calcul des superficies de locaux disponibles.

AUTRES ÉCOLES

L'arrondissement signale qu'il existe aussi sur son territoire six autres écoles munies d'installations sportives intérieures. Celui-ci ne dispose pas d'entente d'utilisation avec ces dernières.

Il s'agit des écoles primaires de la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys :

- Paul-Jarry;
- Jardin-des-Saints-Anges;
- Victor-Thérien;
- Catherine-Soumillard.

Les écoles de la Commission Scolaire Lester B.-Pearson suivantes ont aussi des installations sportives :

- Bishop-Whelan;
- Maple Grove.

Selon le *Plan directeur des espaces et équipements récréatifs, sportifs, culturels et communautaires de l'arrondissement de Lachine 2008-2018* (2007) et les relevés de terrain, seul un gymnase simple « communautaire » conforme aux critères de référence de l'AQLM a été relevé (école Catherine-Soumillard).

Face à la pénurie de plateaux dans l'arrondissement de Lachine, ces installations et leurs locaux présentent un faible potentiel. Aussi, leur utilisation ne sera pas comprise dans l'analyse des installations ni dans l'horaire-type.

1.3.4 Utilisation des installations et locaux à l'étude

Sur la base des données fournies par l'arrondissement de Lachine, l'horaire-type hebdomadaire de chacune des installations et de chacun des locaux a été analysé et synthétisé :

- Nombre d'heures hebdomadaires utilisées;
- Caractérisation des heures hebdomadaires par types de locaux.

Des fiches détaillées par installation présentent les horaires-types en annexe.

Tendances observées

L'horaire-type hebdomadaire de chacune des installations a été utilisé pour disposer d'une estimation du nombre d'heures moyen d'utilisation par semaine dans l'ensemble des locaux à l'étude. Le tableau suivant présente une synthèse du nombre d'heure moyen d'utilisation hebdomadaire des locaux.

Dans cette section, ont été considérées les heures d'utilisation des locaux hors occupation administrative permanente. Ainsi, sont pris en considération les gymnases et les palestres non-dédiés ainsi que les locaux multifonctionnels. La palestre double (Collège Sainte-Anne) est considérée comme dédiée. Cependant, comme elle fait l'objet d'un usage partagé, les heures associées aux pratiques de gymnastique par l'organisme Gymnitours ont été prises en considération.

Tous ces plateaux ne peuvent être utilisés que les soirs et fins de semaine durant la période scolaire.

Le centre communautaire Saint-Pierre, la Caserne des Jeunes, le marché Saint-Pierre, l'Annexe Incendie ainsi que le chalet Duff-Court n'ont pas été inclus dans l'étude de l'horaire-type dans la mesure où ces établissements disposent de locaux administratifs permanents dédiés à des organismes (cercle des fermières de Saint-Pierre, club de l'âge d'or de Saint-Pierre, Club des Personnes Handicapées du Lac-Saint-Louis, section jeunesse COVIQ). Cependant, leurs superficies ont été prises en compte dans la section précédente, dans la mesure où des besoins y sont associés.

Le nombre d'heure moyen d'utilisation hebdomadaire est évalué à **882,5 heures**. Il se concentre majoritairement sur cinq des plus grandes installations :

- Le **centre communautaire Albert-Gariépy** concentre 40% des heures d'utilisation hebdomadaires avec 359,75 heures par semaine. De fait, 17 organismes lachinois tiennent leurs activités dans les locaux offerts dans ce centre.

Ce centre est fortement occupé par les organismes communautaires, pour lesquels il constitue un carrefour important. Il est aussi fortement occupé par les organismes récréo-sportifs, lesquels tiennent dans le centre communautaire des activités généralistes, ne nécessitant pas le recours à un gymnase ou à une palestre.

- Le **Collège Sainte-Anne** concentre 32% des heures hebdomadaires d'utilisation des installations. Avec 290,5 heures par semaine, dont 126 dans le gymnase simple et le gymnase double, 41,5 heures dans la palestre double et 51,25 heures dans la piscine, le Collège Sainte-Anne offre un profil essentiellement récréo-sportif. Ses plateaux sportifs sont utilisés surtout les soirs et fins de semaine.

Il met à la disposition des organismes lachinois des équipements spécialisés utilisés pour la pratique amateur de sports spécifiques. Les organismes proposant des activités de badminton, d'athlétisme, de soccer et de basketball sont fortement représentés, tout comme les organismes spécialisés en natation.

- Les autres installations majoritairement consommatrices de ces heures sont celles au profil récréo-sportif et communautaire. La **Maison du brasseur**, le **chalet LaSalle** (camps de jour) et le **Centre Fernand-Laplace** utilisent à eux trois 19% des heures totales d'utilisation. Dotés de salles multifonctionnelles, ces établissements ont un double profil communautaire et récréo-sportif affirmé.

Les autres installations, dont 7 écoles utilisées pour leur gymnase ou leur palestres, font l'objet d'une utilisation marginale, à raison d'entre 18,5 et 1,5 heures hebdomadaires.

En termes de locaux :

- Les locaux multifonctionnels concentrent **69%** des heures hebdomadaires d'utilisation;
- Ils sont suivis par les gymnases (**19%**);
- Puis par les palestres et la piscine, à quasi égalité (**6%** chaque).

Tableau 12 Utilisation hebdomadaire des installations (en heures), 2018

	Installations	Gymnase	Palestre	Locaux multifonctionnels	Piscine	Total
Centre Communautaire Albert-Gariépy						
CR	<i>Locaux multifonctionnels</i>			359,75		359,75
	Sous-total			359,75		359,75
Collège Sainte-Anne						
	<i>Locaux multifonctionnels</i>			47,75		47,75
R	<i>Palestre double</i>		41,5			41,5
	<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	126				126
	<i>Gymnase double « communautaire »</i>					
	<i>Piscine</i>				51,25	51,25
	Sous-total	126	41,5	47,75	51,25	266,5
Maison du brasseur						
CR	<i>Locaux multifonctionnels</i>			111,25		111,25
	Sous-total			111,25		111,25
Chalet LaSalle						
CR	<i>Local multifonctionnel</i>			38,5		38,5
	Sous-total			38,5		38,5
Centre Fernand-Laplaine						
CR	<i>Locaux multifonctionnels</i>			23,5		23,5
	Sous-total			23,5		23,5
Vieille brasserie						
CR	<i>Locaux multifonctionnels</i>			11		11
	Sous-total			11		11
Chalet Dixie						
CR	<i>Locaux multifonctionnels</i>			7		7
	Sous-total			7		7
Collège Saint-Louis						
R	<i>Gymnase double « communautaire »</i>	18,5				18,5
	Sous-total	18,5				18,5

	Installations	Gymnase	Palestre	Locaux multifonctionnels	Piscine	Total
École Martin-Bélanger						
R	<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	16				16
	Sous-total	16				16
Salle Curé-Piché						
R	<i>Local multifonctionnel</i>			12		12
	Sous-total			12		12
École Lakeside Academy						
R	<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	6				6
	Sous-total	6				6
École du Très-Saint-Sacrement						
R	<i>Palestre simple</i>		1,5			1,5
	Sous-total		1,5			1,5
École des Berges de Lachine						
C	<i>Palestre simple</i>		6			6
	Sous-total		6			6
École Philippe-Morin						
C	<i>Palestre simple</i>		3			3
	Sous-total		3			3
École Dalbé-Viau						
C	<i>Gymnase double « communautaire »</i>	2				2
	Sous-total	2				2
	Total	168,5	52	610,7	51,3	882,5
	%total	19%	6%	69%	6%	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018. CR : communautaire et récro-sportif ; R : récréo-sportif ; C : communautaire.

Profil des heures et des installations utilisées

Un nombre total de trente-six (36) organismes, soit environ 40% des organismes communautaires et récréo-sportifs intégrés à la démarche (85 organismes) sont des consommateurs réguliers d'espace dans 15 des 20 installations identifiées précédemment.

Dans cette section, les organismes sont nommés. Ils seront présentés à la suite, dans le portrait de la demande au niveau communautaire et récréo-sportif.

Le Centre Communautaire Saint-Pierre, l'Annexe Incendie, la Caserne des Jeunes et le marché Saint-Pierre ainsi que le chalet Duff-Court ne sont pas compris dans cette analyse des heures dans la mesure où ils accueillent des locaux permanents d'organismes associés à la démarche.

Les autres organismes, non mentionnés dans cette analyse, gravitent autour des locaux présentés par le biais de locations ponctuelles. Un nombre important d'entre eux font aussi un usage permanent des locaux (exemple : Harmonie de Lachine, cercle des fermières de Lachine, Centre Multi Ressources, etc). Cette utilisation n'a donc pas été intégrée à cette analyse.

Les heures et les installations utilisées comprennent aussi les programmes municipaux, comme les cours de natation et le bain libre.

— Les organismes communautaires

Les organismes communautaires consommateurs d'heures et d'espaces sont au nombre de 15 et leurs activités se déroulent dans 8 installations. La majorité d'entre elles sont des installations offrant des locaux multifonctionnels. Deux gymnases sont aussi utilisés, de toute évidence pour leur grande capacité d'accueil et non pour leurs équipements spécialisés.

Les tableaux suivants présentent la répartition des heures d'installations entre les organismes communautaires. Ils mettent en évidence qu'ils consomment 75,5 heures hebdomadaires dans les établissements associés à la démarche, soit 8,5% du total (882,5 heures). Ces heures sont partagées de manière relativement égale entre les cinq types d'organismes communautaires recensés.

Près de la moitié de ces heures (35 heures) se concentrent au Centre Communautaire Albert-Gariépy, lequel offre aussi le plus d'espaces et de locaux, comme démontré précédemment. Les organismes communautaires qui utilisent les locaux de cette installation sont au nombre de 8.

La Maison du brasseur, avec 12 heures est le second lieu (en termes d'heures) choisi pour la tenue des activités par les organismes communautaires inclus à la démarche.

Les autres heures sont réparties entre les chalets Dixie et LaSalle, la Vieille brasserie, le Centre Fernand-Laplaine, la palestre de l'école Philippe-Morin, le gymnase de l'école Dalbé-Viau.

Tableau 13 Distributions des heures consommées par les organismes communautaires dans les installations

	Centre communautaire Albert-Gariépy	Chalet Dixie	Chalet Lasalle	Vieille brasserie	Maison du brasseur	Centre Fernand-Laplaine	Palestre Philippe-Morin	Gymnase Dalbé-Viau	Total	%total
Lutte contre la détresse psychologique	17	3							20	27%
Soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle			7					2	9	12%
Soutien aux personnes avec des besoins spécifiques	1,5	4		2,5	9				17	23%
Activités communautaires	11,5			4	3				18,5	25%
Concertation	5					3	3		11	15%
Total	35	7	7	6,5	12	3	3	2	73,5	100%
%Total	48%	9,5%	9,5%	9%	16%	4%	4%	3%	100%	

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Le détail des heures consommées par organisme et par local se trouve dans l'annexe 3.

— Les organismes récréo-sportifs

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'heures par les organismes récréo-sportifs dans les installations intégrées à la démarche. Ces organismes consomment 91,5% des heures totales identifiées (882,5 heures).

Les activités se répartissent entre 11 établissements. Le Centre Communautaire Albert-Gariépy et le Collège Sainte-Anne concentrent, à eux seuls, 73% des heures utilisées par les organismes récréo-sportifs.

Les plus gros consommateurs sont les organismes généralistes avec activités récréo-sportives, au nombre de 11. Ils incluent les centres de loisirs pour familles et jeunes (5) ainsi que les clubs de l'âge d'or (6). Ces organismes consomment 517,25 heures hebdomadaires, soit 58,5% du total. En particulier, les centres de loisirs consomment 418,25 heures, soit 47,4% du total des heures consommées par les organismes récréo-sportifs. Plus de la moitié de ces heures est consommée par le Centre des Loisirs de Lachine (215,25 heures).

Les 6 clubs de l'âge d'or quant à eux, consomment ensemble 99 heures, soit un peu moins du cinquième des heures consommées par les organismes généralistes avec activités récréo-sportives.

Les heures consommées par les organismes généralistes se concentrent à 54,3% dans le Centre Communautaire Albert-Gariépy. Ensuite, elles se localisent principalement à la Maison du brasseur (18,7%) et au Collège Sainte-Anne (13,9%).

Les organismes sportifs amateurs spécialisés (intérieur) consomment 26,6% des heures totales. L'organisme le plus chronophage est le club de badminton, avec 49,5 heures hebdomadaires. Il est suivi par Gymnitours (41,5 heures et palestre dédiée) et par le club de soccer de Lachine (39 heures). À eux trois, ces organismes consomment 55% des heures d'utilisation des installations par les organismes sportifs amateurs spécialisés (intérieur). De plus, il faut relever que le club de soccer de Lachine joue aussi au soccerplex Catalogna, ces heures étant subventionnées par l'arrondissement de Lachine.

70% des heures consommées par les organismes sportifs amateurs spécialisés (intérieur) se localisent dans les gymnases du Collège Sainte-Anne. En effet, ces pratiques requièrent des espaces sportifs spécialisés, avec suffisamment d'espace et de hauteur pour que les inscrits puissent s'entraîner de manière adéquate voire participer à des compétitions.

Les heures restantes se répartissent entre le Centre Communautaire Albert-Gariépy (31 heures) puis le centre Fernand-Laplaine, le gymnase de l'école Lakeside Academy et le centre Curé-Piché.

Au nombre des sports amateurs spécialisés (extérieurs et autres), les données disponibles faisaient état de l'utilisation de la piscine du Collège Sainte-Anne par le club de canoe de Lachine, à raison de 5,5 heures hebdomadaires.

Le détail des heures consommées par organisme et par local se trouve dans l'annexe 4.

Tableau 14 Distribution des heures consommées par les organismes récréo-sportifs dans les installations

	Centre Albert-Gariépy	Chalet Lasalle	Vieille brasserie	Maison du brasseur	Centre Fernand-Laplain	Martin-Bélanger	Collège Sainte-Anne	Collège Saint-Louis	Très-Saint-Sacrement	Lakeside Academy	Curé-Piché	Total	%total
	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Gym.	Gym.	Gym.	Palestre	Gym.	Locaux multif.		
Généralistes avec activités récréo-sportives	280,75	31,5	7	96,75	10,5	12	71,75	1,5	1,5	4		517,25	68%
Sports amateurs spécialisés	31				10		168,5	17		2	12	240,5	32%
Total	311,75	31,5	7	96,75	20,5	12	240,25	18,5	1,5	6	12	757,75	100%
%total	41%	4%	1%	13%	3%	1,5%	32%	2%	0,2%	0,8%	1%	100%	

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

— Programmes municipaux

De plus, on compte un total de **26,25 heures** consacrés aux programmes municipaux de bain libre et de cours de natation à la piscine du Collège Sainte-Anne.

— Organismes non intégrés à la démarche

Quatre organismes n'ont pas été intégrés à la démarche lors de la réunion avec le comité de suivi : Karibou, Parc Intérieur, Popote Roulante et Club Photo. Cependant, ils ont aussi consommé des heures d'installations pour un total de **23 heures**.

Ces organismes s'apparentent à des organismes communautaires. Ils utilisent des locaux multifonctionnels.

FAITS SAILLANTS - OFFRE ET DEMANDE

Les organismes communautaires et récréo-sportifs intégrés dans la démarche sont au nombre de quatre-vingt-cinq (85). On compte 50 organismes communautaires et 35 organismes récréo-sportifs.

Les installations intégrées dans la démarche sont au nombre de vingt (20) et comprennent 105 locaux, pour une superficie totale d'environ 12 047 mètres carrés. On compte :

- 55 locaux administratifs permanents d'organismes et de l'arrondissement;
- 38 locaux multifonctionnels;
- 3 gymnases simples « communautaires »;
- 3 gymnases doubles « communautaires »;
- 4 palestres simples;
- 1 palestres double;
- 1 installation aquatique (2 bassins).

La synthèse des horaires-type met en évidence qu'un total de 882,5 heures est utilisé par les organismes communautaires et récréo-sportifs ainsi que par les programmes municipaux

Le Centre Communautaire Albert-Gariépy et le Collège Sainte-Anne sont les installations qui concentrent le plus d'heures, pour un total de 587 heures, soit 66,5% du total.

Les locaux communautaires concentrent 69% de l'utilisation totale des locaux à l'étude.

Les organismes les plus fortement consommateurs en heures d'utilisation sont les organismes généralistes avec offre récréo-sportive (517,25 heures).

De nombreux organismes communautaires scindent leurs activités entre différents lieux, principalement en raison du caractère peu spécialisé de leur pratique (locaux multifonctionnels)

Les organismes récréo-sportifs, et notamment ceux offrant des pratiques sportives amateurs spécialisées (intérieur) concentrent leurs activités dans certains locaux (Collège Sainte-Anne) car ils sont contraints à utiliser des installations spécialisées.

Les programmes municipaux utilisent très peu d'heures, principalement localisées dans les installations aquatiques du Collège Sainte-Anne.

Les tarifs pratiqués par les établissements et les commissions scolaires expliquent en partie la distribution hétérogène des heures dans les différents plateaux.

1.4 PORTRAIT DE LA DEMANDE – ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉO-SPORTIFS

Cette étape vise à recenser les organismes et les programmes municipaux qui offrent des activités communautaires et récréo-sportives.

Parmi tous les regroupements existants dans l'arrondissement, les organismes et programmes municipaux identifiés dans cette étude sont ceux que reconnaît l'arrondissement de Lachine et que celui-ci décide d'associer à la présente démarche.

De plus, ces organismes font usage d'installations et de locaux intérieurs, dont certains sont associés à la présente démarche (voir 1.2.).

Aussi, cette section comprend :

- Un portrait général;
- Une présentation des organismes communautaires associés à la démarche;
- Une présentation des organismes récréo-sportifs associés à la démarche;
- Une présentation des programmes municipaux (aquatiques) associés à la démarche.

1.4.1 Portrait général

Les regroupements communautaires connus et reconnus par l'arrondissement, et intégrés dans la démarche sont au nombre de quatre-vingt-cinq (85). La fiche remplie pour chacun de ces organismes par l'arrondissement figure en annexe.

Dans cette analyse, une attention particulière sera portée aux organismes récréo-sportifs dans la mesure où des besoins spécifiques en installations aquatiques et plateaux sportifs intérieurs spécialisés sont à l'étude.

La *Politique de reconnaissance des organismes de l'arrondissement de Lachine*⁸ prévoit la classification de ces organismes en neuf (9) catégories :

- Organismes sportifs, culturels ou de loisir pour les jeunes de moins de 18 ans (A);
- Organismes communautaires (B);
- Organismes régionaux (C);
- Organismes dont la mission est la gestion d'une installation sportive aquatique (D);
- Tables de concertation, organismes de revitalisation, de défense de droits et d'économie sociale (E);
- Clubs de service (F);
- Organismes sportifs, culturels ou de loisir pour les adultes et aînés (G);
- Organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances (H).

⁸ Arrondissement de Lachine (2018). *Politique de reconnaissance des organismes de l'arrondissement*, 84 p. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_lch_fr/media/documents/politique_reconnaissance_soutien%20organismes_butnonlucratif.pdf, consulté le 26 juillet 2018.

Dans la perspective de l'étude, les 85 organismes ont été regroupés en deux catégories :

- Organismes communautaires (49);
- Organismes récréo-sportifs (35).

Toutefois, les catégories utilisées par l'arrondissement ont été prises en compte pour évaluer l'intensité et la spécialisation de l'usage des locaux par les organismes.

Par exemple, certains organismes nécessitent de simples locaux de réunion, alors que d'autres ont besoin de locaux équipés pour cuisiner, de salles polyvalentes autorisant certains jeux de ballon, etc.

Au sein des organismes récréo-sportifs, certains regroupements accèdent aux bassins aquatiques intérieurs. D'autres utilisent des gymnases pour la pratique récréative ou compétitive. Enfin, certains utilisent des locaux multifonctionnels et des palestres.

De plus, cette analyse reflète principalement

Les programmes municipaux consistent principalement en du bain libre et des cours de natation offerts à la piscine du Collège Sainte-Anne. Ils seront présentés à la suite.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les organismes désignés comme communautaires sont au nombre de cinquante (50). Dans la présente étude, ils ont été regroupés en 6 catégories, détaillée dans le tableau suivant :

- Lutte contre la violence, la détresse psychologique et la dépendance;
- Soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle;
- Soutien aux personnes avec des besoins spécifiques;
- Organismes d'activités communautaires;
- Organismes de concertation;
- Organisme environnemental.

Ces catégories ne sont pas les mêmes que celles utilisées par l'arrondissement. Elles ont vocation à soutenir la réflexion sur l'utilisation des locaux. Aussi, cette classification diffère en partie de la politique de reconnaissance de l'arrondissement.

Tableau 15 Répartition des organismes communautaires selon leur vocation générique

Type d'organisme	Nombre
Lutte contre la violence, la détresse psychologique et la dépendance	9
Soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle	9
Soutien aux personnes avec des besoins spécifiques	6
Organismes d'activités communautaires	9
Organismes de concertation	16
Organisme environnemental	1
Total	50

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes de lutte contre la violence, la détresse psychologique et la dépendance

Les organismes de lutte contre la violence, la détresse psychologique et la dépendance sont au nombre de 9. Ils désignent des regroupements qui se consacrent à l'aide aux personnes souffrant d'addictions (alcool, narcotiques, drogues, jeu, etc). Ces organismes accompagnent aussi, pour certains d'entre eux, les familles et les proches des souffrants.

Tableau 16 Organismes de lutte contre la détresse psychologique et la dépendance

Nom de l'organisme	Vocation
Anorexie et Boulimie Québec (ANEB)	Troubles alimentaires
Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus	Toxicomanie
<i>Gamblers</i> anonymes de Lachine	Jeu compulsif
Groupe d'entraide Lachine-Saint-Pierre	Problèmes de santé mentale
Narcotiques anonymes de Lachine	Dépendance aux narcotiques
Oméga	Problèmes de santé mentale
Projet Suivi Communautaire	Problèmes de santé mentale
Triangle de Lachine L'Étincelle	Dépendance à l'alcool
Travail de rue Action Communautaire (TRAC)	Marginalité sociale, prévention ITSS

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle

Les organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle sont au nombre de 9. Ils désignent des regroupements qui apportent aux nouveaux arrivants, aux jeunes, aux personnes en recherche d'emploi, aux plus démunis, des services de soutien voire de dépannage (alimentaire). Ces organismes utilisent des locaux permanents ou bien des locaux polyvalents dans les établissements de l'arrondissement ou avec lesquels ce dernier détient une entente.

D'autres organismes, comme le Centre Multi Ressources de Lachine (CMRL), les maisons des jeunes (P'tite Maison de Saint-Pierre, la Maison des Jeunes L'Escalier de Lachine) ou encore le comité de logement de Lachine-Lasalle fournissent aussi ces services. Cependant, en raison de leur utilisation de nombreux plateaux sportifs et multifonctionnels (CMRL et maison des jeunes), ils ont été intégrés à d'autres catégories.

Tableau 17 Organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle

Nom de l'organisme	Vocation
Carrefour d'entraide de Lachine	Sécurité alimentaire
Corporation de Développement Économique et Communautaire Lasalle-Lachine (CDEC)	Recherche d'emploi (régional)
Centre d'Action Bénévole de l'Ouest-de-l'île	Bénévolat (régional)
Carrefour Jeunesse Emploi Marquette	Insertion socio-professionnelle
Centre PRISME (centre communautaire multiethnique)	Intégration des immigrants
Collective Community Services	Anglophones vulnérables
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)	Intégration des immigrants
Fondation de la Visite	Soutien aux familles
Le relais populaire de Lachine	Sécurité alimentaire

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes de soutien aux personnes avec besoins spécifiques

Les organismes de soutien aux personnes avec des besoins spécifiques sont au nombre de 6. Ils désignent des organismes offrant du soutien, des services et/ou des activités récréatives et de loisirs à des clientèles particulières - déficiences physiques, mentales – et à leurs proches – proches aidants. Ces organismes utilisent ponctuellement des équipements spécialisés (piscines, gymnases, etc).

Tableau 18 Organismes de soutien aux personnes avec des besoins spécifiques

Nom de l'organisme	Vocation
Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels (WIAIH)	Déficiência intellectuelle (régional)
AVA-TIL Inc.	Déficiência intellectuelle légère
Club des personnes handicapées du Lac Saint-Louis	Déficiência physique (régional)
Corporation L'Espoir	Déficiência intellectuelle
Groupe des aidants du Sud-Ouest	Proches aidants (régional)
Parrainage Civique	Déficiência intellectuelle et marginalité (régional)

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes d'activités communautaires

Les organismes d'activités communautaires sont au nombre de 9. Ils désignent des regroupements offrant une gamme diversifiée d'activités destinées à des groupes d'intérêt : entraide communautaire entre femmes, lutte contre la violence conjugale et activités, philanthropie, aide aux devoirs, formation théorique à la navigation. Ces organismes ont généralement besoin de locaux polyvalents (salles de classe, grands locaux).

Tableau 19 Organismes d'activités communautaires

Nom de l'organisme	Vocation
Cercle des Fermières de Lachine	Entraide communautaire (femmes)
Cercle des Fermières de Saint-Pierre	Entraide communautaire (femmes)
Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre	Entraide communautaire (philanthropie)
Club Lions de Lachine	Entraide communautaire (philanthropie)
Club optimiste Lachine	Entraide communautaire (devoirs)
J'apprends avec mon enfant	Entraide communautaire (parents-enfants : programmes pédagogiques)

Nom de l'organisme	Vocation
Les productions Multisens	Multilinguisme
Garde côtière auxiliaire canadienne	Formation théorique à la navigation (régional)
Le Parados	Lutte contre la violence conjugale et activités multiples

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Groupes de concertation

Enfin, 16 groupes de concertation rassemblent les organismes de Lachine autour de vocations variées - jeunesse, jardins communautaires, diversité culturelle, etc – avec des besoins en locaux polyvalents.

Tableau 20 Organismes de concertation

Nom de l'organisme	Vocation
Comité d'action en sécurité urbaine de l'Arrondissement de Lachine (CASUAL)	Sécurité alimentaire
Comité de revitalisation intégrée du quartier Saint-Pierre	Revitalisation urbaine
Comité des jardins communautaires de Lachine	Jardins communautaires
Comité habitation de Lachine	Concertation
Comité scolarisation de Lachine	Concertation
Commission sportive du Lac Saint-Louis	Sports (régional)
Concert'action Lachine	Concertation
Comité de vie de quartier Duff Court (COVIQ)	Vie de quartier
Groupe de travail en sécurité alimentaire de Lachine (GTSAL)	Sécurité alimentaire
Table de concertation jeunesse de Lachine	Jeunesse
Table de concertation petite enfance Dorval-Lachine	Petite enfance (régional)
Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine (TRAIL)	Interculturalité
Union des familles de Lachine	Familles
Famille Canine de Lachine	Parc à chiens
Table de concertation 50 ans et + Dorval-Lachine	Aînés (régional)
Comité de logement Lasalle-Lachine	Concertation

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organisme environnemental

Enfin, un organisme, le Groupe de Recherche en macro-écologie (GRAME), a été identifié à part des autres organismes. Il n'utilise pas de locaux spécifiques.

Tableau 21 Organisme environnemental

Nom de l'organisme	Vocation
Groupe de recherche appliquée en macro-écologie (GRAME)	Recherche (régional)

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

ORGANISMES RÉCRÉO-SPORTIFS

Les organismes récréo-sportifs sont au nombre de trente-cinq (35). Ils représentent 42% des organismes connus ou reconnus par l'arrondissement de Lachine et associés à la démarche. Ils ont été regroupés dans les trois catégories suivantes, détaillées dans le tableau ci-dessous :

- Programme généraliste avec activités récréo-sportives;
- Sports amateurs spécialisés.

Les organismes concernés par cette catégorie sont ceux qui offrent des loisirs récréo-sportifs spécialisés (pratique sportive spécialisée) ou bien des programmes généralistes incluant des activités récréo-sportives (camps de jour, club pour aînés).

Tableau 22 Répartition des organismes récréo-sportifs selon leur vocation générique

Type d'organisme	Nombre
Programme généraliste avec activités récréo-sportives	16
Sports amateurs spécialisés	19
Total	35

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes généralistes avec activités récréo-sportives

Les organismes généralistes avec activités récréo-sportives sont au nombre de seize (16). Ils désignent des regroupements offrant une programmation d'activités variées aux familles, aux jeunes et aux aînés.

Ces organismes peuvent coordonner les activités d'autres organismes en gérant les lieux dans lesquels ceux-ci développent leur programmation : le centre des loisirs, le Centre Multi Ressources de Lachine.

Ces organismes peuvent utiliser des installations spécialisées de manière occasionnelle, par exemple pour pratiquer le conditionnement physique ou des jeux collectifs. D'autres utilisent de vastes espaces comme les gymnases ou les salles polyvalentes pour pratiquer avec des instruments et un volume sonore élevé.

Des organismes comme le Centre Multi Ressources de Lachine et la P'tite Maison de Saint-Pierre (maison des jeunes) ont une vocation d'organisme communautaire. Cependant, comme ils utilisent plusieurs plateaux sportifs et multifonctionnels pour une partie de leurs programmes, ils ont été classés dans la catégorie des organismes généralistes avec activités récréo-sportives.

Tableau 23 Organismes généralistes avec activités récréo-sportives

Nom de l'organisme	Vocation
Centre de loisirs	Loisirs familles
Centre Multi Ressources de Lachine	Loisirs familles
La P'tite Maison de Saint-Pierre	Loisirs familles
La Maison des Jeunes L'escalier de Lachine	Loisirs jeunes
Club Zone de Lachine	Loisirs jeunes
Girls Guide of Canada	Loisirs jeunes
Escadron 686 Lachine-Dorval	Loisirs jeunes
Summerlea Scout Group	Loisirs jeunes
Club d'âge d'or de l'Annunziata	Loisirs aînés
Club d'âge d'or de Saint-Pierre	Loisirs aînés
Club d'âge d'or Saints-Anges de Lachine	Loisirs aînés
Club d'âge d'or Soleil de Lachine	Loisirs aînés
Club or et argent	Loisirs aînés
La Théière/The Tea Pot	Loisirs aînés
Le Réveil de Lachine	Loisirs aînés
Harmonie de Lachine	Loisirs aînés

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes de sports amateurs spécialisés

Les organismes de sports amateurs spécialisés intégrés à l'étude sont au nombre de dix-neuf (19). Ils rassemblent des regroupements offrant une pratique de niveau récréatif à compétitif dans différentes disciplines, pour les jeunes ou des publics de tous âges.

Elles requièrent des installations spécifiques, comme des bassins aquatiques, un gymnase, une palestre équipée d'agrès, des locaux adaptés, par exemple aux sports de balle.

Tableau 24 Organismes de sports amateurs spécialisés (intérieur)

Nom	Vocation
Art Martial Moderne	Arts martiaux
Association de Basketball de Lachine	Basketball
Badminton de Lachine	Badminton
Club d'athlétisme de Lachine	Athlétisme
Club de soccer de Lachine SC	Soccer
Club Gymnitours de Lachine	Gymnastique
Association de baseball amateur de Lachine	Baseball
Club de natation de Lachine	Natation
Karate Do de Lachine	Karaté
Club de canoe de Lachine	Canoe et kayak
Club des coureurs Boréal	Course à pied
Club de patinage artistique de Lachine	Patinage artistique
Club de raquetteurs Le Marquette de Lachine Inc	Raquette
École de voile de Lachine Inc.	Voile
Club de curling de Lachine	Curling
Association de hockey sur glace de Lachine Inc.	Hockey sur glace
Aviron Lachine	Aviron
Centre récréatif de Lachine-Ouest Inc.	Gestion de piscine
Association de la piscine Dixie	Gestion de piscine

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Programmes municipaux (aquatiques)

Les programmes municipaux pris en considération dans la démarche désignent principalement les cours de natation pour les enfants et les bains libres offerts à la piscine du Collège Sainte-Anne. Ces cours sont fournis en régie municipale.

Le programme Graffiti est aussi fourni en régie municipale. Il s'agit d'un programme d'art urbain qui développe de nombreuses activités hors-les-murs (déplacement dans les polyvalentes, notamment). Néanmoins, ce programme dispose de locaux permanents dans le centre Albert-Gariépy.

1.4.2 Évolution de la participation, des inscriptions aux organismes communautaires et récréo-sportifs

Note méthodologique

Les informations dont disposait l'arrondissement portaient principalement sur les années 2017 et 2016. Aussi, dans un souci de cohérence, l'analyse s'est limitée à une observation de la participation sur les années 2017 et 2016, les données de 2015 faisant l'objet d'un examen à titre indicatif.

Même parmi les données de 2016 et de 2017, certaines informations transmises par le biais de fiches informatives sont lacunaires pour certains organismes. Aussi, les conclusions et le diagnostic s'appuient sur des tendances d'ordre général, les différences d'effectifs (surtout celles indiquant une réduction) devant être considérées avec prudence. Souvent, elles reflètent l'absence d'information, ou alors un défaut de transmission de ces informations à l'arrondissement, plutôt qu'une variation à la baisse du nombre d'inscrits.

Qui plus est, pour certains organismes, il n'a pas été possible de séparer les informations relatives aux non-résidents provenant d'autres arrondissements de la Ville de Montréal et aux non-résidents provenant de l'extérieur de la Ville de Montréal. Lorsque ces situations prévalaient, le calcul a valorisé la distinction entre résidents et non-résidents (Ville de Montréal et extérieur considérés comme un ensemble).

De plus, certains organismes considèrent les données relatives au nombre de membres ou de populations desservies comme confidentielles en raison de la nature des services ou de l'assistance fournies. Pour cette raison, ces informations n'ont pas été incluses dans les calculs relatifs à l'étude. En revanche, elles ont été prises en compte sur une base qualitative dans l'analyse des besoins.

Enfin, pour certains organismes, il ne s'est pas avéré pertinent de regarder le nombre de membres. En effet, des organismes comme les tables de concertation rassemblent surtout les représentants d'autres organismes spécialisés autour d'une thématique transversale, et un nombre assez réduit de citoyens.

Dans l'ensemble ces fiches permettent tout de même d'évaluer au plus près la participation aux organismes récréo-sportifs, auxquels une attention particulière est prêtée dans cette étude en raison de la spécificité de leurs besoins (gymnases, installations aquatiques).

Cette étape s'appuie donc sur un portrait de l'évolution de la participation, du membership et des inscriptions aux différentes installations et programmes de l'arrondissement au cours des deux (2) dernières années, afin de cerner les tendances au niveau de la demande d'activités récréo-sportives et communautaires.

DONNÉES GÉNÉRALES DISPONIBLES

Cette section propose un bref portrait des tendances en matière :

- D'inscriptions aux programmes de l'arrondissement
- De participation des résidents, non-résidents (autres arrondissements de Montréal) et non-résidents (extérieur de Montréal);
- D'évolution de la participation entre 2016 et 2017, lorsque cela s'avère possible.

Selon les informations fournies par l'arrondissement de Lachine, l'ensemble des organismes inclus dans la démarche, au nombre de quatre-vingt-cinq (85), totalisent 31 692 inscrits pour l'année 2017.

Tableau 25 Inscriptions et membres des organismes inclus dans la démarche, 2017

Organisme	2017			Total
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	
Organismes communautaires	4 929		18 334	23 263
Organismes récréo-sportifs	7 158	862	409	8 429
Total	12 087		19 605	31 692

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

En 2017, les inscriptions aux organismes communautaires représentent 73% du total des inscriptions, une proportion similaire à 2016 (77%). Ce résultat est partiellement biaisé par le fait que de nombreux organismes communautaires ont aussi une vocation régionale et accueillent des non-résidents de l'arrondissement.

Les organismes récréo-sportifs se distinguent par un poids plus important du nombre de résidents lachinois : 85% en 2017 contre 21% pour les organismes communautaires.

Tableau 26 Part des inscriptions et membres des organismes inclus dans la démarche selon le lieu de résidence, 2017

Organisme	2017			%total
	%résidents (Lachine)	%non-résidents (Montréal)	%non-résidents (extérieur)	
Organismes communautaires	21%		79%	73%
Organismes récréo-sportifs	85%	10%	5%	27%
Total	38%		62%	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les organismes communautaires, présentés dans une section précédente, rassemblent 50 organismes présents sur le territoire de Lachine. Pour les besoins de l'étude, ils ont été regroupés en six catégories différentes.

Le nombre d'inscriptions enregistrées par l'arrondissement en 2017 va jusqu'à 23 263.

Tableau 27 Inscriptions aux organismes communautaires 2016 et 2017

Organisme	2017		Total
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal et extérieur)	
Lutte contre la détresse psychologique et les dépendances	1 642	289	1 931
Soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle	2 916	17 334	20 250
Soutien des personnes avec besoins particuliers	251	597	848
Organismes offrant des activités de type communautaire	120	114	234
Tables de concertation			
Organisme environnemental		N/D	
Total	4 929	18 334	23 263

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Parmi les inscriptions, la part des organismes offrant du soutien à la qualité de vie et à l'insertion professionnelle est notoire. Comme indiqué précédemment, malgré le grand nombre de personnes desservies, ces organismes ne nécessitent pas de locaux spécialisés. Parfois, les organismes disposent de locaux permanents et desservent leurs inscrits dans d'autres lieux (Exemple : sur le terrain) ou alors durant des activités ponctuelles (Exemple : distribution alimentaire).

Le deuxième groupe d'organismes dont le nombre d'inscrits est le plus élevé est celui des organismes offrant des activités de type « loisirs communautaires ». Ces organismes se réunissent plus régulièrement dans des locaux à l'étude (Exemple : cercle des fermières, etc).

Le tableau ci-dessous met aussi en évidence que les organismes communautaires se déploient davantage à l'échelle régionale que les organismes récréo-sportifs. En effet, les organismes de lutte contre la détresse

psychologique, offrant des activités communautaires et les autres organismes trouvent la majorité de leur effectif sur le territoire lachinois.

Cependant, les organismes qui concentrent la majorité des effectifs, comme les organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle et de soutien des personnes avec des besoins particuliers, trouvent une grande partie de leur effectif dans les autres arrondissements de la Ville de Montréal ou à l'extérieur de celle-ci.

La section suivante détaille les inscriptions dans chacune des catégories d'organismes communautaires identifiées.

Organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances

Les organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances rassemblent jusqu'à 2 000 participants en 2017. Des données non renseignées ne nous permettent pas de renseigner le nombre de participants à certains organismes, comme le TRAC. Le profil de ces organismes est extrêmement varié, avec des groupes allant d'une petite dizaine (ANEB, *gamblers* anonymes, etc) à plus de cent ou mille participants (Cumulus, Oméga, etc).

Ces groupes utilisent des locaux polyvalents, ou alors sont occupants de locaux permanents et interviennent dans la rue ou d'autres milieux.

Ce type d'organisme communautaire se caractérise par sa forte assise lachinoise. En 2016, 78% des membres des organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances provenaient de l'arrondissement. Cette assise est plus nuancée pour des organismes tels que l'ANEB (20% de Lachinois ou encore l'organisme Oméga, qui apporte du soutien à la maladie mentale (17% de Lachinois).

En revanche, la section de Cumulus implantée sur le territoire de Lachine et le groupe d'entraide Lachine-Saint-Pierre sont fréquentés essentiellement par des résidents de l'arrondissement.

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 5.

Organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle

Les organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle se caractérisent par un profil bien plus régional que le groupe précédent. Sur les organismes pour lesquels les données étaient disponibles (5 sur 9), on dispose d'informations relativement complètes pour 2017. Aussi, le nombre de 20 250 inscrits en 2017 contre 16 312 inscrits en 2016 témoigne d'une demande en augmentation pour ce type d'organismes.

Il faut noter qu'avec 16 586 participants, le Centre d'Action Bénévole de l'Ouest-de-l'Île – à vocation plutôt régionale - remporte 77% de l'effectif enregistré en 2017.

Deux organismes parmi les cinq pour lesquels les données étaient disponibles disposent d'un ancrage territorial fort, avec 93% et 99% des inscriptions (Carrefour d'entraide de Lachine, Carrefour Jeunesse

Emploi Marquette). Les trois autres organismes sont, en revanche, déployés à l'échelle de l'Ouest-de l'île, ou, tout au moins, du périmètre Lasalle-Lachine.

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 5.

Organismes de soutien aux personnes avec besoins particuliers

La vocation de centre de services régional de Lachine présentée pour le groupe précédent se vérifie aussi avec le profil des organismes de soutien aux personnes avec besoins particuliers. L'effectif varie entre 848 inscrits en 2017 et 2 500 participants en 2016.

Cependant, l'analyse de la distribution des inscriptions pour l'année 2016 permet d'identifier qu'en moyenne 10% de ces dernières proviennent de Lachine alors que 90% des inscrits sont issus des autres arrondissements ou alors de l'extérieur de la Ville de Montréal.

Cette affirmation se vérifie notamment pour les trois groupes le plus nombreux, Parrainage Civique, Corporation L'Espoir et l'association de l'Ouest-de-l'île pour les handicapés intellectuels, dont, respectivement, 94%, 90% et 98% des inscrits ne résident pas à Lachine.

En revanche, le club des personnes handicapées du Lac-Saint-Louis rassemble essentiellement des résidents de l'arrondissement (83%).

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 5.

Organismes offrant des activités communautaires

En 2016, ce groupe rassemblait jusqu'à 7 984 participants autour d'activités requérant des locaux polyvalents sur une base mensuelle, hebdomadaire ou ponctuelle. En raison de données confidentielles, il ne nous est pas possible d'intégrer les informations relatives à l'organisme Le Parados. Néanmoins, on peut estimer la participation totale à cet organisme (environ 500 à 600 personnes) et son taux de résidence (100%).

L'organisme le plus nombreux, celui du Club optimiste de Lachine, est fondé sur de l'entraide intergénérationnelle dans l'arrondissement. Il rassemble 5 898 inscrits, soit 74% de l'effectif de cette catégorie. Le deuxième organisme le plus nombreux, « J'apprends avec mon enfant », rassemblait environ 1 600 inscrits en 2016.

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 5.

Ces organismes se caractérisent par une forte assise territoriale, pour la plupart d'entre eux. Ainsi, le Club Optimiste, les cercles des Fermières et le Club Lions, recrutent leurs inscrits principalement sur le territoire de Lachine, ou alors dans le quartier de Saint-Pierre.

L'organisme des Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre déploie ses activités à l'échelle régionale (60% de non-résidents), tout comme l'organisme J'apprends avec mon enfant (environ 86% de non-résidents). Cependant, ce dernier organisme rassemble 100% de Lachinois dans les activités organisées sur le territoire de l'arrondissement.

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 5.

Tables de concertation

Les tables de concertation sont des organismes qui réunissent d'autres organismes spécialisés autour d'une thématique partagée, et ce dans le but de fédérer leurs efforts en vue d'atteindre leurs objectifs. En raison de leur mission, ces organismes utilisent des locaux gérés par l'arrondissement ou alors avec lesquels celui-ci dispose d'une entente.

Cependant, il est peu représentatif d'indiquer le nombre de participants à ces organismes, dans la mesure où ils sont composés essentiellement de membres ou de petites missions issues d'autres organismes.

Dans la mesure où nous disposons du nombre de participants particuliers à certains de ces organismes, le tableau ci-dessous informe sur l'ampleur de ces regroupements. Ainsi, le comité de revitalisation urbaine de Saint-Pierre, rassemblé autour du projet commun et des grands travaux de réfection de l'échangeur autoroutier dans le quartier, a réuni 800 citoyens (en plus des organismes de quartier) en 2016 autour d'une réflexion commune.

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 5.

Organisme environnemental

Pour le Groupe de recherche appliquée en macro-écologie (GRAME) basé dans l'arrondissement de Lachine, nous ne disposons de données que pour l'année 2016. Ce regroupement rassemble 5 814 participants, issus à 97% de l'arrondissement de Lachine.

Cette forte participation est liée au fait que le GRAME anime aussi l'écoquartier de l'arrondissement, procède à la sensibilisation à la collecte différenciée des déchets, au verdissement, à l'éducation environnementale, etc

À titre d'intervenant dans le quartier, le GRAME dispose donc de locaux propres mais rayonne aussi dans de nombreux autres établissements de l'arrondissement.

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 5.

ORGANISMES RÉCRÉO-SPORTIFS

Les organismes récréo-sportifs rassemblent trente-cinq (35) organismes présents sur le territoire de Lachine et distribués en trois catégories distinctes. En 2017, le nombre total d'inscrits s'élevait à 8 429.

Bien que certaines des données soient lacunaires, les informations fournies permettent toutefois de cerner de grandes tendances pertinentes pour la présente analyse.

Certains groupes, utilisateurs occasionnels des locaux à l'étude, ont aussi été considérés dans le calcul. Ainsi en va-t-il du club de hockey (voir annexes, tableaux 53 et 54).

Tableau 28 Inscriptions aux organismes récréo-sportifs, 2016 et 2017

Organisme	2017				2016			
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Organismes généralistes avec offre récréo-sportive	1 752	206	177	2 135	3 646	500	300	4 446
Organismes amateurs spécialisés	5 406	656	232	6 294	5 023	540	201	5 764
Total	7 158	862	409	8 429	6 664	1 040	501	10 210

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

En 2017, les organismes amateurs spécialisés rassemblaient la plus grande partie des effectifs, avec 75% du total.

En 2017 et en 2016, la provenance des inscrits aux organismes récréo-sportifs offrait un profil stable avec 85% de l'effectif résidant à Lachine, 10% dans les autres arrondissements de Montréal et 5% à l'extérieur de la Ville de Montréal. Cette distribution est assez homogène dans les trois catégories d'organismes, les organismes amateurs spécialisés concentrant une part de résidents de Lachine un peu plus importante que les organismes généralistes offrant des activités récréo-sportives (intérieur : 83% et 86% en 2017 et 2016 ; extérieurs et autres : 88% en 2017 et 2016).

Tableau 29 Part des inscriptions aux organismes récréo-sportifs selon le lieu de résidence, 2016 et 2017

Organisme	2017				2016			
	%résidents (Lachine)	%non-résidents (Montréal)	%non-résidents (extérieur)	Total	%résidents (Lachine)	%non-résidents (Montréal)	%non-résidents (extérieur)	Total
Organismes généralistes avec offre récréo-sportive	82%	10%	8%	25%	82%	11%	7%	44%
Organismes amateurs spécialisés	86%	10%	4%	75%	87%	9%	3%	56%
Total	85%	10%	5%	100%	85%	10%	5%	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

La variation des inscriptions aux organismes récréo-sportifs entre 2016 et 2017 doit être considérée avec circonspection. Comme pour les organismes communautaires, une part des informations disponibles est lacunaire ou pas encore compilée. La diminution de l'effectif des résidents dans les organismes généralistes avec offre récréo-sportive correspond surtout à l'absence de données pour le centre de loisirs de Lachine pour 2017.

En revanche, les organismes amateurs spécialisés, dont les informations sont plus continues, font état d'une augmentation de leur effectif de +9% entre les deux années, avec une croissance importante des non-résidents provenant de Montréal (+21%) et de l'extérieur de Montréal (+15%).

Tableau 30 Variation des inscriptions aux organismes récréo-sportifs, 2016-2017

Organisme	%var 2016-2017			
	%var résidents (Lachine)	%var non-résidents (Montréal)	%var non-résidents (extérieur)	%var total
Organismes généralistes avec offre récréo-sportive	-52%	-59%	-41%	-52%
Organismes amateurs spécialisés	7,6%	21%	15%	9%
Total	-17%	-17%	-18%	-17%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes généralistes avec offre récréo-sportive

Les organismes généralistes avec une offre récréo-sportive rassemblaient 2 135 inscrits en 2017. L'organisme qui concentrait le plus grand nombre de participants était le Centre de Loisirs, avec 45% du total, soit 2 014 inscrits. Ce total inclut aussi la participation aux camps de jour de l'organisme.

Le club pour aînés La Théière/The Tea Pot concentrait environ 13% de l'effectif total, avec 594 inscrits en 2017, soit plus qu'en 2016 (582 inscrits).

La P'tite Maison de Saint-Pierre, organisme offrant des activités pour toute la famille dans le quartier Saint-Pierre, rassemblait 7% de l'effectif, avec 322 inscrits en 2016. De toute évidence, les inscriptions étaient lacunaires ou pas encore complétées pour 2017, année pour laquelle l'organisme ne rassemble que 117 inscriptions.

Avec 82% de résidents de Lachine parmi les inscrits, en moyenne en 2016, ces organismes offrent un profil de base assez homogène. Le taux de résidents varie entre 67% et 98% pour les 16 organismes.

L'évolution des organismes généralistes qui offrent des activités récréo-sportives est très hétérogène. On enregistre une forte diminution généralisée des effectifs mais il faut considérer ces données avec prudence. Elles pourraient surtout refléter des données lacunaires, en cours de collecte ou pas encore compilées.

Certains organismes, comme la Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine connaissent une forte augmentation, avec des apports extérieurs (non-résidents de la Ville de Montréal). C'est aussi le profil du groupe de scout Summerlea, dont le taux de variation des non-résidents issus d'autres arrondissements a bondi de +300% en raison du retrait des effectifs lachinois ou extérieurs. Les clubs de l'âge d'or connaissent une progression modérée ou une diminution, sauf le club d'âge d'or des Saints-Anges de Lachine (+29%).

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 6.

Organismes sportifs amateurs spécialisés

Les organismes sportifs amateurs se caractérisent par des données plus complètes sur les années 2016 et 2017. L'effectif de ces organismes sportifs est passé de 5 764 à 6 294 inscrits, avec une augmentation de +9%.

Le club de soccer rassemble l'effectif le plus nombreux, soit 1 085 inscrits en 2017, contre 1 007 inscrits en 2016 (17% des organismes sportifs amateurs spécialisés en 2017). Gymnitours, qui rassemblait 627 inscrits en 2017, soit 10% du total. Le club de natation se place en 3^e position, avec 552 inscrits en 2017. L'association de la Piscine Dixie, avec 1 032 inscrits en 2017, et le Centre récréatif de Lachine Ouest, avec 680 inscrits, comptent aussi au nombre des organismes les plus importants.

La plupart de ces groupes se caractérisent par une forte assise territoriale, 7 organismes concentrant entre 73% et 100% de Lachinois. Les organismes sportifs disposant d'un rayonnement plus régional sont le club de badminton de Lachine, avec 48% de non-résidents de l'arrondissement et le club d'athlétisme de Lachine, avec seulement 28% de résidents en 2017. Le club de raquetteurs ne rassemble que 2% de Lachinois.

De plus, le taux de non-résidents dans ces deux organismes a diminué. Le club de badminton a enregistré une diminution de -15% des résidents de Lachine inscrits entre 2016 et 2017. Le club d'athlétisme a enregistré une diminution de -28% du nombre de résidents de Lachine sur la même période.

En revanche, le taux de variation des non-résidents issus d'autres arrondissements de Montréal a atteint +164% sur la période pour le club d'athlétisme, et +200% pour les non-résidents en provenance de l'extérieur de la Ville. Cet organisme a donc un fort rayonnement régional. Des taux moins élevés mais positifs sont enregistrés pour le club de badminton. Ils sont, respectivement, de +23% et de +140%.

Les organismes qui disposaient déjà d'une forte base territoriale ont tous connu une forte augmentation globale de leur effectif, couplée à une forte augmentation de la part des résidents de Lachine inscrits entre 2016 et 2017.

L'organisme qui a enregistré le plus fort taux de variation est le club Art Martial Moderne, pour lequel les données de 2015 sont disponibles. Ce club a connu une progression globale de +508% de son effectif entre 2015 et 2017. Son effectif résident de Lachine a connu une augmentation de +1 106%, passant de 16 personnes à 193 personnes. Ensuite, le club Aviron Lachine, avec une augmentation de +423% depuis 2015. Il est suivi du club de natation (+82%), lequel connaît aussi un accroissement de +62% de son effectif résident.

L'association de baseball amateur, pour laquelle les données de 2015 sont aussi disponibles, connaît une certaine stabilité de son effectif lachinois, lequel oscille entre 138 inscrits (2016) et 135 inscrits (2015). En revanche, l'organisme perd son effectif non-lachinois entre 2015 et 2017, ce qui occasionne une diminution de -6% de son effectif global sur la période.

Les tableaux relatifs à l'inscription dans chacun des organismes pour les deux dernières années se trouvent en annexe 6.

Programmes municipaux (aquatiques)

Les principaux programmes municipaux concernés par la démarche sont ceux du bain libre et des cours de natation offerts principalement aux enfants, notamment dans le cadre du programme de la Croix-Rouge. Ils se déroulent à la piscine du Collège Sainte-Anne.

Pour ces programmes, il n'a pas été possible d'obtenir de l'information sur la part des résidents et des non-résidents inscrits. En revanche, des données sur la fréquentation du bain libre et sur les cours de natation a pu être fournie par l'arrondissement.

En ce qui concerne le bain libre, l'arrondissement signale que la piscine intérieure du Collège Sainte-Anne n'est pas utilisée au cours des mois estivaux (juin, juillet, août). L'horaire-type hebdomadaire renseigne que le bain libre est un programme disponible 6 jours sur 7 à la piscine du Collège Sainte-Anne. Le bain libre, en 2017, est fréquenté à hauteur de 5 748 entrées. La participation a chuté de -15% entre 2016 et 2017. L'arrondissement estime, d'après ses propres investigations, que les problèmes de propreté sont à l'origine de cette diminution.

Une tendance similaire est observée pour les cours de natation. La participation de 953 inscrits, en 2017, a chuté de -19% depuis 2016.

Le *Portrait des installations aquatiques dans les arrondissements de la Ville de Montréal* (2012) permet de renseigner davantage cette participation. En 2009, 7 ans après l'ouverture de cette installation, la participation au bain libre s'élevait à 5 233. Malgré une chute récente de la participation, on constate qu'entre 2009 et 2017, le nombre d'entrées aux bains libres s'est maintenu, voire a connu une progression (+9,8%).

De la même manière, le nombre total d'inscription aux cours de natation a augmenté depuis 2009, date à laquelle le nombre d'inscrits s'élevait à 843. Entre 2009 et 2017, le nombre d'inscrits aux cours de natation a augmenté de +13%.

Tableau 31 Incriptions aux programmes municipaux de natation, 2016 et 2017

Programme	2017	2016	% var 2016-2017
Bain libre	5 748	6 792	-15%
Cours de natation	953	1 173	-19%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

FAITS SAILLANTS – PORTRAIT DE LA DEMANDE

Il est difficile d'apprécier sur trois ans l'évolution de la participation, du *membership* et des inscriptions aux organismes, installations et programmes en raison du caractère lacunaire des données pour l'année 2015.

La participation, le *membership* et les inscriptions aux organismes et programmes municipaux représentent un effectif total de 31 692 personnes.

En 2017, les inscriptions aux organismes communautaires représentent 73% de l'effectif total.

En 2017, les inscriptions aux organismes récréo-sportifs représentent 27% de l'effectif total.

La part des résidents de Lachine au sein des organismes communautaires atteint 21%, marquant le rayonnement régional de ces derniers.

Pour les organismes récréo-sportifs, la part des résidents égale 86%, marquant la forte assise locale de ces derniers.

Avec une participation allant jusqu'à 20 000 personnes, les organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle remportent la plus large part de l'effectif des organismes communautaires. Ces organismes connaissent aussi une forte croissance de leur participation, du *membership* et des inscriptions.

Les organismes sportifs amateurs spécialisés présentent aussi une forte assise lachinoise (85% de résidents) et une croissance de leur effectif de +9% entre 2016 et 2017.

Le club de soccer de Lachine, avec 1 085 inscriptions en 2017 dispose d'un effectif nombreux. Il connaît aussi une croissance des inscriptions de l'ordre de +36% entre 2016 et 2017.

Le club de soccer est aussi l'organisme dont le nombre d'inscrits est le plus élevé de tous les organismes récréo-sportifs après le Centre des Loisirs de Lachine (2014 inscriptions en 2016).

Les programmes municipaux, notamment ceux de la piscine, font état d'une participation et d'inscriptions égale à supérieure à celles enregistrées il y a près de 10 ans, en 2009.

1.5 INDICATEURS ET COMPARABLES

À partir de l'information colligée lors des précédentes tâches, il s'agit de mesurer l'adéquation entre l'utilisation des locaux communautaires et des plateaux sportifs et les besoins estimés des différents groupes de clientèles et leurs pratiques sportives et récréatives et les besoins en locaux communautaires.

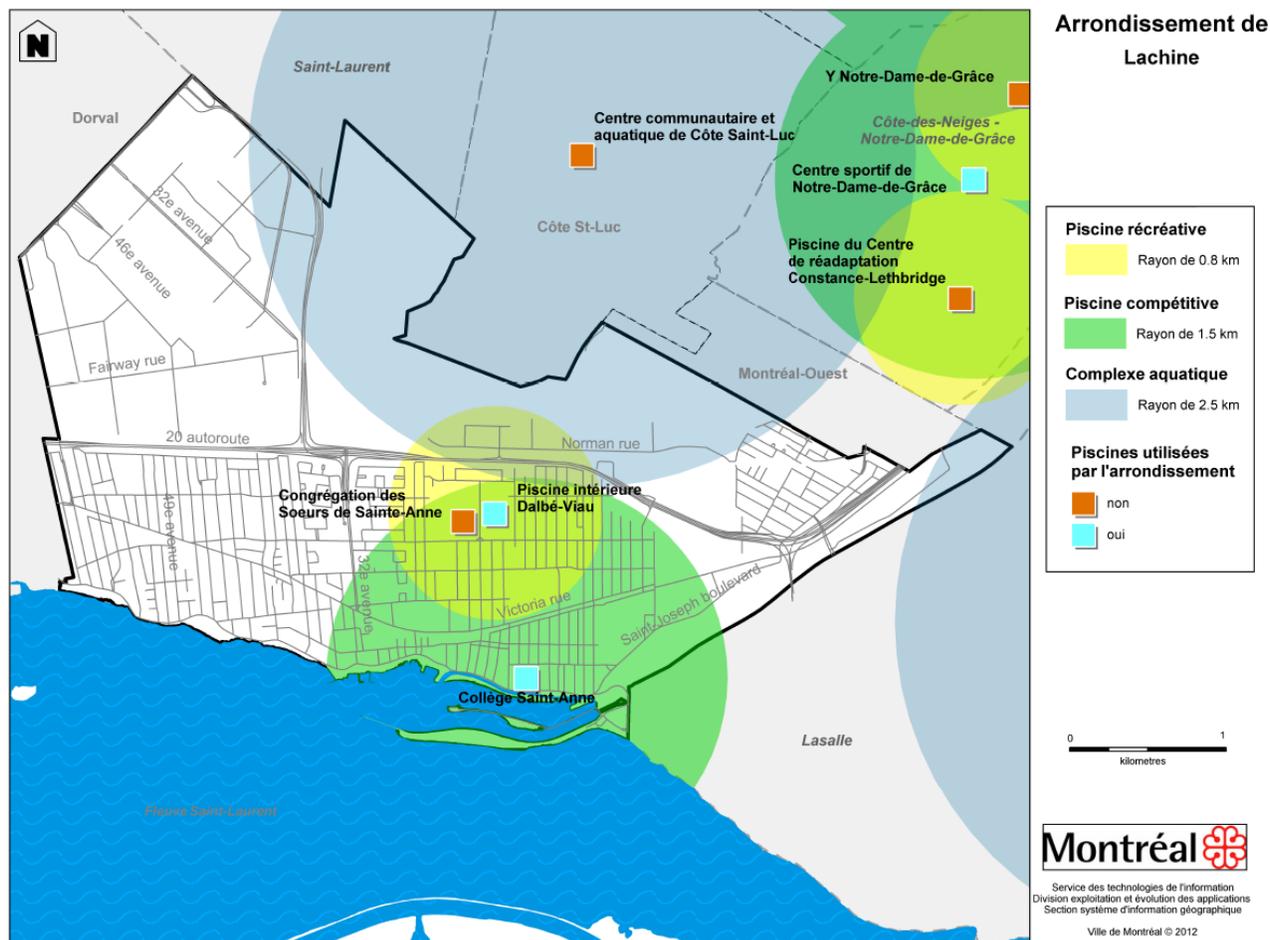
Cette mesure de l'adéquation entre l'offre et la demande sera réalisée principalement à partir de données d'autres arrondissements et l'examen d'indicateurs.

Dans la mesure où les équipements récréo-sportifs spécialisés, comme les gymnases et les installations aquatiques requièrent davantage d'attention, l'examen des indicateurs se concentre sur ces installations.

1.5.1 Les installations aquatiques

Les installations aquatiques de la Piscine Sainte-Anne sont les seules à desservir les organismes récréo-sportifs et les programmes municipaux de l'arrondissement de Lachine. Dans le *Portrait des installations aquatiques dans les arrondissements de la Ville de Montréal* (2012), il est évident que cet équipement, classé comme « piscine compétitive », (et aujourd'hui seul à être utilisé par les organismes et les programmes municipaux) est isolé sur le territoire et éloigné des installations situées dans les autres arrondissements.

Figure 4 Carte des équipements aquatiques de l'arrondissement de Lachine (2013)



Source : Plan directeur des équipements aquatiques de la Ville de Montréal (2013).

Entrées-baignades

Le ratio du nombre annuel d'entrées-baignades par habitant dans les piscines intérieures est un indicateur qui permet de mesurer la fréquentation de la programmation municipale dans les installations aquatiques intérieures.

Sur la base des données renseignées précédemment, nous avons considéré Nous avons aussi considéré :

- Les entrées aux baignades libres;
- 10 entrées par inscription au différents cours offerts dans le cadre des programmes municipaux (cours de natation);
- 10 entrées par inscription à la formation en sauvetage (74 inscrits), au pré-club (30 inscrits) et à l'aquaforme (298 inscrits) du Club de Natation de Lachine. En effet, ces cours sont offerts par un

organisme mais ils s'apparentent aux programmes municipaux habituellement offerts par les programmes municipaux par leur fréquence et leur nature;

- 2 entrées par semaine pour 40 semaines pour les personnes inscrites à l'entraînement de natation (57 membres) et aux maîtres-nageurs (4 membres) dans le Club de Natation de Lachine.

En raison de sa ponctualité (hiver 2017), le camp de jour – et ses inscriptions – a été soustrait du calcul des entrées baignades (84 inscrits).

Selon les moyennes des municipalités observées au Canada, ce ratio dans les piscines intérieures se situe entre deux et quatre baignades par habitant. Par exemple, la Direction des sports et de l'activité physique de la Ville de Montréal vise, dans son Plan d'intervention aquatique de 2013, l'atteinte d'un ratio d'entrées-baignades par habitant supérieur à 3 d'ici 2025.

En appliquant ces ratios à la population de l'arrondissement de Lachine, on devrait obtenir un nombre d'entrées-baignades situé entre 88 980 et 177 960.

Avec 24 178 entrées-baignades en 2017, l'arrondissement de Lachine obtient un nombre d'entrées-baignades par habitant de l'ordre de **0,5**, soit bien en dessous du nombre visé par la Ville de Montréal. Selon l'arrondissement de Lachine, cette faiblesse tient à plusieurs facteurs : les problèmes d'entretien et de propreté de la piscine, la mobilité difficile des résidents de l'arrondissement (enjeux de transport).

Toutefois, par rapport à 2009, ce nombre d'entrées-baignades s'est maintenu. En effet, à cette date, le *Portrait des installations aquatiques dans les arrondissements de la Ville de Montréal (2012)* rapportait que cet indicateur s'élevait à 0,4 entrées-baignades par habitant dans l'arrondissement de Lachine.

Tableau 32 Entrées-baignades à la piscine du Collège Sainte-Anne, 2017

Piscine du Collège Sainte-Anne	
Entrées-baignades (2017)	
Bain libre	5 748
Cours de natation (programmes municipaux)	9 530
Sauvetage pré-club, aquaforme	4 020
Club de Natation de Lachine	4 880
Total	24 178
Entrée-baignade/habitant à Lachine	0,5

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Nombre de mètres carrés pour 10 000 résidents

La Ville de Montréal a retenu, à titre d'indicateur, dans le cadre des activités menant au développement du *Portrait des installations aquatiques dans les arrondissements de la Ville de Montréal (2012)*, le nombre de m² de surface de bassins intérieurs pour 10 000 habitants.

Sur la base de ce ratio, l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal, regroupant 19 arrondissements, présente un ratio moyen de 110 m² par 10 000 habitants. À titre d'exemple, l'arrondissement de LaSalle offre 173 m²/10 000 habitants. En revanche, celui de Verdun offre 29m²/10 000 habitants.

La piscine du Collège Sainte-Anne, avec 405m² pour 44 490 résidents, offre un ratio de **91m²/10 000 habitants pour l'arrondissement de Lachine**.⁹ Celui-ci se situe donc en deçà des moyennes enregistrées dans les autres arrondissements de Montréal.

Tableau 33 Nombre de mètres carrés pour 10 000 habitants

	m ² /10 000 habitants
Arrondissement de Lachine	91
Arrondissement de LaSalle	173
Arrondissement de Verdun	29
Ville de Montréal	110

Source : arrondissement de Lachine, 2018 ; *Plan directeur des équipements aquatiques* de la Ville de Montréal (2012).

⁹ Dans le *Plan directeur des équipements aquatiques* de la Ville de Montréal (2012), l'arrondissement de Lachine obtient un ratio de 155m²/10 000 habitants. À cette date, la superficie des bassins de la piscine intérieure Dalbé-Viau et de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne est ajoutée à celle du bassin de la piscine du Collège Sainte-Anne car ces installations sont utilisées par les programmes municipaux et les organismes. Aujourd'hui, seul le bassin du Collège Sainte-Anne est utilisé.

Taux de participation aux bains libres

Le taux de participation aux bains libres est un autre indicateur qu'il est intéressant de comparer. Il s'agit du nombre d'entrées aux bains libres divisé par la population.

Dans le cas de la piscine du Collège Sainte-Anne, la participation aux bains libres ne fait pas la distinction entre résidents et non-résidents.

Pour cet équipement à l'étude, il est intéressant de constater que le taux de participation rapporté à la **population de l'arrondissement équivaut à 12,9%**.

Ce taux est faible en comparaison avec le taux de participation aux bains libres de l'arrondissement de LaSalle en 2012 (46%). En revanche, il est plus élevé que le taux de participation de Verdun en 2012 (1,5%).

De manière générale, le taux de participation aux bains libres de Lachine est tout de même modeste. On peut l'expliquer notamment par le faible nombre d'heures attribuées à cette pratique : en moyenne, le bain libre (longueurs libres comprises) dispose de plages horaires d'une étendue de 1,5 heures à raison de 6 jours par semaine.

Tableau 34 Taux de participation aux bains libres, 2017

	Population	Entrées annuelles	Taux de participation
Arrondissement de Lachine	44 490 ^c	5 748 ^a	12,9%
Arrondissement de LaSalle	162 763 ^d	74 763 ^b	46%
Arrondissement de Verdun	66 078 ^d	1 030 ^b	1,5%

Source : arrondissement de Lachine, 2018 ; *Plan directeur des équipements aquatiques* de la Ville de Montréal (2012). ^a: 2017 ; ^b : 2009 ; ^c: 2016; ^d : 2006.

Taux de participation aux activités dirigées (aquatiques)

Le taux de participation aux activités dirigées, soit le nombre d'inscriptions aux activités par rapport à la population, est un autre indicateur intéressant à comparer.

Le taux de participation aux activités dirigées dans l'arrondissement de Lachine s'élève à **3% en 2017**.

Ce taux est très faible par rapport aux arrondissements témoins. LaSalle obtient un taux de 5% et Verdun un taux de 3%.

Tableau 35 Taux de participation aux activités dirigées

	Population	Inscriptions annuelles	Taux de participation
Arrondissement de Lachine	44 490 ^c	1 355 ^a	3%
Arrondissement de LaSalle	76 853	8 513 ^b	5%
Arrondissement de Verdun	66 078 ^d	1 900 ^b	3%

Source : arrondissement de Lachine, 2018 ; ; *Plan directeur des équipements aquatiques* de la Ville de Montréal (2012).^a: 2017 ; ^b: 2009 ; ^c: 2016; ^d: 2006.

1.5.2 Les gymnases

Nombre d'habitants par gymnase

L'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM)¹⁰ indique qu'il n'y a pas de norme de référence qui permet d'apprécier le nombre de gymnases dont devrait disposer une municipalité ou un arrondissement en fonction de sa population.

Cependant, sur la base des observations empiriques effectuées par les experts du domaine, un indicateur fait office de référence. Le ratio de **1 gymnase simple pour 2 554 résidents** est un premier indice, que l'analyse de la demande permet de nuancer.

Dans l'arrondissement de Lachine, on compte six plateaux sportifs intérieurs correspondant à la description des gymnases simples et doubles de type « communautaire ».

Il existe trois gymnases simples de type « communautaire ».

Il existe aussi trois gymnases doubles de type « communautaire ».

Au total, dans l'arrondissement de Lachine, il existe donc l'équivalent de neuf (9) gymnases simples de type « communautaire » répondant aux critères de conformité définis par l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM). En effet, les gymnases doubles se traduisent en deux gymnases simples.

La population totale de l'arrondissement de Lachine est de 44 490 résidents en 2016.

Le ratio de l'arrondissement de Lachine s'élève donc à **1 gymnase simple pour 4 943 résidents**.

Dans l'arrondissement de Lachine, on compte deux fois plus de résidents par gymnase que ce qui est recommandé par l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM).

Afin de proposer aux résidents de l'arrondissement de Lachine une programmation sportive en accord avec le volume de la population, l'arrondissement devrait disposer de 2 fois plus de gymnases que ceux qui existent présentement.

Cet indicateur est d'autant plus parlant que 4 des 6 gymnases compris dans cette étude ne sont que faiblement utilisés (entre 8 et 1,5 heures par semaine) (voir annexe 2).

Toutefois, ce ratio peut être relativisé au vu des activités proposées, qui nécessitent parfois des installations moins spécialisées que des gymnases (cadets, centres de loisirs).

¹⁰ Groupe Régis Côté, Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM), Association des Responsables Aquatiques du Québec (ARAQ) (2013). *Cadre de référence pour le développement d'installations sportives intérieures*, 23 p. En ligne : http://www.loisirmunicipal.qc.ca/uploads/CadreInstallationsSportives_AQLM.pdf, consulté le 6 août 2018.

Tableau 36 Nombre de gymnases et correspondances

Gymnases présents sur le territoire	Nombre de gymnases considérés
Collège Sainte-Anne	
<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	1
<i>Gymnase double « communautaire »</i>	2
Collège Saint-Louis	
<i>Gymnase double « communautaire »</i>	2
École Martin Bélanger	
<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	1
École Lakeside Academy	
<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	1
École Dalbé-Viau	
<i>Gymnase double « communautaire »</i>	2
Total	9

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Taux d'occupation des gymnases et des palestres

Le taux d'occupation des gymnases et des palestres désigne le rapport entre la disponibilité théorique de ces plateaux (heures) et leur occupation réelle (heures) sur une base régulière.

La période d'accès aux gymnases et aux palestres de propriété scolaire s'étend généralement de 17 h à 22 h durant la semaine. Les plateaux sont disponibles entre 8 h et 21 h en fin de semaine.

La disponibilité théorique de chaque gymnase ou palestre est donc de **51 heures** par semaine. Certains plateaux présentent des caractéristiques particulières (exemple : gymnase simple ou double). Cependant, il est difficile de préjuger de l'utilisation des plateaux (divisions spécifiques). Aussi la disponibilité théorique est la même pour tous ces équipements.

La disponibilité théorique totale des plateaux sportifs à l'étude dans l'arrondissement de Lachine est de **510 heures** (4 palestres non-dédiées, 6 gymnases x 51 heures).

L'occupation actuelle de ces plateaux est de 220,5 heures.

Le taux d'occupation des gymnases et palestres de Lachine est donc de 43%.

En ce qui concerne les gymnases, leur disponibilité théorique est de **306 heures** (6 gymnases x 51 heures).

L'occupation actuelle des gymnases est de 168 heures.

Le taux d'occupation des gymnases de Lachine est donc de 55%.

Certains plateaux sont plus occupés que d'autres. Par exemple, c'est le cas du gymnase double communautaire du Collège Sainte-Anne, occupé à 183%. Ce taux tient principalement à l'espace disponible, plus important que dans les autres plateaux à l'étude, et à son occupation par de nombreuses activités de manière simultanée (partage de l'espace).

De manière générale, les gymnases sont occupés entre 31 et 64%. Les gymnases de l'école Lakeside Academy et de l'école Dalbé-Viau sont moins utilisés, avec un taux d'occupation situé entre 4 et 12%. Les palestres sont occupées entre 3 et 12%. Seule la palestre double du Collège Sainte-Anne (utilisée de manière presque permanente par le club Gymnitours) est très utilisée, à 81%.

Tableau 37 Taux d'utilisation des gymnases et des palestres

Installations	Heures hebdomadaires	Disponibilité théorique	Taux d'utilisation
Collège Sainte-Anne			
<i>Palestre double</i>	41,5	51	81%
<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	32,5	51	64%
<i>Gymnase double « communautaire »</i>	93,5	51	183%
Collège Saint-Louis			
<i>Gymnase double « communautaire »</i>	18,5	51	36%
École Martin-Bélanger			
<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	16	51	31%
École Lakeside Academy			
<i>Gymnase simple « communautaire »</i>	6	51	12%
École du Très-Saint-Sacrement			
<i>Palestre simple</i>	1,5	51	3%
École des Berges de Lachine			
<i>Palestre simple</i>	6	51	12%
École Philippe-Morin			
<i>Palestre simple</i>	3	51	6%
École Dalbé-Viau			
<i>Gymnase double « communautaire »</i>	2	51	4%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Taux de participation au soccer

Le club de soccer de Lachine présente l'effectif le plus nombreux parmi les organismes récréo-sportifs. De plus, il est fortement consommateur d'espaces récréo-sportifs spécialisés, comme les gymnases situés sur le territoire de l'arrondissement de Lachine. Aussi, à titre indicatif, et dans le but de préciser le portrait des pratiques récréo-sportives dans le territoire à l'étude, il est pertinent d'en apprécier le taux de participation, et ce d'autant plus que des indicateurs existent à l'échelle du Québec.

Dans la mesure où ce club est composé dans son immense majorité de mineurs et que cette pratique sportive est en croissance au Québec, cet organisme apparaît comme représentatif de l'adhésion des jeunes aux pratiques sportives aujourd'hui

La Fédération de Soccer du Québec (FSQ) tient des statistiques de la participation à ce sport. Le calcul du ratio de participation peut donc se faire en combinant les informations de la FSQ (nombre de membres) avec la population par groupe d'âge publiée par Statistiques Canada. Ce ratio est calculé en divisant le nombre de membres d'âge mineur par la population totale âgée de 5 à 19 ans. En 2011, le taux de participation des jeunes de moins de 18 ans au Québec atteignait 12,7%.

Dans le cas de l'arrondissement de Lachine, on dispose d'un nombre de 1 004 joueurs résidents en 2017. Le nombre de joueurs de moins de 18 ans membres de la fédération de soccer du Québec inscrits en 2017, soit 1 085, représentait 14,5% du nombre total des jeunes de 5 à 19 ans.

Tableau 38 Taux de participation au soccer à Lachine, 2017

	5-19 ans (2016)	Inscriptions annuelles résidents (2017)	Taux de participation
Arrondissement de Lachine	6 905	1 004	14,5%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Cet indicateur, relativement élevé par rapport à la moyenne provinciale, concorde aussi avec les observations disponibles dans le portrait des jeunes Montréalais de 6^e année.¹¹

Dans ce portrait, il est évident que dans le secteur Dorval-Lachine, les jeunes sont plus enclins à avoir des pratiques sportives.

La proportion des élèves qui n'atteignent pas les recommandations en matière d'activité physique dans ce territoire de CLSC est significativement plus faible (60%) que la moyenne montréalaise (65%).

¹¹ Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre Sud de l'Île-de-Montréal (2017). *Portrait des jeunes Montréalais de 6^e année. Résultats de l'enquête TOPO 2017 de la Direction régionale de santé publique*, 36 p.

Les locaux multifonctionnels

Il n'existe aucun indicateur permettant d'évaluer la représentation des locaux multifonctionnels au sein d'une communauté. Cependant, sur la base des indicateurs quantitatifs les plus sommaires (superficie, horaire d'utilisation) et des indicateurs qualitatifs reposant sur l'appréciation qu'en donnent les organismes, il est possible de cerner le profil des installations présentes et de leur utilisation.

Avec 3 288 m² et 27% de la superficie des installations et équipements utilisés dans l'arrondissement, les locaux multifonctionnels concentrent aussi 66% des heures hebdomadaires d'utilisations totales (582,25 sur 882,5 heures). Alors que certaines des installations récréo-sportives spécialisées (gymnases et palestres) sont sous-utilisées, avec quelques heures par semaine consommées par les organismes compris dans l'étude, les locaux multifonctionnels font plutôt état d'une occupation importante.

FAITS SAILLANTS – SYNTHÈSE DU PORTRAIT ET MESURE DE L'ADÉQUATION ENTRE OFFRE ET DEMANDE

La synthèse du portrait de l'offre et de la demande et la mesure de l'adéquation entre ces deux variables par l'entremise d'indicateurs met en évidence que :

En matière d'installations :

- Le nombre de m² de surface de bassin aquatique intérieur pour 10 000 habitants (91m² pour 10 000 habitants) confirme que l'arrondissement de Lachine est sous-équipé en matière d'installations aquatiques intérieures par rapport à la moyenne de la Ville de Montréal (110m² pour 10 000 habitants en 2015).
- Le nombre de résidents par gymnase (1 gymnase simple pour 4 943 résidents) est 2 fois supérieur aux recommandations de l'AQLM.
- Les locaux multifonctionnels concentrent 27% de la superficie des installations et équipements à l'étude. Ils consomment aussi 66% des heures d'utilisation comptabilisées pour les organismes compris dans l'étude.

En matière de participation :

- Le taux de participation aux bains libres à la piscine du Collège Sainte-Anne, est, quant à lui de 12,9%, un résultat bien inférieur à celui enregistré dans d'autres municipalités du Québec. Le faible nombre d'heures de bain libre pourrait expliquer ce modeste taux.
- Le nombre d'entrées baignades à la piscine du Collège Sainte-Anne, de 0,5 entrées-baignades par résidents, se situe aussi en deçà des taux observés et souhaités dans la Ville de Montréal.
- Cependant, on constate une participation relativement élevée des résidents de l'arrondissement aux activités dirigées (principalement des cours de natation), 3%.
- Le taux de participation des résidents de Lachine au soccer, un sport en vogue chez les jeunes et faisant état d'une forte progression, est de 14,5%, un taux supérieur à celui enregistré dans des municipalités témoins du Québec.
- Il n'existe pas d'indicateur générique de référence pour la participation aux organismes communautaires et récréo-sportifs utilisateurs de locaux multifonctionnels. En revanche, les données collectées auprès des organismes mettent en évidence que le faible nombre de locaux et leur capacité restreinte limitent la possibilité d'accueillir des publics plus nombreux, désireux de participer.
- Le développement de Lachine-Est, avec l'arrivée de 10 000 nouveaux résidents prévue par l'arrondissement devrait se traduire par un accroissement de la participation des jeunes aux activités récréo-sportives et par un accroissement des besoins en plateaux et installations spécialisées.

1.5.3 Comparables - Autres arrondissements

La comparaison des équipements présents sur le territoire de Lachine avec d'autres arrondissements permet de mieux positionner le portrait fin des besoins, de l'offre et de la demande effectués dans les étapes précédentes. Aussi, sur la base de la documentation disponible, une brève caractérisation de deux arrondissements de la Ville de Montréal comparables en termes de taille ou de dynamisme communautaire, sportif et récréatif sera effectuée.

En concertation avec le comité de suivi de l'arrondissement de Lachine, les arrondissements de LaSalle et de Verdun seront ainsi analysés.

ARRONDISSEMENT DE LASALLE

L'arrondissement de LaSalle s'apparente à de nombreux égards à l'arrondissement de Lachine. Il est situé dans le sud-ouest de Montréal, sur les rives du fleuve Saint-Laurent et entre les arrondissements de Verdun et de Lachine. LaSalle s'est principalement développé grâce à l'activité industrielle du canal Lachine et il constitue un pôle commercial clé situé entre le centre-ville et l'aéroport.

Avec une population de 76 853 personnes en 2016,¹² LaSalle est parmi les arrondissements qui ont connu une importante croissance démographique au cours des 40 dernières années. Le quartier Angrignon, où on prévoit la construction de 3 000 nouvelles unités, est un important pôle de développement résidentiel.

Tout comme le territoire lachinois, le territoire lasallois est fortement morcelé à cause de nombreuses infrastructures autoroutières et ferroviaires et de grands secteurs industriels, ce qui a pour effet de créer de nombreuses enclaves résidentielles.

L'Aquadôme

L'arrondissement de LaSalle compte sur son territoire un seul équipement aquatique intérieur. La surface totale des bassins intérieurs de cet équipement totalise 1 290 m² pour une surface moyenne de **173 m² de plans d'eau intérieurs pour 10 000 habitants**. Ce ratio est supérieur à la moyenne montréalaise de 110 m² d'équipements aquatiques utilisés par la Ville pour 10 000 habitants.

L'équipement intérieur, le complexe Michel-Leduc, aussi connu sous le nom d'Aquadôme, est unique en Amérique du Nord. Ouvert en 1996, il concilie à des degrés divers la dimension sportive et la dimension ludique. L'Aquadôme de LaSalle comprend un bassin intérieur de 50 mètres, muni de six corridors et un bassin récréatif avec jeux d'eau, quatre glissoires et des jets thérapeutiques. Les aménagements ont été conçus pour plaire à une clientèle familiale et sportive.

Entre 2007 et 2009, selon le *Plan directeur des Espaces Aquatiques* de la Ville de Montréal (2012), le nombre de membres affiliés aux clubs sportifs aquatiques de l'arrondissement de LaSalle a augmenté de

¹² Ville de Montréal (2018). *Profil socio-démographique de l'arrondissement de LaSalle*. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_LASALLE%202016.PDF, consulté le 21 septembre 2018.

26%. Des entraînements de natation et de triathlon sont offerts aux jeunes et des entraînements de natation, de waterpolo et de triathlon sont offerts aux adultes. Plusieurs championnats sont organisés à l'Aquadôme, notamment le Triathlon pour la fondation du Cégep André-Laurendeau.

En 2006, l'arrondissement de LaSalle a atteint 286 485 entrées-baignades, présentant un des ratios les plus élevés de Montréal, avec 3,8 entrées-baignades par habitant. Même si la desserte de l'Aquadôme LaSalle dépasse largement le territoire de l'arrondissement, il répond largement aux besoins actuels.

L'arrondissement a délégué à différents partenaires externes (OBNL) le développement de plusieurs disciplines sportives. Tous les clubs sportifs s'entraînent à l'Aquadôme LaSalle :

- CALAC LaSalle – natation (jeunes);
- Maîtres LaSalle – natation (adultes);
- Club de natation du Cégep André-Laurendeau – par le biais de CALAC;
- Club de triathlon Les Rapides – triathlon (jeunes et adultes);
- Tiburon Water-Polo et Club les Antilopes triathlon – clubs non-reconnus par l'arrondissement.

Les autres installations récréo-sportives

L'Aquadôme se trouve sur le site du Cégep André-Laurendeau, lequel dispose de deux gymnases.

L'offre est complétée par un ensemble de gymnases et de palestres présents sur le territoire. L'arrondissement recense un total de 14 gymnases et de 4 palestres localisés dans 9 écoles. Ces équipements sont tous de propriété scolaire. Ils incluent :

- LaSalle Senior
- LaSalle Junior
- Pearson Adult and Career Centre (PACC)
- Pierre-Rémy
- Cavalier de LaSalle
- LaSalle Community Comprehensive High School (LCCHS)
- Children's World Academy
- Henri Fôrest

Les plateaux sportifs intérieurs sont fréquentés par une clientèle très diversifiée. La majorité de ces plateaux appartiennent aux institutions d'enseignement et ces dernières acceptent généralement de louer à la Ville, aux associations sportives et à des ligues récréatives, certaines heures non utilisées par leurs étudiants. La majorité de ces heures sont accessibles les fins de semaine et pendant la période estivale. Il arrive parfois qu'il y ait de la disponibilité certains soirs de semaine, après les activités parascolaires.

Néanmoins, lorsque l'on applique le même calcul que pour les établissements récréo-sportifs spécialisés de Lachine - à savoir le nombre d'habitants par gymnase - on obtient un total de **5 490 habitants par gymnase simple** dans l'arrondissement de LaSalle. Les 4 palestres ont été exclues de ce calcul. Dans l'arrondissement de LaSalle, comme dans celui de Lachine, le ratio d'habitants par gymnase est bien supérieur à celui que recommande l'AQLM (2554 habitants/gymnase).

De plus, le taux d'occupation des gymnases de l'arrondissement de LaSalle atteint 60%, un taux élevé en comparaison avec celui des autres équipements communautaires, occupés à 33%. L'arrondissement constate qu'il existe un besoin criant en gymnase, lequel est confirmé par les 7 organismes qui occupent les locaux recensés et analysés.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

L'arrondissement de Verdun est situé au centre-sud de la Ville de Montréal. Ses caractéristiques avoisinent aussi fortement celles de l'arrondissement de Lachine, et ce d'autant plus que son déficit en équipements aquatiques intérieurs est criant.

D'une superficie de 9,7 km², il est délimité par le fleuve Saint-Laurent au sud, par l'arrondissement Le Sud-Ouest à l'est et au nord. L'arrondissement de Verdun est un territoire fortement urbanisé, situé à proximité du centre-ville de Montréal. Il présente un cadre de vie essentiellement résidentiel avec de nombreux espaces verts. Il comprend trois quartiers distincts et hétérogènes : l'Île-des-Sœurs, le quartier Desmarchais-Crawford ; le quartier Wellington-de l'Église, en pleine mutation.

Avec 69 229 habitants en 2016, Verdun, arrondissement peu peuplé à l'échelle de la Ville de Montréal, offre un profil de forte densité démographique, avec une population un peu plus âgée que la moyenne montréalaise et plus pauvre que celle-ci. Après une chute de sa population, l'arrondissement a connu une forte augmentation de celle-ci, concentrée principalement dans l'Île-des-Sœurs, en plein développement. Il est attendu que plus de 71 000 personnes résident à Verdun en 2020.

Un équipement en piscine intérieure déficient

On trouve sur le territoire de Verdun une seule piscine intérieure, de propriété scolaire (Académie Beurling). En moyenne, il y a **29 m² de bassin intérieur pour 10 000 habitants**, ce qui est nettement inférieur à la moyenne montréalaise de 110 m² de bassins intérieurs utilisés par la Ville pour 10 000 habitants.

Depuis janvier 2010, les activités aquatiques de l'arrondissement pour les sessions automne, hiver et printemps se déroulent exclusivement à la piscine de l'Académie Beurling. L'arrondissement loue cet équipement à la Commission scolaire Lester B. Pearson. Son bassin, plus petit que les standards actuels, dispose d'une surface de 189 m² (22,5m x 10m) avec 4 couloirs et une capacité maximale de 75 baigneurs.

L'accès à cet équipement est difficile. De plus, le bâtiment n'est pas accessible universellement, les vestiaires sont en mauvais état, le système de filtration n'est pas adéquat et divers bris mécaniques ont occasionné l'annulation de cours depuis 2010.

Un sondage réalisé en 2008 auprès de la population de Verdun confirmait le besoin d'installations aquatiques intérieures; 81% des répondants se disaient favorables à un projet de complexe aquatique à deux pavillons. L'un permettrait de desservir la population des quartiers de Wellington-de-l'Église et de Desmarchais-Crawford et l'autre serait destinée à la population du quartier de l'Île-des-Sœurs.

L'arrondissement de Verdun ne compte aucun club aquatique. Le faible nombre de plages horaires pour l'ensemble de la programmation aquatique lors des sessions automne, hiver et printemps explique cette absence.

L'arrondissement est responsable de l'offre d'activités dirigées pour les jeunes et les adultes à la piscine de l'Académie Beurling. Avant 2010, Verdun louait la piscine de l'école secondaire Monseigneur Richard, installation qui est maintenant fermée.

Entre 2007 et 2009, le nombre d'inscriptions a augmenté de 125 %. La hausse la plus forte a été observée pour les activités dirigées chez les jeunes, où les inscriptions ont quadruplé en trois ans. Néanmoins, en raison du manque d'équipement les cours pour enfants affichent complets. Pour certaines sessions, plus d'une centaine de personnes figurent même sur des listes d'attente. Pour les mêmes raisons, la participation au bain libre offert est faible avec environ 1 000 entrées par année. Par contre, elle est demeurée relativement stable au cours des dernières années.

Dans l'ensemble, le nombre d'entrées-baignades par résidant de Verdun a plus que doublé entre 2007 et 2009. Toutefois, pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment, Verdun est parmi les arrondissements qui affichent le plus faible ratio d'entrées-baignades par habitant, soit 0,3 en 2009.

En moyenne, l'arrondissement alloue 52 heures par semaine pour soutenir les activités aquatiques récréatives. L'offre hebdomadaire de service pour les activités aquatiques de Verdun est l'une des plus faibles de la Ville, soit de 0,8 heure par 1 000 habitants. À titre comparatif, la moyenne municipale est de 2,8 heures par 1 000 habitants.

La nécessité d'un centre aquatique était déjà évoquée en 2005, lors de l'élaboration du plan directeur des équipements de culture, de sport et de loisirs, les besoins concernant la construction d'un centre aquatique ayant alors été retenus comme prioritaires.

Ce projet devrait se concrétiser prochainement, des investissements ayant été annoncés au cours de l'été 2018.¹³

Les autres plateaux récréo-sportifs et communautaires

Selon les données fournies par l'arrondissement de Verdun, celui-ci disposait d'un total de 12 gymnases utilisés par les organismes communautaires et récréo-sportifs ainsi que les programmes municipaux en 2017. Ces installations sont réparties dans 9 établissements scolaires :

- Académie Beurling (2)
- Centre Champlain (1)
- Lévis-Sauvé (1)
- Monseigneur Richard (3)
- Notre-Dame-de-Lourdes (1)
- Notre-Dame-des-Sept Douleurs (1)

¹³ <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/montreal-annonce-des-investissements-dans-la-construction-dequipements-aquatiques---pierrefonds-roxboro-et-verdun-auront-leur-centre-aquatique-en-2023-2024-691380251.html>, consulté le 23 octobre 2018.

- CCE (1)
- Des Marguerite (1)
- École IDS (1)

Il n'existe pas d'information précise sur la conformité de ces gymnases aux critères recommandés par l'AQLM. Notamment, les informations fournies ne permettent pas de savoir précisément s'il s'agit de gymnases simples ou doubles. Cependant, le nombre de plateaux de jeu, disponible dans la documentation consultée, offrent quelques indices à cet égard.

La totalité des gymnases à l'étude comprend entre 3 et 4 terrains de badminton, 1 terrain de basketball et 1 terrain de handball. Aussi, selon le *Cadre de référence pour le développement d'installations sportives intérieures* publié par l'AQLM en 2013, on peut en déduire que ces gymnases sont tous des gymnases simples, soit de type « communautaire », soit de type « développement et pratique sportive ».

La plupart de ces équipements disposent aussi des équipements nécessaires à la pratique du soccer, du hockey cosom, du volleyball. 5 d'entre eux disposent aussi de terrains de tennis intérieur.

Dans l'arrondissement de Verdun, on compte **5 769 résidents/1gymnase simple**. Ce ratio dépasse largement le ratio recommandé par l'AQLM (2 554 habitants/gymnase). En revanche, il est assez proche de celui enregistré par l'arrondissement de LaSalle et il dépasse amplement celui de l'arrondissement de Lachine.

1.6 REVUE DES TENDANCES

Après avoir comparé des territoires similaires à celui de l'arrondissement de Lachine, il convient maintenant de documenter sur le plan théorique et sur le plan pratique, à partir de réalisations concrètes, les tendances récentes en aménagement d'installations aquatiques, sportives et communautaires ainsi que leur mode de gestion. Cette documentation sera effectuée sur la base de projets récents.

1.6.1 Complexe sportif Saint-Laurent

Ouverte en 2015 et située au 2385, boulevard Thimens, l'installation, conçue par Saucier+Perrotte Architectes - Hughes Condon Marler Architects | SNC Lavalin inc a permis à la Ville de Montréal de répondre à des besoins spécifiques énoncés dans l'arrondissement et de se positionner dans des programmes à fort rayonnement, comme Montréal, Ville UNESCO de Design, Montréal physiquement active et Défi Santé.

Selon le *Plan Directeur des Espaces Aquatiques* de la Ville de Montréal (2012), l'arrondissement de Saint-Laurent a entrepris une étude des besoins relatifs à la construction d'un complexe sportif multifonctionnel dès 2003, et ce pour répondre à une nécessité de longue date signalée par les résidents, les organismes et les institutions présentes sur le territoire.

En plus des problèmes reliés à la qualité et à l'obsolescence des équipements aquatiques et récréosportifs, l'étude avait illustré un niveau élevé d'utilisation des équipements récréatifs et sportifs intérieurs existants. Cependant, la disponibilité des équipements aquatiques existants dépendait souvent des

décisions d'annulation et de fermeture de leurs propriétaires, avec un impact significatif sur les besoins de la population.

Aujourd'hui, l'équipement couvre une superficie de 16 500 m² sur trois étages.

Du point de vue de l'intégration architecturale au tissu urbain, ce complexe se caractérise par le lien fort qu'il crée entre le parc Marcel-Laurin et la bande verte située le long du boulevard Thimens. L'installation se compose de deux bâtiments. L'un d'entre eux contient la piscine et les gymnases. Dans l'autre plus horizontal et foncé, on trouve le complexe de soccer.

Le complexe sportif Saint-Laurent se situe au cœur d'un ensemble d'installations sportives et institutionnelles, lesquelles offrent aussi un bassin de clientèle : aréna Raymond-Bourque, école secondaire Saint-Laurent, édifice Émile-Legault.

Au nombre des équipements, on retrouve:

- Un terrain de soccer intérieur;
- Une piscine de 25 mètres avec rampe d'accès;
- Un bassin récréatif avec plage;
- Un gymnase simple situé au-dessus de la piscine;
- Une palestre;
- Une salle multifonctionnelle;
- Une salle d'entraînement d'appoint.

Le bâtiment a reçu la certification LEED de niveau Or (Leadership in Energy and Environmental Design).

Du point de vue de la programmation, le complexe sportif Saint-Laurent a permis d'élargir l'offre auprès des résidents de l'arrondissement et de la Ville de Montréal. Outre les activités développées par les organismes communautaires, on retrouve aussi une ample gamme d'activités libres avec des horaires élargis, sur les créneaux de jour et de soirée : basketball, soccer, mini-tennis, tennis de table, volleyball.

Le gymnase, le terrain de soccer, la salle multifonctionnelle et les piscines sont ouverts à la location.

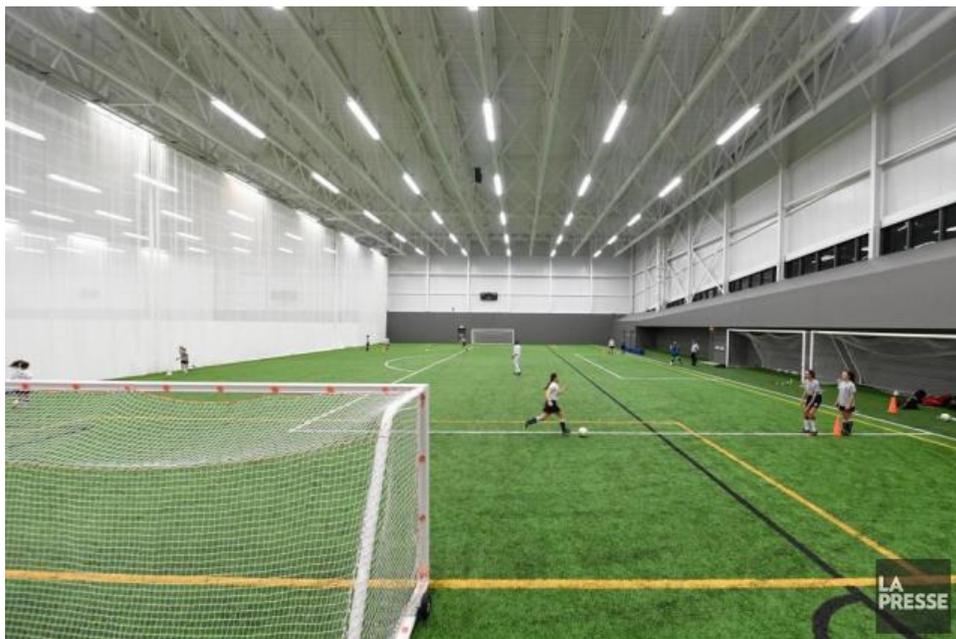
Ce nouvel équipement permet à l'arrondissement de Saint-Laurent de compter six piscines intérieures sur son territoire pour une surface totale de 2 065 m² de bassins intérieurs, affichant ainsi une moyenne de 243 m² pour 10 000 habitants. Ce ratio est supérieur à la moyenne montréalaise de 110 m² pour 10 000 habitants.

Figure 5 Bassin 25 mètres du complexe Saint-Laurent



Source : <http://journalmetro.com/opinions/paysages-fabriques/1091049/complexe-sportif-de-saint-laurent-une-autre-perle-montrealaise/>, consulté le 21 septembre 2018.

Figure 6 Terrain de soccer intérieur du complexe Saint-Laurent



Source : <http://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201712/23/01-5148231-complexe-sportif-saint-laurent-poursuite-de-27-millions-contre-la-ville-de-montreal.php>, consulté le 21 septembre 2018.

1.6.2 Complexe Aquatique de Drummondville

L'Aquacomplexe de Drummondville a été inauguré en 2011. Il a permis de répondre aux besoins d'une population en augmentation, confrontée à la vétusté des installations aquatiques présentes sur le territoire et utilisées par la Ville. L'équipement, de haut niveau, comprend deux bassins.

Le bassin sportif de 25 mètres, et d'une température de 28 degrés Celsius, possède dix corridors de natation avec dix plots de départ. Il dispose d'une partie profonde propice aux compétitions et au plongeon (1 tour de 3 mètres, 2 tremplins de 3 mètres et 2 tremplins d'1 mètre). Il comprend aussi une très grande surface peu profonde (1,1 à 1,4 mètre) accessible par une rampe d'accès d'une inclinaison de 8 %.

Les équipements de compétition comprennent un système de chronométrage et de classement Daktronics ainsi qu'un tableau d'affichage géant, ce qui permet d'accueillir des compétitions de haut niveau. On peut y nager en sens nord-sud ou est-ouest. Une large promenade ceinture le bassin principal. La Piscine 25 mètres est aussi pourvue d'encrages pour des filets de volleyball, ce qui permet de diversifier la pratique sportive.

Le bassin récréatif comprend une piscine carrée 10 mètres et une Rivière Kino-aventure. Ces équipements sont surtout dédiés à l'apprentissage de la natation, à l'activité physique et à la détente. La profondeur varie entre 0,9 mètre et 1,10 mètre et la température de l'eau se maintient à 31 degrés Celsius.

L'Aqua complexe est conçu pour accueillir un total de 300 baigneurs. Il est muni de 3 vestiaires, dont un pour les familles. Les deux piscines disposent chacune de leur propre système de filtration d'eau. Des gradins situés au deuxième palier, pouvant accueillir quelque 200 spectateurs, répondent aux normes demandées pour l'organisation de compétitions des Jeux du Québec.

L'Aquacomplexe comprend également une salle de conférences d'une capacité de 14 personnes, avec vue directe sur les bassins de la piscine. Elle comprend une salle multifonctionnelle d'une capacité de 30 à 60 personnes avec possibilité de recourir à un traiteur (local adjacent prévu à cet effet). Enfin, une salle de classe munie d'équipements multimédias peut accueillir de 12 à 15 personnes.

En raison de la forte demande simultanée en installations sportives intérieures, la Ville a simultanément décidé de rénover son centre sportif intérieur, attendant au projet d'installation aquatique. Les deux installations sont désormais reliées par un corridor. Il comprend plusieurs terrains de tennis intérieurs ainsi qu'un nouveau gymnase et une salle de combat.

Le Complexe aquatique s'insère dans le réseau aquatique de la Ville de Drummondville. À ce titre, il participe au programme de location d'installations mis en place. Dans l'Aquacomplexe, sont ouverts à la location privée :

- La piscine carrée 25 mètres
- Le bassin 10 mètres et la Rivière Kino-aventure
- Les locaux polyvalents pour des rencontres organisationnelles, associatives, entrepreneuriales (salle de conférence, salle multifonctionnelle, salle de classe).

Figure 7 Vues des bassins de l'Aquacomplexe Drummondville



Source : <http://www.piscinesdrummondville.com/notre-reseau/aqua-complexe/>, consulté le 5 octobre 2018.

Figure 8 Vues d'un gymnase du Complexe Sportif Drummondville



Source : https://taekwondodrummondville.com/_mg_8100/, consulté le 23 octobre 2018.

2 PHASE II - VALIDATION DE L'ÉCART EXISTANT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE COMMUNAUTAIRE ET RÉCRÉO-SPORTIVE

Au cours de la phase II, les activités suivantes ont été détaillées en vue de valider l'écart entre l'offre et la demande communautaire et récréo-sportive identifié au cours des étapes précédentes :

- Consultation auprès des organismes communautaires et des organismes récréo-sportifs;
- Sondage auprès des résidents.

2.1 CONSULTATION AUPRÈS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉOSPORTIFS

Deux consultations à destination des organismes communautaires d'une part et des organismes sportifs d'autre part, ont eu lieu le 21 janvier 2019 à La Vieille Brasserie, 2801 Boulevard Saint-Joseph, Lachine.

Le déroulement des consultations fut similaire pour les organismes communautaires (de 13h30 à 16h30) et les organismes sportifs (de 18h30 à 21h30).

Étant invités à la consultation les organismes suivants.

Tableau 39 Organismes communautaires

Nom	Présences (1 ou 2 personnes)
Comité de vie de quartier Duff Court	
Carrefour d'Entraide	
Groupe d'Entraide de Lachine	1
Corp.de développement communautaire-CDEC	1
Maison des Jeunes "l'Escalier"	1
Carrefour Jeunesse Emploi de Marquette	1
Club Zone de Lachine	
Club des personnes handicapées du Lac St-Louis	
La P'tite Maison de St-Pierre	1
La Théière	2
Centre Multi-Ressources de Lachine	2
Le Relais Populaire	1
Concert'action Lachine	
Table de concertation jeunesse de Lachine	
Comité logement Lachine / LaSalle	

Nom	Présences (1 ou 2 personnes)
Comité de revitalisation urbaine intégrée St-Pierre	1
CASUAL	
Club Lions	
Chevaliers de Colomb Saint-Pierre	
Cercle des Fermières Saint-Pierre	
Cercle des Fermières Lachine	2
Club Optimiste Lachine	
Club Social Or et Argent	1
Club Âge d'Or de l'Annunziata	2
Club Âge d'Or Saint-Pierre	
Club Âge d'Or Saints-Anges	2
Le Réveil de Lachine	
Club Âge d'Or Le Soleil	
Union des familles de Lachine	2
Club Vision Photo de Lachine	2
Harmonie de Lachine	
Centre de Loisirs de Lachine	2
GRAMÉ	2
Triangle de Lachine	
ANEB	

Tableau 40 Organismes sportifs

Nom	Présences (1 ou 2 personnes)
Art martial moderne	1
Association de basketball de Lachine	
Badminton Lachine	2
Club d'athlétisme de Lachine	
Club de soccer de Lachine SC	2
Club Gymnitours de Lachine	2
Association de baseball amateur de Lachine	
Club de natation de Lachine	2
Karaté Do de Lachine	2
Club de canoë de Lachine	1
Club de patinage artistique de Lachine	
École de voile de Lachine	
Club de curling de Lachine	
Association de hockey mineur de Lachine	2
Aviron Lachine	2
Centre récréatif de Lachine ouest Inc.	2
Association de la piscine Dixie	

Nom	Présences (1 ou 2 personnes)
Escadron de Lachine (Cadets)	2
Groupe scout Summerlea	
Girl guides du Canada	

2.1.1 Faits saillants

Les tables rondes ont permis de dégager les avis et observations suivantes.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Q1 : *Trouvez-vous intéressant de réunir de nombreuses activités sportives et communautaires en un même lieu ? Quels sont les avantages et les inconvénients que vous percevez par rapport à la situation actuelle ?*

3 tables sur 5 étant favorables au regroupement des activités dans un même site car permettant:

- La création d'un milieu de vie rassembleur ;
- La création d'une structure favorable aux économies d'échelles et à l'intermarketing ;
- La simplification de la communication à destination des usagers ;
- La rationalisation des trajets des familles vers un lieu central (près de l'Aréna) ;
- L'offre de services connexes étendue ;
- Le meilleur rayonnement du nouveau complexe ;
- Le référencement des participants et des organismes ;
- L'implication des organismes d'économie sociale dans le concept et l'entretien du nouveau bâtiment.

Certains insistent sur la vétusté du centre Gariépy.

Les inconvénients relevés sont :

- Les problèmes d'accessibilité potentiels ;
- La possible congestion ou le manque de places de stationnement (gratuit) en cas de cumul d'événements ;
- La peur de la perte d'espaces disponibles ou des casiers individuels ;
- La difficile cohabitation entre toutes les activités, notamment entre les personnes âgées et les sportifs.

Par ailleurs, certains se posent des questions sur la reconversion du Centre Albert Gariépy après sa fermeture et les coûts associés. Enfin, certains pensent qu'il n'y a pas de besoin pour de nouveaux locaux.

Certains regrettent le manque d'information sur les scénarios, les activités prévues et leurs coûts.

Q2 : *Les plateaux et les locaux identifiés vous semblent-ils pertinents ? Exemples de plateaux : piscine, gymnase, palestre, etc. Exemples de locaux : communautaires, arrondissement, administratifs, etc.*

- Peu de commentaires ont été fait sur la piscine, dont le besoin semble peu convainquant pour certains.
- Le besoin de gymnase est évident.

Des besoins supplémentaires sont exprimés :

- Des locaux pour des activités de pilates, tai-chi, etc. (petites salles multifonctionnelles).
- Une cuisine pour certains groupes communautaires.
- Des murs d'escalade, un extérieur et un intérieur, des bains froids, un éventuel plongoir.

Le nouveau bâtiment sera idéalement certifié LEED, et alimenté par géothermie et offrant de bonnes conditions de travail aux employés.

Les participants espèrent que cela favorisera la création d'un milieu de vie accueillant et convivial, ainsi que l'installation de commerces de proximité, favorisant de saines habitudes de vie (traiteur pour sportifs).

L'accessibilité (rampe universelle, ascenseurs, transport en commun) et la connectivité (pistes cyclables, future ligne rose...) sont très importantes. C'est l'opportunité de réfléchir sur les transports en commun.

Q3 : *Avez-vous des commentaires sur les plateaux et les locaux prévus ? Le résumé des espaces correspond-il à vos attentes ? Comment pourriez-vous bonifier la proposition ?*

Plusieurs commentaires reviennent :

- Prévoir une accessibilité universelle à toutes les installations, y compris à la piscine ;
- Développer l'accessibilité aux transports en commun, pour limiter les cases de stationnement ;
- Pour le communautaire, la concentration des activités n'est pas forcément pertinente, car les personnes âgées se déplacent difficilement ;
- Prévoir une rencontre avec les différents organismes pour identifier leurs besoins spécifiques et les besoins communs ;
- Réfléchir à l'intégration du complexe moderne dans le patrimoine industriel de Lachine Est, en réutilisant un bâtiment historique et mettre en valeur son passé industriel, en intégrant des activités culturelles dans le futur complexe.
- Ouvrir la piscine sur l'extérieur ;
- Apporter une touche de modernité.

Il existe une culture de l'eau à Lachine, et beaucoup de rives, chaque enfant doit être capable de nager.

ORGANISMES SPORTIFS

Q1 : *Trouvez-vous intéressant de réunir de nombreuses activités sportives et communautaires en un même lieu ? Quels sont les avantages et les inconvénients que vous percevez par rapport à la situation actuelle ?*

Les 4 tables étaient plutôt favorables à la réunion de toutes les activités sur un seul site, à condition que son organisation soit bien planifiée.

Les raisons invoquées sont :

- La désuétude du Centre Albert Gariépy ;
- La mise à jour des normes de sécurité ;
- L'exposition des utilisateurs à d'autres sports ;

- La facilité pour les parents ;
- L'accessibilité pour les jeunes ;
- La création d'un milieu de vie communautaire ;
- L'opportunité de développer des partenariats.

Le complexe doit être central et accessible à tous, avec des possibilités de stationnement suffisantes.

Le partage d'un espace entre activités récréatives et compétitives est potentiellement difficile et pose des enjeux de coordination et d'accès

Q2 : *Les plateaux et les locaux identifiés vous semblent-ils pertinents ? Exemples de plateaux : piscine, gymnase, palestres, etc. Exemples de locaux : communautaires, arrondissement, administratifs, etc*

Les remarques suivantes sont ressorties :

- Prévoir plus grand, en cumulant les scénarios A et B ;
- Échec à prévoir pour une piscine de 25 m, car la compétition y est impossible. Il faut une piscine de 50 m (actuellement fuite des talents à Pointe-Claire) ;
- Une salle d'entraînement pour 20 personnes est trop juste, il faut prévoir une capacité de 30 personnes ;
- Le gymnase prévu est trop petit : il faut un gymnase double. Le gymnase idéal comporte 8 terrains de badminton séparés de 2m sur chaque côté, avec un rideau central permettant de le diviser en deux gymnases simples. Les terrains de badminton sont entourés d'une piste de course, le tout compris dans une zone neutre et une mezzanine pour les spectateurs. Le plafond se trouve idéalement à 9 m (hauteur libre). La zone neutre est utile pour les transitions (aire de réchauffement, de discussion avec les participants) ;
- Il faut prévoir des lumières réfléchissantes orientées vers le haut, avec des ampoules facilement remplaçables. Les fenêtres doivent être équipées de rideaux opaques électroniques. Il faut limiter les couleurs sur les murs à deux.

Il y a des besoins supplémentaires :

- Des espaces extérieurs avec tables à pique-nique, une piste de course, un terrain de soccer avec un dôme amovible ;
- Des casiers, douches et toilettes, ainsi que des espaces de rangement dédiés pour chaque organisme (armoire pour local fermé à clé). Il faut également un lieu pour accrocher les bannières des clubs.
- Un terrain de soccer intérieur en revêtement synthétique, avec un filet en permanence (un espace dédié), entouré d'une piste de course ;
- Un espace intérieur de hockey cosmopolite, un espace en glace synthétique avec bungee attaché au mur, ainsi qu'un gymnase hors-glace pour la mise en forme et la technique ;
- Une piste d'athlétisme avec 3 couloirs ;
- Un espace de danse pour les enfants et donc plus de salles multifonctionnelles.

Q3 : *Avez-vous des commentaires sur les plateaux et les locaux prévus ? Le résumé des espaces correspond-il à vos attentes ? Comment pourriez-vous bonifier la proposition ?*

Il existe plusieurs bâtiments historiques à Lachine, le nouveau bâtiment devra être une icône pour la ville.

Sont souhaités :

- Moins de bureaux administratifs et plus d'espaces sportifs ;
- Un service alimentaire accueillant ;
- Un terrain de soccer à l'extérieur à côté du bâtiment, convertible en glace l'hiver ;
- Une plage surveillée sur le fleuve ;
- Un plongeur dans la piscine ;
- Un mini auditorium (formations théoriques, activités audio-visuelles et rencontres de parents) ;
- Rassembler tous les sports, y compris le ballet, etc. Il faut donc plus de salles multifonctionnelles.

Il est difficile de ne pas connaître les besoins ni la stratégie de l'Arrondissement.

RÉFLEXIONS COMPLÉMENTAIRES

La Ville n'a pas à fournir des activités, seulement les espaces adéquats et les OBNL aménageront selon leurs besoins. Il est donc important de penser l'espace de façon à permettre le maximum de flexibilité (polyvalence des salles au fil de la journée ou des saisons) et d'évolution dans le temps (espaces pouvant accueillir de nouvelles activités telles que la plongée sous-marine ou l'escalade).

- Prévoir grand pour la piscine (50 m et 6 couloirs) et le gymnase (double), afin de ne pas manquer de capacité future et rester attractif sur le moyen et long terme;
- Économiser l'espace quand cela est possible : hauteur sous plafond des bureaux, salle de réunion ou restaurant, vestiaires, etc. peuvent être superposés pour gagner de l'espace;
- Prévoir 3 grands vestiaires (homme, femme, famille) dans un seul bloc permettant d'utiliser les mêmes installations sanitaires (toilettes et douches);
- Maximiser les espaces spécifiques (gymnase, piscine, grand mur nu pouvant accueillir plus tard des installations d'escalade), prévoir beaucoup de modularité (salles multifonctionnelles et salle d'entraînement) et limiter les bureaux qu'on peut trouver n'importe où;
- Prévoir un observatoire accueillant pour les parents regardant leurs enfants dans la piscine;
- Prévoir un bassin récréatif avec entrée progressive, eau plus chaude, jeux intégrés pour jeunes enfants, vitré et orienté sud;
- Prévoir dans la conception du bâtiment la possibilité future d'aménager une terrasse ou un toit vert, écologique ou productif;
- Prévoir des stationnements assez nombreux pour ne pas décourager la venue du public, même si les liaisons en transport collectif sont bonnes;
- Prévoir des locaux attrayants pour la restauration, qui attirera un opérateur et un achalandage urbain et non restreint aux utilisateurs du complexe (créer un milieu de vie).

2.2 SONDAGE AUPRÈS DES RÉSIDENTS

2.2.1 Étude sur l'opinion et l'intérêt des citoyens pour la réfection de la piscine extérieure du parc LaSalle, 2017

L'arrondissement de Lachine a procédé à une *Étude sur l'opinion et l'intérêt des citoyens pour la réfection de la piscine extérieure du parc LaSalle* en septembre 2017. Cette étude a été menée par le Groupe Léger pour le compte de l'arrondissement.

Cette étude ciblait 500 répondants de l'arrondissement âgés de 18 ans et plus. Elle visait à connaître les habitudes d'utilisation des installations aquatiques de l'arrondissement ainsi que les perceptions et l'opinion résidents de l'arrondissement à l'égard du projet de réfection des installations aquatiques extérieures du parc LaSalle.

Un des objectifs de l'enquête visait aussi à documenter l'intérêt des résidents à l'égard d'un futur complexe communautaire et sportif, comprenant une piscine intérieure. Ces résultats, qui concernent directement la présente démarche, démontrent qu'il y a un fort intérêt pour la piscine intérieure du futur complexe communautaire et sportif.

L'enquête signale que « Les deux tiers des Lachinois (67%) seraient intéressés à une piscine intérieure publique, contre 30% qui ne le seraient pas. Ici, ce sont plus de la moitié des Lachinois (54%) qui affirment qu'ils fréquenteraient probablement celle-ci. (...) Les parents (75%) et les personnes qui utilisent actuellement la piscine du parc LaSalle (80%) sont plus nombreux à dire qu'ils fréquenteraient probablement cette installation aquatique. »¹⁴

2.2.2 Sondage téléphonique pour les résidents de l'arrondissement de Lachine, 2019

En 2019, une enquête complémentaire a été réalisée dans le cadre du mandat octroyé par l'arrondissement de Lachine au groupe BC2. Ce sondage téléphonique, en français et en anglais a été réalisé auprès d'un échantillon de 300 personnes résidentes de Lachine le 21 mars 2019. Il visait à mieux cerner l'appréciation des résidents de Lachine relativement à un complexe sportif et communautaire intérieur. Les résultats complets du sondage sont présentés en annexe. À la suite, sont exposés :

- Le profil de base des répondants;
- Les faits saillants du sondage.

Profil de base des répondants

Le profil de base des répondants est présenté à la suite. Un graphique illustre aussi les activités sportives organisées par l'arrondissement de Lachine ou par un organisme sportif présent sur le territoire que pratiquent les répondants.

¹⁴ Groupe Léger (2017). *Étude sur l'opinion et l'intérêt des citoyens pour la réfection de la piscine extérieure du parc LaSalle*. Rapport final, 35 p.

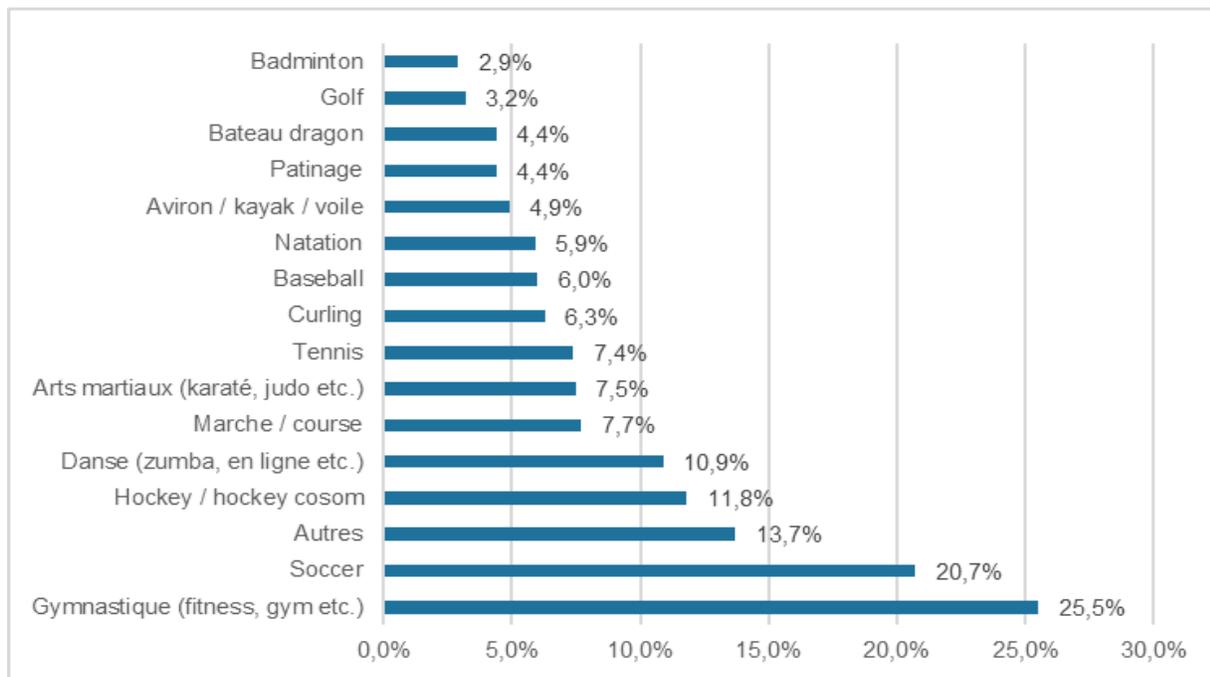
Le profil de base des répondants est représentatif, à grands traits, de celui des résidents de l'arrondissement de Lachine.

Tableau 41 Profil de base des répondants au sondage

Base :	Total (n=300)
Secteur	
Quartier Saint-Pierre	5,50%
Ouest de la 32e avenue	55,40%
Est de la 32e avenue	39,10%
Sexe	
Homme	45,10%
Femme	54,90%
Âge	
18-24 ans	10,7%
25-34 ans	15,7%
35-44 ans	17,7%
45-54 ans	17,2%
55-64 ans	18,3%
65 ans et plus	20,1%
Refus	0,3%
Pratique d'une activité sportive organisée par l'arrondissement de Lachine ou par un organisme sportif présent sur le territoire (pour le détail, voir graphique ci-dessous)	
Oui	18,8%
Non	81,2%
Implication dans le milieu communautaire	
Oui	32,0%
	<i>Bénévole : 66,3%</i>
	<i>Usager : 37,2%</i>
	<i>Autre : 5,2%</i>
Non	68,0%

Source : Sondage menée par l'entreprise BIP, 21 mars 2019.

Tableau 42 Activité sportive (organisée par l'arrondissement de Lachine ou par un organisme sportif présent sur le territoire) pratiquée par les répondants qui ont répondu « oui »



Source : Sondage Bip, 21 mars 2019.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DU SONDAJE

Les faits saillants des résultats du sondage permettent de valider que les répondants sont :

- Fortement attachés au territoire lachinois, à ses installations et à ses organismes pour la pratique sportive et communautaire;
- Désireux de pratiquer des équipements aquatiques intérieurs de meilleure qualité;
- Désireux de voir l'offre d'équipements sportifs et communautaires s'étoffer.

Deux-tiers des répondants au sondage ne pratiquent pas d'activités aquatiques intérieures

33,2% des répondants ont indiqué pratiquer des activités aquatiques intérieures.

Parmi les 66,8% qui ne pratiquent pas d'activités aquatiques intérieures, différentes raisons ont été invoquées, parmi lesquelles : le manque d'intérêt pour l'activité (60,6%), l'absence d'un tel équipement à proximité du lieu de résidence (16%), le manque de temps (9,0%) ou encore des problèmes de santé (4,4%).

Près de 2% des répondants ont signalé que les mauvaises installations de l'arrondissement (température froide des vestiaires, eau sale) étaient des raisons à leur absence de pratique. 2,6% d'entre eux ont mentionné les contraintes horaires actuelles comme des facteurs.

84% des répondants du quartier Saint-Pierre ont indiqué ne pas pratiquer d'activités aquatiques intérieures. Une partie d'entre eux indique que c'est une raison de l'absence d'un équipement adéquat à proximité de leur lieu de résidence.

Les activités aquatiques intérieures sont surtout pratiquées dans L'arrondissement de Lachine et à la piscine du collège sainte-Anne

Parmi les 33,2% des répondants qui ont indiqué pratiquer des activités intérieures, 50,1% d'entre eux le font dans l'arrondissement de Lachine. Ensuite, les répondants ont mentionné pratiquer les activités aquatiques intérieures à Dorval (25,2%), dans l'arrondissement Lasalle (23,4%) et à Pointe-Claire (6,1%) et enfin dans la Ville de Montréal (5,3%).

Le Collège Sainte-Anne de Lachine est le premier lieu de pratique des activités cité par les répondants au sondage (46,6%). Les répondants au sondage qui pratiquent des activités aquatiques intérieures mentionnent également l'Aquadôme (Lasalle) (19,9%), le Complexe Dorval / Centre aquatique Dorval / Polyvalente Jean 23 (16%), le Cégep André-Laurendeau (Lasalle) (13,6%), d'autres centres aquatiques intérieur (10,4%), YMCA Pointe-Claire / Centre aquatique Pointe-Claire (6,9%).

La proximité géographique joue un rôle important. Parmi les répondants qui pratiquent à Dorval et dans ses équipements, les répondants résidant à l'ouest de la 32^e avenue sont surreprésentés. De même, les répondants du quartier Saint-Pierre sont surreprésentés parmi les répondants qui pratiquent dans l'arrondissement Lasalle et à l'Aquadôme. D'ailleurs, aucun de ces répondants ne dit fréquenter la piscine du Collège Sainte-Anne.

Le bain libre est l'activité aquatique intérieure la plus largement pratiquée

Les activités des répondants au sondage qui pratiquent des activités aquatiques sont surtout le bain libre (62,2%). Les activités dirigées (apprentissage de la natation, programmes de mise en forme) occupent aussi une part importante de ces activités (54,9%). Les activités d'entraînement et de compétition (14,4%) sont moins représentées.

Il faut noter que les répondants de Saint-Pierre ont une plus forte propension à pratiquer le bain libre et les activités dirigées que les répondants issus des autres secteurs de l'arrondissement. En revanche, les répondants de Saint-Pierre ne sont pas du tout représentés parmi les répondants qui disent pratiquer des activités d'entraînement et de compétition.

La qualité des installations et l'offre de services de la piscine du Collège Sainte-Anne de cet équipement est moyenne ou médiocre

Les répondants au sondage qui pratiquent des activités aquatiques intérieures à la piscine du collège Saint-Anne ont apprécié la qualité des installations et l'offre de services de cet équipement. 46,6% des répondants ont évalué que la qualité et l'offre était bonne.

En revanche, 33,2% l'ont jugée moyenne et 18,2% l'ont jugée médiocre.

Le futur complexe devrait comprendre une variété d'équipements sportifs et communautaires

Les répondants au sondage ont été amenés à apprécier les équipements sportifs et communautaires qui pourraient compléter l'offre en installations aquatiques intérieures prévues dans le futur complexe. Environ 80% des répondants ont affirmé qu'ils souhaiteraient voir un gymnase ou un plateau sportif intérieur (81,4%), un local polyvalent pour activités communautaires (81,3%), des bureaux pour organismes communautaires (78,1%).

Les répondants de 18 à 34 ans sont les plus largement représentés parmi les répondants qui souhaiteraient voir de tels équipements s'implanter. Les répondants issus du milieu communautaire sont également fortement représentés.

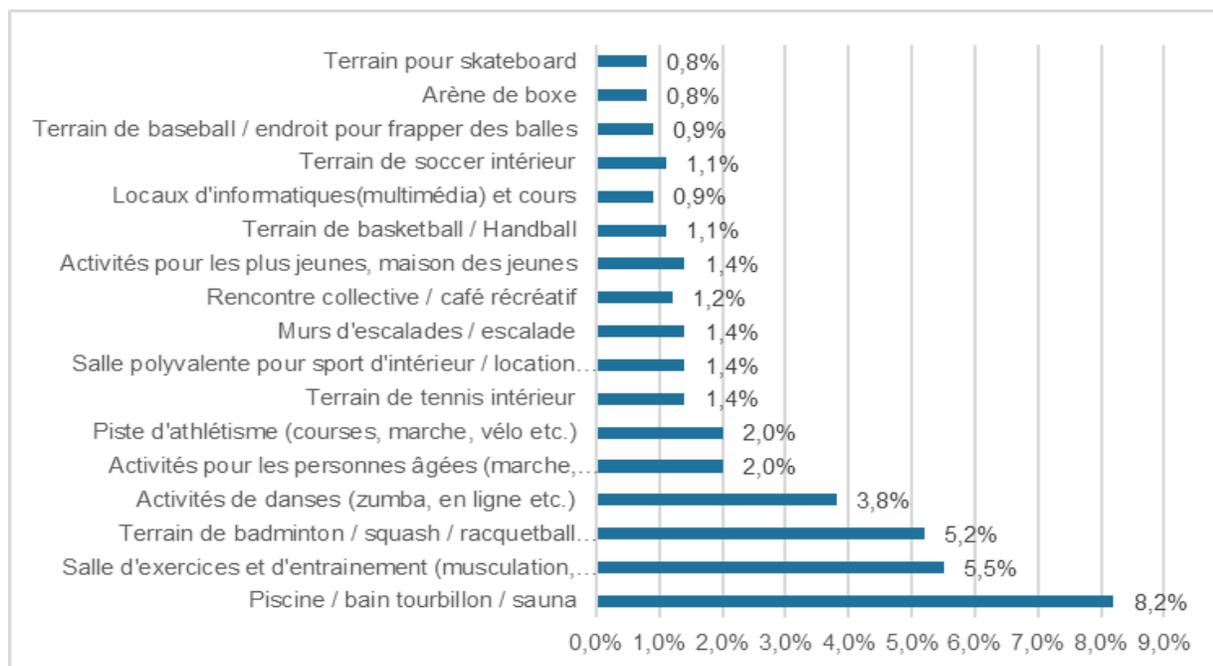
Plus de 60% ont affirmé qu'ils souhaiteraient voir une palestre de gymnastique (63,8%), une salle de réception avec cuisine (61,1%) et une salle d'arts martiaux (60,3%). Ce dernier équipement est fortement souhaité par les plus jeunes de l'échantillon retenu.

Enfin, à une question ouverte sur les équipements que les répondants au sondage souhaiteraient voir, 8,2% ont indiqué souhaiter voir une piscine/bain tourbillon/sauna, 5,5% apprécieraient la présence d'une salle d'exercice et d'entraînement.

La présence de terrains de badminton/squash/racquetball/pickleball/volleyball a été mentionnée par 5,2% des répondants.

Enfin, plusieurs répondants ont indiqué que l'offre d'activités de danse (3,8%) et d'activités pour personnes âgées (2%) serait bienvenue dans le futur complexe.

Tableau 43 Mention d'autres activités que les répondants au sondage souhaiteraient voir dans le futur complexe sportif et communautaire



Source : sondage Bip, 21 mars 2019.

3 PHASE III - ÉLABORATION DE DEUX SCÉNARIOS D'INFRASTRUCTURE

À la lumière des informations recueillies et de l'intention manifestée par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de reprendre possession et l'usage du Centre communautaire Albert-Gariépy, deux scénarios d'infrastructure se précisent.

Un premier scénario tiendrait compte de l'écart entre l'offre et la demande communautaire et récréosportive prévisible, et un second scénario, pour sa part, tiendrait aussi compte de la possibilité de reprise par la Commission scolaire du Centre communautaire Albert-Gariépy. Ce centre représente l'installation la plus utilisée de l'arrondissement et abrite par ailleurs une partie des effectifs dans la division des sports, loisirs et du développement social de l'arrondissement.

3.1 SCÉNARIO A – MAINTIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY

SECTEUR AQUATIQUE

Le ratio du nombre d'entrées-baignades par habitant pour l'arrondissement de Lachine associé à la piscine du Collège Sainte-Anne est de 0,5 comme le rappelle le tableau suivant.

Tableau 44 Nombre d'entrées-baignades actuel à la piscine du Collège Sainte-Anne

Type d'activité	Nombre d'entrées-baignades
Bains libres	5 748 entrées-baignades
Cours de natation	9 530 entrées-baignades
Sauvetage et aquaforme	4 020 entrées-baignades
Club de natation de Lachine	4 880 entrées-baignades
Total	24 178 entrées-baignades

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal, le ratio est de 1,4 entrées-baignades par habitant et l'objectif du Plan directeur¹⁵ est d'atteindre 3 entrées-baignades par habitant d'ici 2025.

En fonction d'une hypothèse qui représenterait 2 entrées-baignades par habitant, la fréquentation des installations aquatiques de l'arrondissement représenterait 88 980 entrées-baignades annuellement. Dans le cas du maintien de l'utilisation par l'arrondissement de la piscine du Collège Sainte-Anne, le secteur aquatique du futur complexe accueillerait environ 65 000 entrées-baignades annuellement. Dans le cas contraire, l'achalandage représenterait environ 89 000 entrées-baignades.

¹⁵ Plan directeur des équipements aquatiques, Ville de Montréal, 2012

Tableau 45 Fréquentation partielle du secteur aquatique du futur complexe multifonctionnel

Prévisions	Piscine Collège Sainte-Anne	Futur complexe	Total
2 entrées-baignades	24 178	64 802	88 980

Sommaire du scénario A – Maintien du Centre communautaire Albert-Gariépy

- Secteur aquatique :
 - Programme axé sur la pratique récréative (2 bassins : 1 bassin principal de 25m/8 couloirs ; 1 bassin secondaire récréatif et apprentissage, en 3 sections.
- Secteur sportif :
 - 1 gymnase simple modifié « Développement et pratique sportive » (24m x 34m, 9m de hauteur libre ; basketball (1) ; volleyball (1) ; badminton (6) ; pickleball (3));
 - 1 palestine dédiée au club de gymnastique (dimension minimale pour recevoir les différents plateaux de pratique : 800m²);
 - 1 salle d'entraînement (20 personnes).
- Secteur communautaire :
 - 1 salle multifonctionnelle divisible en 3 sections (300m²), espace traiteur et rangement.
- Secteur administratif :
 - Plusieurs bureaux, 1 salle de réunion, accueil et espaces connexes.
- Secteur des espaces communs :
 - Hall d'entrée de dimensions généreuses avec vue sur les bassins.

Résumé des espaces – Scénario A

SCÉNARIO A - MAINTIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY

1.	Secteur aquatique (Programme axé sur le développement de la pratique récréative communautaire)		Aire m ²	Aire p ²
1.1	Bassin principal - profondeur : 1,1m à 3,8m - bassin 25m, 8 couloirs de 2,5m avec retour de vague de 0,2m (25m x 20,4m = 510m ²) - rampe d'accès pour personne à mobilité réduite (33m ²) - 1 tremplin de 1m - 1 tremplin de 3m - 8 plots (blocs de départ) à une extrémité seulement en partie profonde - ancrages et équipements pour natation sportive, plongeon, water polo et nage synchronisée - système de rangement de courroies de couloir dans le plancher - capacité de bassin : environ 200 personnes - température de l'eau : 29°C - 84°F	R.D.C.	543	5845
1.2	Bassin secondaire (récréatif et apprentissage) Bassin en 3 sections a) Section récréative (environ 50m ²) - entrée plage: profondeur 0 à 0,6m - 3 jeux d'eau b) Section apprentissage - forme rectangulaire 13m x 7,5m = 97,5m ² - profondeur: 0,6m à 1m - 1 glissoire c) Section bain à jets pour 10 personnes - sera intégré près de la section apprentissage - capacité du bassin d'environ 100 personnes - température de l'eau : 30°C - 86°F	R.D.C.	149	1604
1.3	Éléments séparateurs entre les bassins, afin de permettre l'accès du public à l'un ou l'autre des bassins. La sortie des vestiaires permet de diriger le public vers l'un ou l'autre des bassins.	R.D.C.		
1.4	Promenade d'une superficie équivalente à celle des bassins.	R.D.C.	692	7449
1.5	Salle de régie (pour surveillance et contrôle, accès visuel sur les bassins)	R.D.C.	15	161
1.6	Infirmerie (attendant à la salle de régie)	R.D.C.	15	161
1.7	Vestiaire pour le personnel - espaces de 15 casiers - douches et toilettes	R.D.C.	20	215
1.8	Dépôt pour rangement des équipements sportifs et récréatifs (bassin principal)	R.D.C.	100	1076
1.9	Dépôt pour rangement des équipements pour le bassin secondaire	R.D.C.	15	161
1.10	Dépôt de produits chimiques (matières sèches)	R.D.C.	22	237
1.11	Conciergerie secondaire donnant accès à la promenade	R.D.C.	5	54
1.12	Toilettes - donnant accès à la promenade à proximité du bassin secondaire	R.D.C.	8	86
1.13	Vestiaires hommes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076
1.14	Vestiaires femmes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076
1.15	Vestiaire familial : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	120	1292
1.16	Salle polyvalente - capacité de 50 personnes avec accès directement sur la promenade et ayant un accès via le secteur administratif - vue sur la partie profonde du bassin principal	R.D.C.	75	807
1.17	Salle de filtration	Sous-sol	150	1615
1.18	Salle mécanique et électrique	Sous-sol	175	1884
1.19	Espace entreposage de produits chimiques	Sous-sol	70	753
1.20	Salle des câbles anti-vagues	Sous-sol	70	753
1.21	Bassins d'équilibre	Sous-sol	70	753
1.22	Équipements - tremplin de 1 mètre - tremplin de 3 mètres - 1 glissoire - 3 jeux d'eau - 8 plots de départ - plaques de touche - tableau indicateur - câbles anti-vagues et ligne de bouées - 3 chaises pour sauveteurs	R.D.C.		
1.23	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C.	356	3834
1.24	Circulation, murs, cloisons SOUS-SOL (18%)	S-SOL	96	1037
Sous-total Équipements:			0	
Sous-total Secteur aquatique:			2967	31932

SCÉNARIO A - MAINTIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY

2. Secteur sportif		Aire m ²	Aire p ²
2.1	1 gymnase simple modifié (compétitif) 24m x 34m Hauteur libre: 9m Aires de jeu - basketball (1) - volleyball (1) - badminton (4) - pickleball (3) 9,2m x 18,3m (inclut le dégagement)	R.D.C. 816	8783
2.2	1 palestine de gymnastique (pratique compétitive) - l'espace minimal de 800m ² d'une forme rectangulaire permettrait d'aménager les différentes sections associées à la pratique	R.D.C. 800	8611
2.3	Dépôt gymnase	R.D.C. 45	484
2.4	Dépôt palestine	R.D.C. 50	538
2.5	Vestiaire hommes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C. 50	538
2.6	Vestiaire femmes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C. 50	538
2.7	1 salle d'entraînement avec appareils dédiée aux clubs, équipes ou programmes encadrés - Capacité: 20 personnes	R.D.C. 150	1615
2.8	1 mezzanine pour le gymnase et la palestine (5m x 38m)	Étage 190	2045
2.9	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C. 353	3799
2.10	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (18%)	ÉTAGE 34	368
Sous-total Secteur sportif:		2538	27321
3. Secteur communautaire		Aire m ²	Aire p ²
3.1	1 salle polyvalente divisible en 3 avec cloisons amovibles et avec espace traiteur et vestiaire	R.D.C. 300	3229
3.2	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C. 54	581
Sous-total Secteur communautaire:		354	3810
4. Secteur administratif		Aire m ²	Aire p ²
4.1	Espace secrétariat et accueil, derrière le comptoir de service - 2 postes de travail	R.D.C. 20	215
4.2	Bureau - Direction	R.D.C. 15	161
4.3	2 bureaux - Coordonnateur aquatique et sportif	R.D.C. 20	215
4.4	Bureau du club de gymnastique avec vue sur la palestine	R.D.C. 15	161
4.5	Bureau du club de natation à proximité des bassins	R.D.C. 15	161
4.6	Salle de réunion	R.D.C. 30	323
4.7	Salle telecom	R.D.C. 10	108
4.8	Cuisine et espaces employés	R.D.C. 20	215
4.10	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C. 26	281
Sous-total Secteur administratif:		171	1842
5. Espaces communs		Aire m ²	Aire p ²
5.1	Entrée et hall principal - hall donnant accès aux vestiaires (piscine et plateaux sportifs) - espace donnant une vue sur les deux bassins - espace avec comptoir d'accueil et contrôle pour l'entrée des vestiaires piscine - 2 postes de travail à l'arrière - espace avec tables et chaises - espace avec distributrices alimentaires - accès possible de la promenade des bassins vers le hall et l'extérieur du bâtiment (triathlon)	R.D.C. 275	2960
5.2	Conciergerie principale	R.D.C. 20	215
5.3	Blocs sanitaires - en fonction de la capacité	R.D.C. 65	700
5.4	Entrepôt - déchets	R.D.C. 20	215
5.5	Génératrice	R.D.C. 20	215
5.6	Salle électrique	R.D.C. 20	215
5.7	Salle mécanique / gicleurs	R.D.C. 20	215
5.8	Quai de chargement, puits donnant accès au sous-sol (secteur aquatique)	R.D.C. 18	194
5.9	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C. 33	355
Sous-total Espaces communs:		491	5284
TOTAL AIRE DE PLANCHER REZ-DE-CHAUSSÉE		5665	60981
TOTAL AIRE DE PLANCHER ÉTAGE		224	2413
TOTAL AIRE DE PLANCHER SOUS-SOL		631	6795
TOTAL AIRE DE PLANCHER CONSTRuite		6521	70189

Esquisse d'implantation préliminaire - Scénario A

SCENARIO "A"



SECTEUR SPORTIF

Les plateaux concernés par le secteur sportif sont les suivants :

- 1 gymnase simple « Développement et pratique sportive »;
- 1 palestine dédiée au club de gymnastique.

Gymnase

L'examen des indicateurs a mis en évidence que le ratio population/gymnase était de 1 gymnase simple pour 4 943 résidents dans le territoire de Lachine. Le ratio recommandé par l'Association Québécoise du Loisir Municipal est de 1 gymnase simple pour 2 554 résidents (2012). Aussi, l'arrondissement de Lachine apparaît déficitaire en plateaux sportifs de type « gymnase ».

De plus, l'examen des dimensions des gymnases à l'étude a montré qu'il n'existe pas d'équipement de nature compétitive dans le territoire. Les plateaux présents sont des gymnases communautaires.

Enfin, l'analyse des horaires-types a permis de mettre en évidence que les gymnases existants sont fortement fréquentés durant les heures habituellement demandées par les organismes récréo-sportifs, communautaires et les programmes municipaux. En effet, les gymnases sont fortement occupés par ces organismes les soirs de semaine du lundi au jeudi. De plus, ils ne sont pas disponibles en journée car ils sont utilisés par les écoles. Or, une clientèle potentielle pourrait être intéressée par ces créneaux (aînés).

Dans ces conditions, l'équipement recommandé est celui d'un gymnase simple augmenté « Développement et pratique sportive », lequel permet de tenir des compétitions sportives d'envergure. À la différence du gymnase simple, le gymnase simple augmenté dispose de dimensions plus importantes, ce qui accroît les possibilités en matière de terrains de jeu.

**Tableau 46 Caractéristiques des gymnases simples et des gymnases simples augmentés
« Développement et pratique sportive »**

Paramètres	Gymnase simple	Gymnase simple augmenté
Dimension	19 x 32 mètres	24 x 34 mètres
Superficie	608 m ²	816 m ²
Hauteur libre	9 mètres	9 mètres
Aires de jeu	Basketball (1) Volleyball (1) Badminton (4)	Basketball (1) (possibilité de 2 terrains) Volleyball (1) (possibilité de 2 terrains) Badminton (6) Pickleball (3)

Source : Cadre de référence pour le développement d'installations sportives intérieures, ARAQ, septembre 2013

Palestre

Le club de gymnastique Gymnitours est un organisme d'envergure régionale, comme la majorité des organismes de gymnastique. La répartition détaillée des inscriptions (tableau suivant) met en évidence que, pour la pratique compétitive, l'organisme est composé pour moitié de résidents de Lachine et pour moitié de non-résidents (Montréal et extérieur). Pour la pratique récréative, les trois-quarts de l'effectif sont composés de résidents. C'est aussi le cas des inscrits aux camps de jours (200 enfants en 2017).

De plus, une étude publiée par la Ville de Québec en 2010 recense les principaux critères recommandés pour les installations qui accueillent des activités et des organismes de pratique de la gymnastique au niveau récréatif et compétitif.¹⁶ Cette étude met en évidence que, pour la pratique compétitive, une palestre de 1 216 m² (équivalent gymnase double conforme) avec 9 mètres de hauteur, est recommandée.

Pour la pratique récréative, une superficie de 432 m² (équivalent gymnase simple conforme), avec 7 mètres de hauteur, est recommandée.

L'analyse des équipements a montré que les espaces utilisés par le club de gymnastique Gymnitours à Lachine ne sont pas vraiment adaptés à la pratique récréative et compétitive.

En effet, le club dispose d'une palestre dédiée de 359 mètres carrés au centre communautaire Albert-Gariépy, mais cet équipement ne dispose pas d'une hauteur conforme.

La palestre double du Collège Saint-Anne mesure 536 mètres carrés et dispose d'une hauteur suffisante, mais elle n'est pas complètement dédiée aux activités de l'organisme.

Dans ces conditions, l'équipement recommandé est celui d'une palestre complètement dédiée. Celle-ci devrait mesurer au moins 800 mètres carrés, avec une hauteur libre de 9 mètres de hauteur. La superficie de cette palestre pourrait être plus importante (1216 mètres carrés) en fonction des visées régionales du club et de l'arrondissement.

Tableau 47 Effectif détaillé du club de gymnastique Gymnitours

	2017	
	Total 2017	%2017
NIVEAU RÉCRÉATIF (ÂGE MINEUR)		
Gymnastique féminine	382	77%
Gymnastique masculine	92	71%
Sous-total	474	76%
NIVEAU COMPÉTITIF (ÂGE MINEUR)		
Gymnastique féminine	96	56%
Gymnastique masculine	6	50%
Sous-total	102	56%

¹⁶ Ville de Québec (2010). Plan de développement de la pratique de la gymnastique sur le territoire de la Ville de Québec, p. 44.

	2017	
	Total 2017	%2017
ADULTES		
Gymnastique féminine	2	0%
Gymnastique masculine	3	33%
Sous-total	4	25%
Total	580	72%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

3.2 SCÉNARIO B – CONVERSION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY

Ce scénario tient compte de la possibilité que l'arrondissement perde l'usage de cette installation.

Le Centre Communautaire Albert-Gariépy couvre une superficie de 2 291m² d'espace utile. Il est possible que ce centre soit retranché de l'ensemble des locaux et installations utilisés par l'arrondissement pour le soutien des organismes communautaires et sportifs et des programmes municipaux.

Aussi, il est nécessaire d'évaluer précisément les besoins qui pourraient être associés à la relocalisation de ces diverses activités.

Tableau 48 Sommaire des superficies de locaux et d'espaces au Centre Communautaire Albert-Gariépy

Niveau	Superficie (m ²)
Rez-de-chaussée	855 m ²
1 ^{er} étage	855 m ²
Sous-sol	581 m ²
Total	2 291 m²

Le tableau ci-dessous décrit les superficies de locaux et d'espaces présents au Centre Communautaire Albert-Gariépy. Il décrit aussi leur vocation permanente, administrative et non-dédiée. La palestre dédiée aux activités récréatives de l'organisme de gymnastique Gymnitours a été exclue du calcul.

Tableau 49 Description des superficies de locaux et d'espaces au Centre Communautaire Albert-Gariépy

1.	Locaux et espaces permanents (excl. Palestre Gymnitours)	Aire p ²	Aire m ²
1.1	Locaux et espaces de l'arrondissement		
	- bureau chef de division	182	
	- bureau agent de bureau	154	
	- animateur sport	363	

- assistant intervention loisirs	156	
- animateurs	230	
- surveillant	120	
- programme graffiti	400	
- salle employés cuisine	143	
- conciergerie	77	
- rangement	852	
Sous-total:	2 677	249
1.2 Association Art Martial Moderne - Salles et 1 bureau		271
1.3 Centre multi-ressources Lachine		
- 8 bureaux	1 605	
- 1 espace cuisine	350	
- 1 espace garderie	640	
- 1 salle ordinateur	282	
- rangement	10	
Sous-total:	2887	268
1.4 Cercle des fermières - 1 salle et 1 bureau	1 400	130
1.5 Harmonie de Lachine - salle polyvalente dédiée	1 067	99
1.6 Club d'âge d'or de l'Annunziata - 2 bureaux		25
1.7 Le Phoenix de Lachine - 1 local		25
1.8 Escadron 686 Dorval-Lachine - 1 bureau (10m ²) et rangement 65m ²)		75
1.9 Table de concertation jeunesse - 1 salle	310	29
1.10 Ensemble folklorique Les Éclusiers de Lachine (rangement)	35	3
1.11 Escadrille de plaisance - rangement	19	2
1.12 Les Productions Multi-Sens (rangement)	360	33
1.13 Union des familles de Lachine (locaux temporaires (2 078 pi ²) - rangement (entreposage ±195m ²)		10
Total - Locaux et espaces dédiés		1219
2. Locaux et espace non dédiés	Aire p²	Aire m²
10 studios	691	64
1 cuisine	531	49
8 salles	5 696	529
1 atelier	2 450	227
Sous-total:		869
Locaux et espaces dédiés		1 299
±195m ² (rangement)		
Locaux et espaces polyvalents		869
toilettes et espaces mécaniques à ajouter		

Au-delà des espaces et fonctions identifiés pour le scénario A, le scénario B inclut les espaces et fonctions du Centre communautaire Albert-Gariépy. En ce qui concerne la palestres de gymnastique, le scénario B prévoit un espace de 1 216 m² plutôt que les 800 m² prévus au scénario A. Cet ajout tient compte de la perte d'usage de la palestres du centre communautaire.

Sommaire du scénario B – Conversion du Centre communautaire Albert-Gariépy

- Secteur aquatique :
 - Programme axé sur la pratique récréative (2 bassins : 1 bassin principal de 25m/8 couloirs ; 1 bassin secondaire récréatif et apprentissage, en 3 sections).
- Secteur sportif :
 - 1 gymnase simple modifié « Développement et pratique sportive » (24m x 34m, 9m de hauteur libre ; basketball (1) ; volleyball (1) ; badminton (6) ; pickleball (3));
 - 1 palestres dédiée au club de gymnastique (dimension minimale pour recevoir les différents plateaux de pratique : 1216m²);
 - 1 salle d'entraînement (20 personnes);
 - 1 salle de combat (271m²).
- Secteur communautaire :
 - 1 salle multifonctionnelle divisible en 3 sections (300m²) avec espace traiteur et rangement;
 - Accueil permanent (754m²);
 - Studios et locaux non-dédiés (869m²).
- Secteur administratif :
 - Plusieurs bureaux, 1 salle de réunion, accueil et espaces connexes;
 - Locaux et espaces de l'arrondissement (249m²).
- Secteur des espaces communs :
 - Hall d'entrée de dimensions généreuses avec vue sur les bassins.

Résumé des espaces – Scénario B

SCÉNARIO B - CONVERSION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY

1.	Secteur aquatique (Programme axé sur le développement de la pratique récréative communautaire)		Aire m ²	Aire p ²
1.1	Bassin principal - profondeur : 1,1m à 3,8m - bassin 25m, 8 couloirs de 2,5m avec retour de vague de 0,2m (25m x 20,4m = 510m ²) - rampe d'accès pour personne à mobilité réduite (33m ²) - 1 tremplin de 1m - 1 tremplin de 3m - 8 plots (blocs de départ) à une extrémité seulement en partie profonde - ancrages et équipements pour natation sportive, plongeon, water polo et nage synchronisée - système de rangement de courroies de couloir dans le plancher - capacité de bassin : environ 200 personnes - température de l'eau : 29°C - 84°F	R.D.C.	543	5845
1.2	Bassin secondaire (récréatif et apprentissage) Bassin en 3 sections a) Section récréative (environ 50m ²) - entrée plage: profondeur 0 à 0,6m - 3 jeux d'eau b) Section apprentissage - forme rectangulaire 13m x 7,5m = 97,5m ² - profondeur: 0,6m à 1m - 1 glissoire c) Section bain à jets pour 10 personnes - sera intégré près de la section apprentissage - capacité du bassin d'environ 100 personnes - température de l'eau : 30°C - 86°F	R.D.C.	149	1604
1.3	Éléments séparateurs entre les bassins, afin de permettre l'accès du public à l'un ou l'autre des bassins. La sortie des vestiaires permet de diriger le public vers l'un ou l'autre des bassins.	R.D.C.		
1.4	Promenade d'une superficie équivalente à celle des bassins.	R.D.C.	692	7449
1.5	Salle de régie (pour surveillance et contrôle, accès visuel sur les bassins)	R.D.C.	15	161
1.6	Infirmerie (attenant à la salle de régie)	R.D.C.	15	161
1.7	Vestiaire pour le personnel - espaces de 15 casiers - douches et toilettes	R.D.C.	20	215
1.8	Dépôt pour rangement des équipements sportifs et récréatifs (bassin principal)	R.D.C.	100	1076
1.9	Dépôt pour rangement des équipements pour le bassin secondaire	R.D.C.	15	161
1.10	Dépôt de produits chimiques (matières sèches)	R.D.C.	22	237
1.11	Conciergerie secondaire donnant accès à la promenade	R.D.C.	5	54
1.12	Toilettes - donnant accès à la promenade à proximité du bassin secondaire	R.D.C.	8	86
1.13	Vestiaires hommes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076
1.14	Vestiaires femmes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076
1.15	Vestiaire familial : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	120	1292
1.16	Salle polyvalente - capacité de 50 personnes avec accès directement sur la promenade et ayant un accès via le secteur administratif - vue sur la partie profonde du bassin principal	R.D.C.	75	807
1.17	Salle de filtration	Sous-sol	150	1615
1.18	Salle mécanique et électrique	Sous-sol	175	1884
1.19	Espace entreposage de produits chimiques	Sous-sol	70	753
1.20	Salle des câbles anti-vagues	Sous-sol	70	753
1.21	Bassins d'équilibre	Sous-sol	70	753
1.22	Équipements - tremplin de 1 mètre - tremplin de 3 mètres - 1 glissoire - 3 jeux d'eau - 8 plots de départ - plaques de touche - tableau indicateur - câbles anti-vagues et ligne de bouées - 3 chaises pour sauveteurs	R.D.C.		
1.23	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSEE (18%)	R.D.C.	356	3834
1.24	Circulation, murs, cloisons SOUS-SOL (18%)	S-SOL	96	1037
Sous-total Équipements:				
Sous-total Secteur aquatique:			2967	31932

SCÉNARIO B - CONVERSION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY

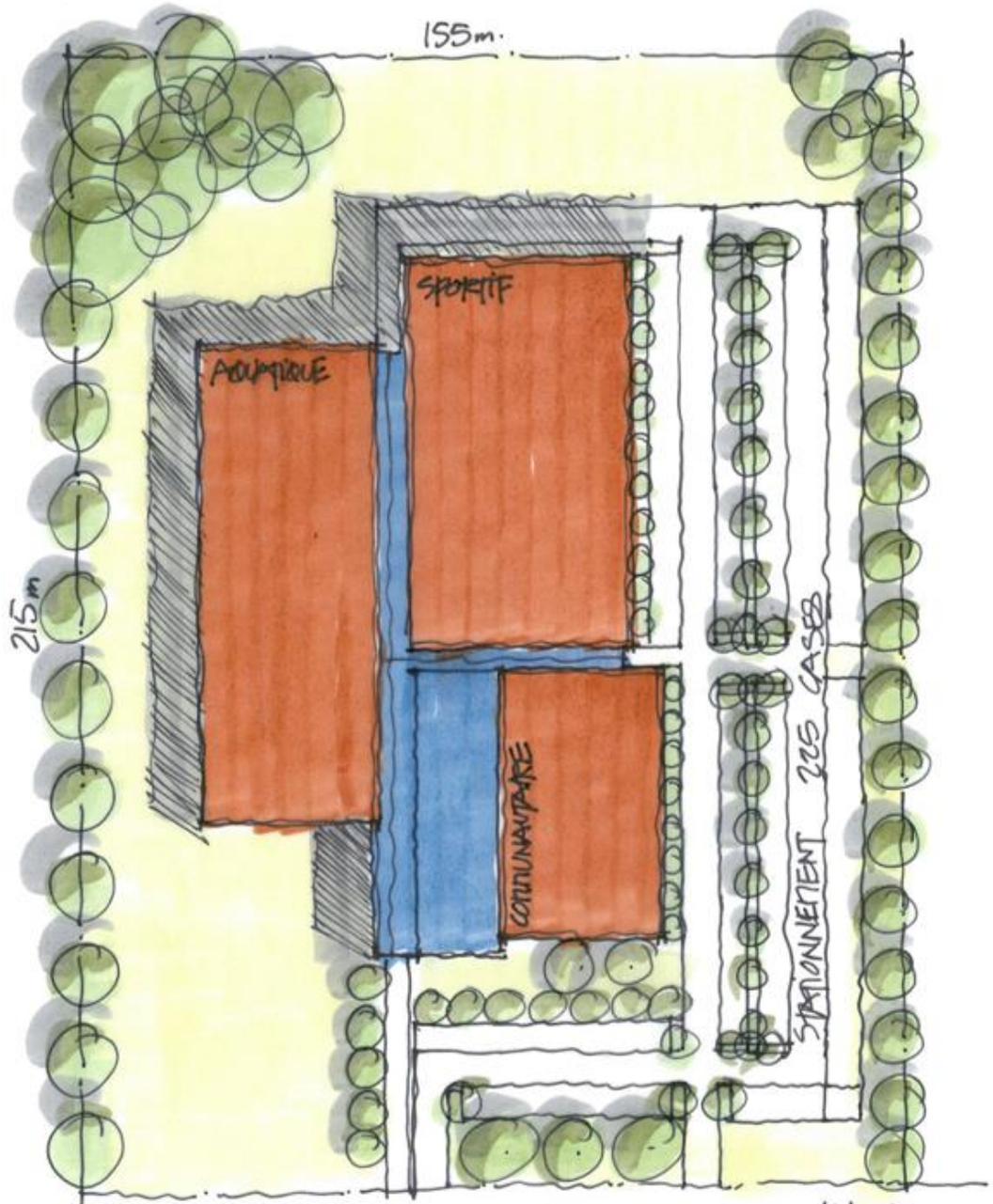
2. Secteur sportif		Aire m ²	Aire p ²
2.1	1 gymnase simple (compétitif) 24m x 34m Hauteur libre: 9m Aires de jeu - basketball (1) - volleyball (1) - badminton (4) - pickleball (3) 9,2m x 18,3m (inclut le dégagement)	R.D.C. 816	8783
2.2	1 palestre de gymnastique (pratique compétitive) - l'espace minimal de 800m ² d'une forme rectangulaire permettrait d'aménager les différentes sections associées à la pratique	R.D.C. 1216	13089
2.3	Dépôt gymnase	R.D.C. 45	484
2.4	Dépôt palestre	R.D.C. 50	538
2.5	Vestiaire hommes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C. 55	592
2.6	Vestiaire femmes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C. 55	592
2.7	1 salle d'entraînement avec appareils dédiée aux clubs, équipes ou programmes encadrés - Capacité: 20 personnes	R.D.C. 150	1615
2.8	1 mezzanine pour le gymnase et la palestre (5m x 38m)	ÉTAGE 190	2045
2.9	Ajout - Salle de combat pour l'association Art Martial Moderne	ÉTAGE 271	2917
2.18	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C. 430	4625
	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (18%)	ÉTAGE 83	893
Sous-total Secteur sportif:		3361	36174
3. Secteur communautaire		Aire m ²	Aire p ²
3.1	1 salle polyvalente divisible en 3 avec cloisons amovibles et avec espace traiteur et vestiaire	R.D.C. 300	3229
3.2	Ajout de studios, salle et atelier non dédiés - À valider	R.D.C. 869	9354
3.3	Centre multi-ressouces - Lachine - 8 bureaux - 1 espace cuisine - 1 espace garderie - 1 salle ordinateur - rangement	R.D.C. 268	2885
3.4	Cercle des fermières - 1 salle et 1 bureau	ÉTAGE 130	1399
3.5	Harmonie de Lachine - salle dédiée	ÉTAGE 99	1066
3.6	Club d'âge d'or de l'Annunziata - 2 bureaux	ÉTAGE 25	269
3.7	Le Phoenix de Lachine - 1 local	ÉTAGE 25	269
3.8	Escadron 686 Dorval-Lachine - 1 bureau	ÉTAGE 10	108
3.9	Table de concertation jeunesse - 1 salle	ÉTAGE 29	312
3.10	Rangement - Dépôt (divers organismes)	ÉTAGE 168	1808
3.11	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C. 259	2784
3.12	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (18%)	ÉTAGE 47	501
Sous-total Secteur communautaire:		2228	23985

SCÉNARIO B - CONVERSION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-GARIÉPY

4.	Secteur administratif		Aire m ²	Aire p ²
4.1	Espace secrétariat et accueil, derrière le comptoir de service - 2 postes de travail	R.D.C.	20	215
4.2	Bureau - Direction	R.D.C.	15	161
4.3	2 bureaux - Coordonnateur aquatique et sportif	R.D.C.	20	215
4.4	Bureau du club de gymnastique avec vue sur la palestre	R.D.C.	15	161
4.5	Bureau du club de natation à proximité des bassins	R.D.C.	15	161
4.6	Salle de réunion	R.D.C.	30	323
4.7	Salle telecom	R.D.C.	10	108
4.8	Cuisine et espaces employés	R.D.C.	20	215
4.9	Ajout - Locaux et espaces de l'arrondissement	ÉTAGE	170	1830
4.10	Rangement - Arrondissement	ÉTAGE	79	850
4.11	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C.	26	281
	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (18%)	ÉTAGE	45	482
Sous-total Secteur administratif:			465	5004
5.	Espaces communs		Aire m ²	Aire p ²
5.1	Entrée et hall principal '- hall donnant accès aux vestiaires (piscine et plateaux sportifs) - espace donnant une vue sur les deux bassins - espace avec comptoir d'accueil et contrôle pour l'entrée des vestiaires piscine - 2 postes de travail à l'arrière '- espace avec tables et chaises - espace avec distributeurs alimentaires - accès possible de la promenade des bassins vers le hall et l'extérieur du bâtiment (triathlon)	R.D.C.	275	2960
5.2	Conciergerie principale	R.D.C.	20	215
5.3	Blocs sanitaires - en fonction de la capacité	R.D.C.	85	915
5.4	Entrepôt - déchets	R.D.C.	20	215
5.5	Génératrice	R.D.C.	20	215
5.6	Salle électrique	R.D.C.	20	215
5.7	Salle mécanique / gicleurs	R.D.C.	20	215
5.8	Quai de chargement, puits donnant accès au sous-sol (secteur aquatique)	R.D.C.	18	194
5.9	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (18%)	R.D.C.	86	926
Sous-total Espaces communs:			564	6071
TOTAL AIRE DE PLANCHER REZ-DE-CHAUSSÉE			7583	81620
TOTAL AIRE DE PLANCHER ÉTAGE			1370	14751
TOTAL AIRE DE PLANCHER SOUS-SOL			631	6795
TOTAL AIRE DE PLANCHER CONSTRuite			9584	103166

Esquisse d'implantation préliminaire – Scénario B

SCÉNARIO "B"



Aire de bâtiment au sol : 7492m² 1:1000

4 PHASE IV - DÉVELOPPEMENT DU SCENARIO RETENU

Dans le cadre de la démarche, le comité de suivi était sensibilisé à la possibilité que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys exprime le besoin de récupérer, en tout ou en partie, l'usage de locaux du Centre communautaire Albert-Gariépy. En phase 3, le scénario B traduit cette possibilité en termes de besoins supplémentaires.

Après des échanges entre les autorités de l'arrondissement et la Commission scolaire, cette dernière transmettait, le 5 février 2019, une offre d'achat formelle visant le Centre communautaire Albert-Gariépy. Cette offre concerne le bâtiment et le parc adjacent.

L'objectif de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys était de prendre possession de la propriété le 30 juin 2019 et d'y accueillir des élèves du niveau primaire pour l'entrée scolaire de septembre 2019. Depuis le dépôt de cette offre, la Commission scolaire et l'arrondissement envisagent une prolongation de l'échéancier. Toutefois, c'est à court terme que la transaction doit avoir lieu.

C'est dans ce contexte que le scénario B est retenu.

L'exercice de développement de ce scénario d'infrastructure a donc pour objectif de répondre aux besoins existants de l'arrondissement et ceux du secteur de Lachine-Est en tenant compte aussi des besoins des organismes actuellement hébergés et desservis par le Centre communautaire Albert-Gariépy.

L'approche préconisée est de maximiser l'usage de locaux partagés. Cette approche est reflétée par le choix des espaces et des types de locaux. La présence de deux salles polyvalentes divisibles illustre notamment cette approche.

Le Centre communautaire Albert-Gariépy loge actuellement une partie des effectifs du service des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement. Le développement du scénario retenu intègre les besoins en locaux pour ces effectifs tout en tenant compte de leur rôle dans la nouvelle offre de service associée au futur complexe.

En ce qui concerne le Club Gymnitour qui a l'usage dédié de la palestre du Centre communautaire Albert-Gariépy, tel que présenté au scénario B de la phase précédente, le scénario retenu prévoit une palestre dédiée d'une dimension adéquate pour la réalisation de l'ensemble de sa programmation (1 216 m²).

4.1 PRODUCTION DU PROGRAMME ARCHITECTURAL ET FONCTIONNEL

Tableau synthèse où les instructions, paramètres et exigences nécessaires à la conception et à la réalisation du futur complexe sportif sont présentés.

SCÉNARIO RETENU (

1.	Secteur aquatique (Programme axé sur le développement de la pratique récréative communautaire)		Aire m ²	Aire p ²
1.1	Bassin principal - profondeur : 1,1m à 3,8m - bassin 25m, 8 couloirs de 2,5m avec retour de vague de 0,2m (25m x 20,4m = 510m ²) - rampe d'accès pour personne à mobilité réduite (33m ²) - 1 tremplin de 1m - 1 tremplin de 3m - 8 plots (blocs de départ) à une extrémité seulement en partie profonde - ancrages et équipements pour natation sportive, plongeon, water polo et nage synchronisée - système de rangement de courroies de couloir dans le plancher - capacité de bassin : environ 200 personnes - température de l'eau : 29°C - 84°F	R.D.C.	543	5845
1.2	Bassin secondaire (récréatif et apprentissage) Bassin en 3 sections a) Section récréative (environ 50m ²) - entrée plage: profondeur 0 à 0,6m - 3 jeux d'eau b) Section apprentissage - forme rectangulaire 13m x 7,5m = 97,5m ² - profondeur: 0,6m à 1m - 1 glissoire c) Section bain à jets pour 10 personnes - sera intégré près de la section apprentissage - capacité du bassin d'environ 100 personnes - température de l'eau : 30°C - 86°F	R.D.C.	149	1604
1.3	Éléments séparateurs entre les bassins, afin de permettre l'accès du public à l'un ou l'autre des bassins. La sortie des vestiaires permet de diriger le public vers l'un ou l'autre des bassins.	R.D.C.		
1.4	Promenade d'une superficie équivalente à celle des bassins.	R.D.C.	660	7104
1.5	Salle de régie (pour surveillance et contrôle, accès visuel sur les bassins)	R.D.C.	15	161
1.6	Infirmierie (attenante à la salle de régie)	R.D.C.	15	161
1.7a	Vestiaire pour le personnel - Féminin	R.D.C.	5	54

- 10 casiers 2/3 pleine hauteur

1.7b	Vestiaire pour le personnel - Masculin	R.D.C.	5	54
1.8	Salle du personnel	R.D.C.	21	226
1.9	Dépôt pour rangement des équipements sportifs et récréatifs (bassin principal)	R.D.C.	100	1076
1.10	Dépôt pour rangement des équipements pour le bassin secondaire	R.D.C.	15	161
1.11	Dépôt de produits chimiques (matières sèches)	R.D.C.	22	237
1.12	Conciergerie secondaire donnant accès à la promenade	R.D.C.	5	54
1.13	Toilettes - donnant accès à la promenade à proximité du bassin secondaire	R.D.C.	4	43
1.14	Vestiaires hommes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076
1.15	Vestiaires femmes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076
1.16	Vestiaire familial : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	130	1399
1.17	Salle polyvalente - capacité de 50 personnes avec accès directement sur la promenade et ayant un accès via le secteur administratif - vue sur la partie profonde du bassin principal	R.D.C.	75	807
1.18	Salle de filtration	Sous-sol	175	1884
1.19	Salle mécanique et électrique	Sous-sol	150	1615
1.20	Espace entreposage de produits chimiques	Sous-sol	70	753
1.21	Salle des câbles anti-vagues	Sous-sol	85	915
1.22	Bassins d'équilibre	Sous-sol	85	915
1.23	Équipements - tremplin de 1 mètre - tremplin de 3 mètres - 1 glissoire - 3 jeux d'eau - 8 plots de départ ajustables - 8 plaques de touche - tableau indicateur (1 ligne par couloir) - câbles anti-vagues et ligne de bouées - 3 chaises pour sauveteurs	R.D.C.		
1.24	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (21%)	R.D.C.	412	4440
1.25	Circulation, murs, cloisons SOUS-SOL (32%)	S-SOL	181	1946
Sous-total Équipements:				
Sous-total Secteur aquatique:			3122	33608

2.	Secteur sportif		Aire m²	Aire p²
2.1	1 gymnase simple "élargi" (pratique compétitive) 34m x 24m Hauteur libre: 9m Revêtement de sol résistant pour pratiques sportives variées Aires de jeu - basketball (1) - volleyball (1) - badminton (4) - pickleball (3) 9,2m x 18,3m (inclut les dégagements pour chaque terrain) - futsal (1)	R.D.C.	816	8783
2.2	1 palestine de gymnastique 38m x 32m Hauteur libre: 9m	R.D.C.	1216	13089
2.3	Dépôt gymnase	R.D.C.	45	484
2.4	Dépôt palestine	R.D.C.	50	538
2.5	Vestiaire gymnase hommes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592
2.6	Vestiaire gymnase femmes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592
2.7	Vestiaire palestine hommes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592
2.8	Vestiaire palestine femmes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592
2.9	1 salle d'entraînement avec appareils dédiée aux clubs, équipes ou programmes encadrés - Capacité: 20 personnes	R.D.C.	150	1615
2.10	1 salle de combat - Arts martiaux - Hauteur: 3,0m, avec vue pour les parents	ÉTAGE	245	2637
2.11	1 mezzanine pour le gymnase et la palestine (5m x 38m)	ÉTAGE	240	2583
2.12	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (21%)	R.D.C.	524	5644
2.13	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (68%)	ÉTAGE	330	3550
Sous-total Secteur sportif:			3836	41293

3.	Secteur communautaire		Aire m²	Aire p²
3.1	Salle pour les métiers à tisser (Cercle des fermières)	ÉTAGE	130	1399
3.2	Cuisine communautaire (adjacente à la grande salle multifonctionnelle et au hall principal) - 4 frigos - 1 cuisinière commerciale - table de travail	R.D.C.	50	538
3.3	6 studios de musique insonorisés - 10m ² chacun	ÉTAGE	60	646
3.4	Dépôt communautaire	ÉTAGE	96	1033
3.5	Salle multifonctionnelle communautaire divisible en 2 sections, incluant un espace de rangement (tables et chaises) de 15 mc	ÉTAGE	210	2260
3.6	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (21%)	R.D.C.	11	113
3.7	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (68%)	ÉTAGE	337	3630
Sous-total Secteur communautaire:			894	9621

4.	Secteur administratif		Aire m ²	Aire p ²
A - Administration - Loisirs (arrondissement)				
4.1	Bureau chef de division	ÉTAGE	18	194
4.2	Secrétariat et 5 postes de travail	ÉTAGE	50	538
4.3	3 bureaux fermés (loisirs) 3 x 15m ²	ÉTAGE	45	484
4.4	1 salle de réunion (table pour 10 personnes)	ÉTAGE	32	344
4.5	1 cuisine pour le personnel	ÉTAGE	30	323
4.6	1 espace photocopieur et imprimante, etc.	ÉTAGE	10	108
4.7	1 local pour le programme graffiti (table pour 10 personnes, 2 postes de travail, rangement)	ÉTAGE	32	344
B - Administration - Sports				
4.8	Bureau du responsable aquatique (près de la piscine)	R.D.C.	15	161
4.9	Bureau du responsable de l'accueil et du service à la clientèle (derrière le comptoir d'accueil)	R.D.C.	10	108
4.10	Espaces bureaux pour les organismes sportifs (table de réunion, classeurs et 1 poste de travail)	R.D.C.	30	323
4.11	Bureau de l'entraîneur gymnastique (vue sur la palestres)	R.D.C.	12	129
C - Administration - Communautaire				
4.12	Espace bureaux - 4 postes de travail - Centre des loisirs de Lachine	ÉTAGE	30	323
4.13	Espace bureaux - Table de concertation - Jeunesse et petite enfance - 3 postes de travail	ÉTAGE	37	398
4.14	Espace bureaux - Organismes communautaires (table de réunion, classeurs et 1 poste de travail)	ÉTAGE	37	398
4.14a	1 bureau adjacent halte garderie (multiressources)	ÉTAGE	11	118
4.15	1 espace bureaux - 8 postes de travail (multiressources) à proximité de la halte garderie	ÉTAGE	50	538
4.16	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (21%)	R.D.C.	14	151
4.17	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (68%)	ÉTAGE	260	2796
Sous-total Secteur administratif:			723	7781
5.	Espaces communs		Aire m ²	Aire p ²
5.1	Entrée et hall principal '- hall donnant accès aux vestiaires (piscine et plateaux sportifs) et secteur communautaire - espace donnant une vue sur les deux bassins et les espaces sportifs - espace avec comptoir d'accueil et contrôle pour l'entrée des vestiaires piscine - 2 postes de travail à l'arrière '- espace avec tables et chaises - espace avec distributrices alimentaires - accès possible de la promenade des bassins vers le hall et l'extérieur du bâtiment (triathlon)	R.D.C.	310	3337

- accès à la cuisine communautaire via un comptoir

5.2	Conciergerie principale	R.D.C.	21	226
5.3	Salle de telecom	R.D.C.	10	108
5.4	Halte garderie (centre multiressources)	R.D.C.	76	818
5.5	Blocs sanitaires - en fonction de la capacité	R.D.C.	113	1216
5.6	Entrepôt - déchets	R.D.C.	22	237
5.7	Génératrice	R.D.C.	20	215
5.8	Salle électrique	R.D.C.	24	258
5.9	Salle mécanique / gicleurs	R.D.C.	21	226
5.10	Quai de chargement, puits donnant accès au sous-sol (secteur aquatique)	R.D.C.	24	258
5.11	Grande salle multifonctionnelle avec rangement de 22 mc divisible en 3 (accès à la cuisine communautaire)	ÉTAGE	322	3466
5.12	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSÉE (21%)	R.D.C.	135	1449
5.13	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (68%)	ÉTAGE	219	2357
5.14	Conciergerie d'appoint	R.D.C.	12	129
5.15	Conciergerie d'appoint	ÉTAGE	6	65
Sous-total Espaces communs:			1335	14365
TOTAL AIRE DE PLANCHER UTILE REZ-DE-CHAUSSÉE			5219	56177
TOTAL CIRCULATION, MURS, CLOISONS REZ-DE-CHAUSSÉE 21%			1096	11797
TOTAL AIRE DE PLANCHER UTILE ÉTAGE			1200	12917
TOTAL CIRCULATION, MURS, CLOISONS ÉTAGE 68%			1146	12333
TOTAL AIRE DE PLANCHER UTILE SOUS-SOL			565	6082
TOTAL CIRCULATION, MURS CLOISONS SOUS-SOL 32%			181	1946
TOTAL SUPERFICIE DE PLANCHER CONSTRUITE REZ-DE-CHAUSSÉE			6315	67975
TOTAL SUPERFICIE DE PLANCHER CONSTRUITE ÉTAGE			2346	25250
TOTAL SUPERFICIE DE PLANCHER CONSTRUITE SOUS-SOL			746	8028
TOTAL AIRE DE PLANCHER CONSTRUITE			9407	101253

4.2 PRODUCTION D'UN CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE

Afin de mieux visualiser les besoins, un plan concept d'aménagement spatial est réalisé. Ce plan est représentatif de ce qui pourrait être construit et vise essentiellement à démontrer l'ensemble des espaces et les liens fonctionnels souhaités le tout intégré à même une proposition architecturale illustrant tout le potentiel du projet.

Figure 9 Plan d'implantation du complexe multifonctionnel de Lachine

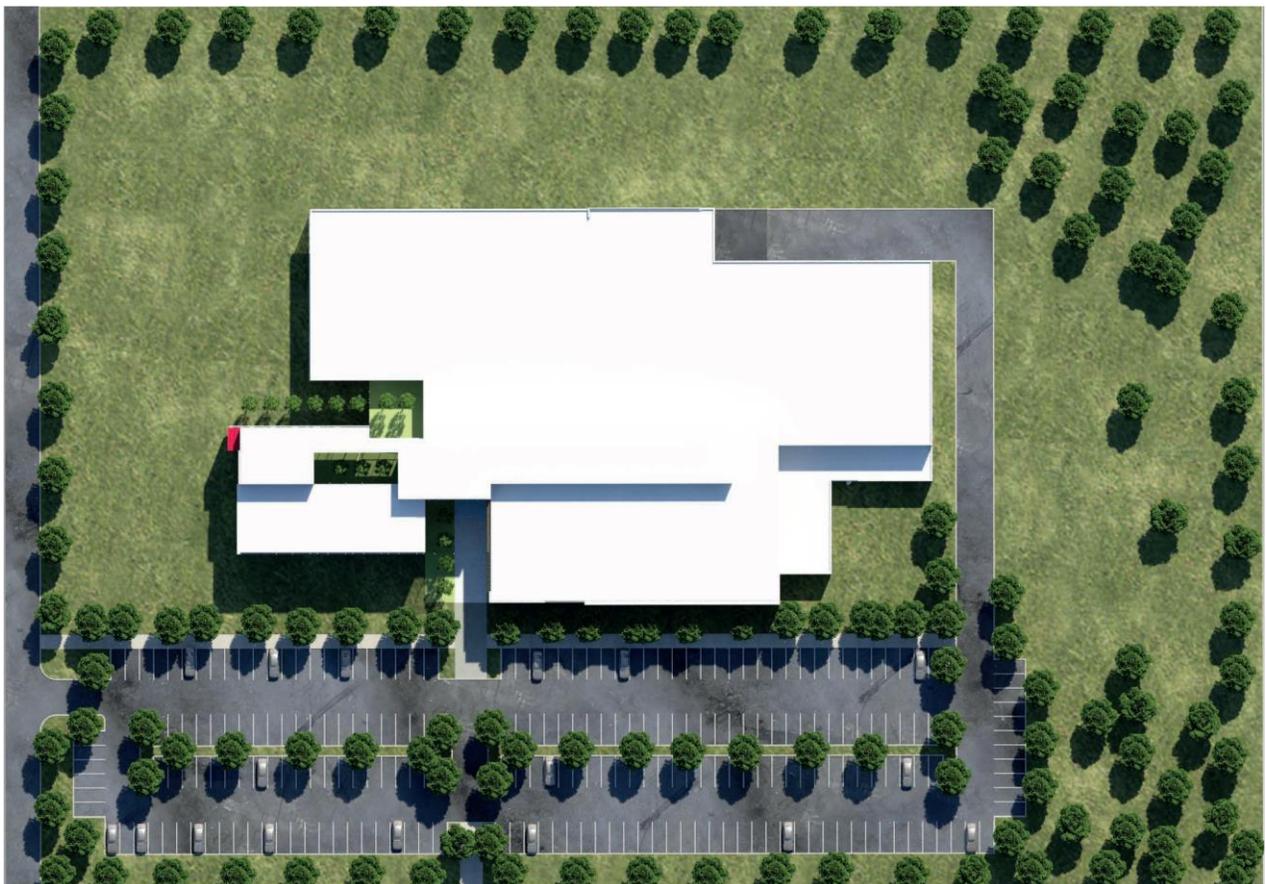


Figure 10 Plan du rez-de-chaussée | Complexe multifonctionnel

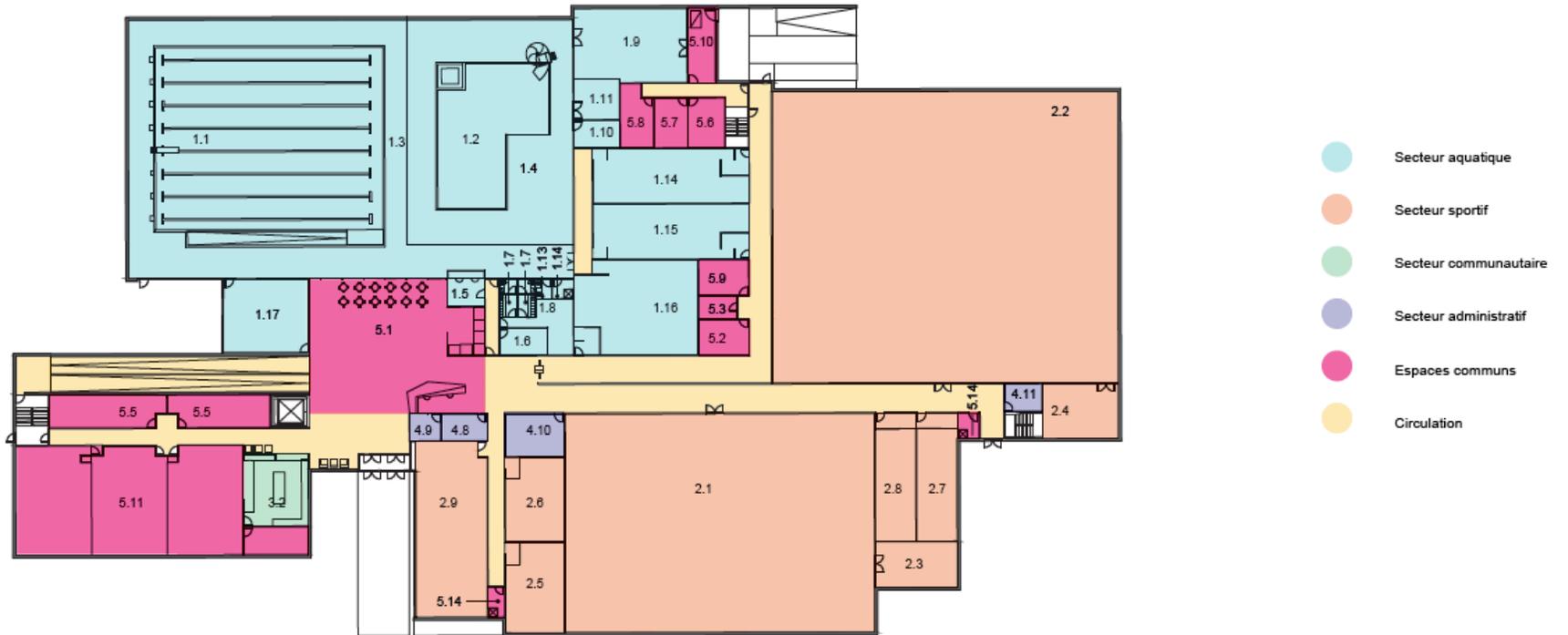


Figure 11 Plan de l'étage | Complexe multifonctionnel

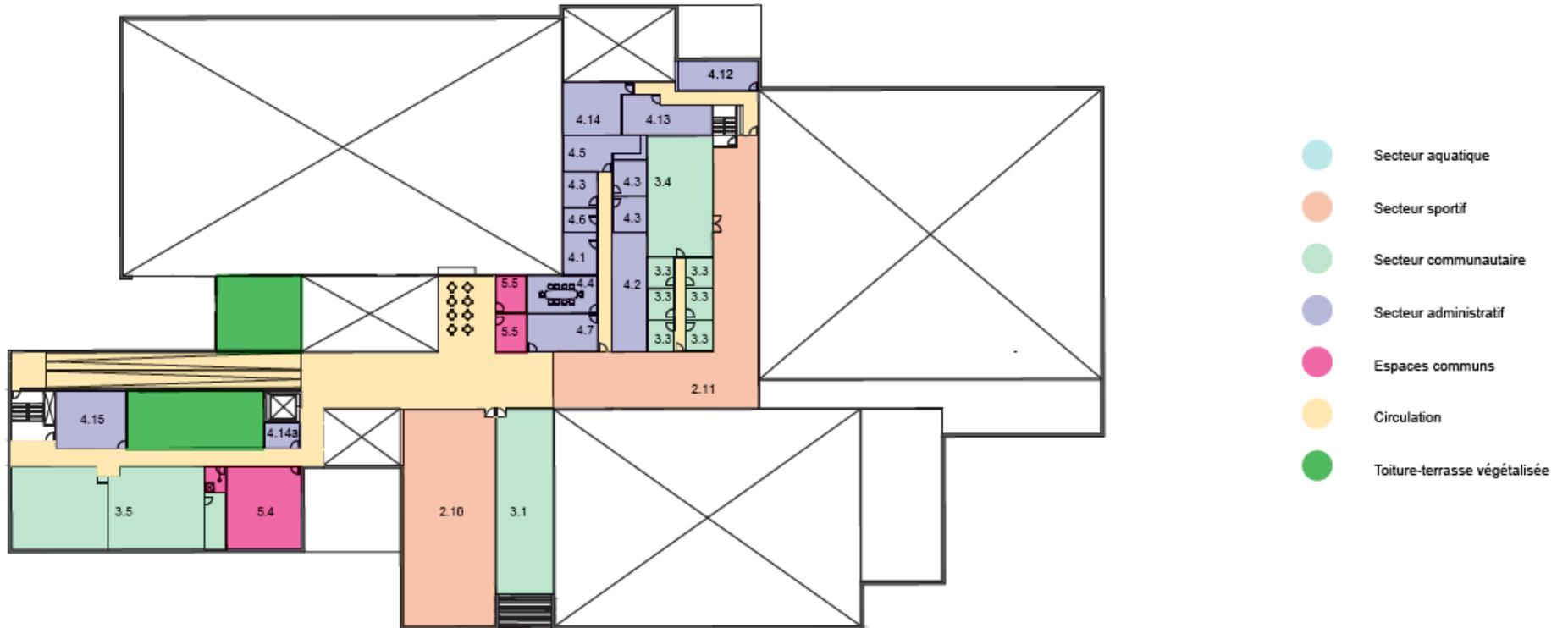


Figure 12 Plan du sous-sol | Complexe multifonctionnel

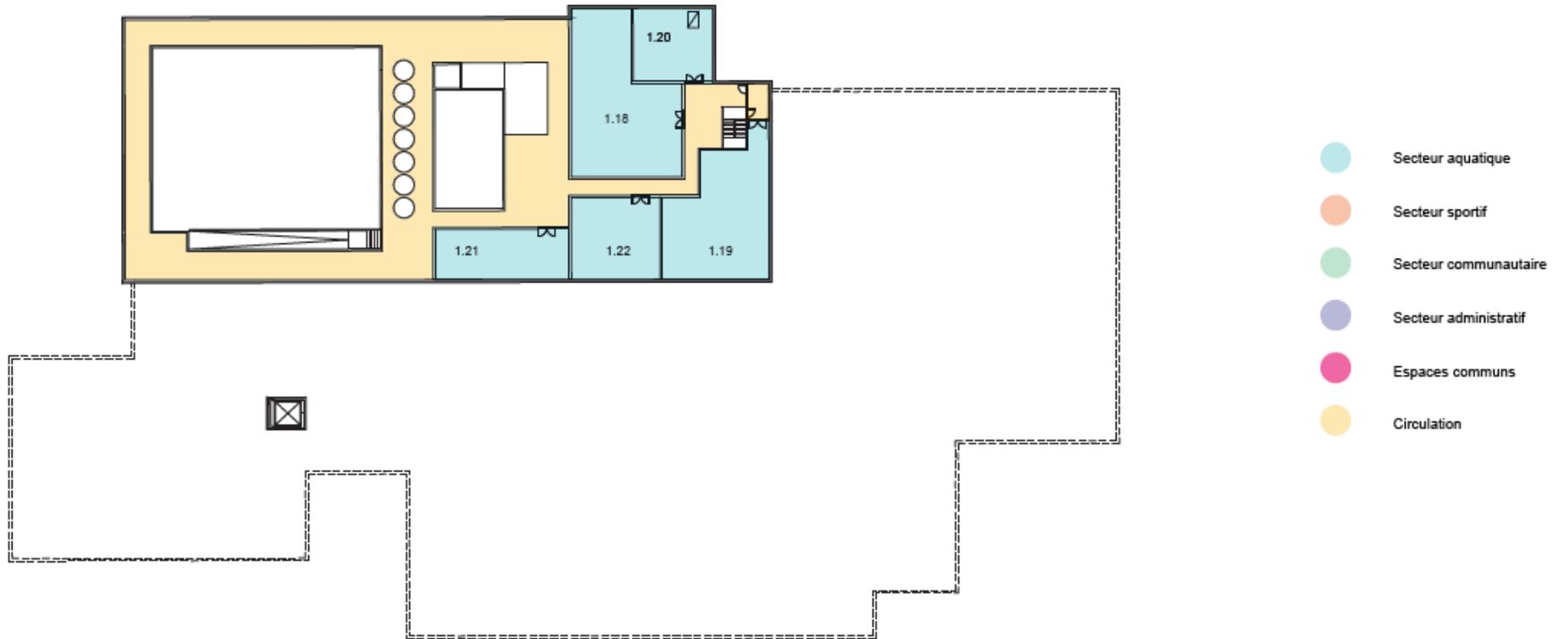


Figure 13 Vue extérieure #1 du Complexe multifonctionnel sportif, récréatif et communautaire de Lachine



Figure 14 Vue extérieure #2 du Complexe multifonctionnel sportif, récréatif et communautaire de Lachine



Figure 15 Vue intérieure du Complexe multifonctionnel sportif, récréatif et communautaire de Lachine



Figure 16 Vue intérieure de l'étage du Complexe multifonctionnel sportif, récréatif et communautaire de Lachine



4.3 PROPOSITION DU MODÈLE DE GESTION PRIVILÉGIÉ

Le modèle de gestion privilégié pour le projet, en accord avec le comité de suivi, est un modèle appelé hybride. Il implique à la fois une gestion municipale en régie interne, une impartition des services d'entretien et une offre d'activités récréo-sportives et communautaires, en partie réalisée en partenariat avec les organismes.

Effectivement, il est proposé que la direction générale du complexe multifonctionnel, le service de l'accueil et la planification de la programmation soient soutenus par le service municipal.

Il est suggéré qu'une impartition des services d'entretien ménager, le maintien de la qualité de l'eau et d'entretien électromécanique seraient réalisées en sous-traitance auprès d'entreprises spécialisées.

Finalement, il est suggéré que la programmation récréo-sportive et communautaire soit réalisée en partenariat avec des organismes du milieu à l'exclusion des programmes et activités dirigées offertes en piscine en plus de la surveillance des bains libres.

.

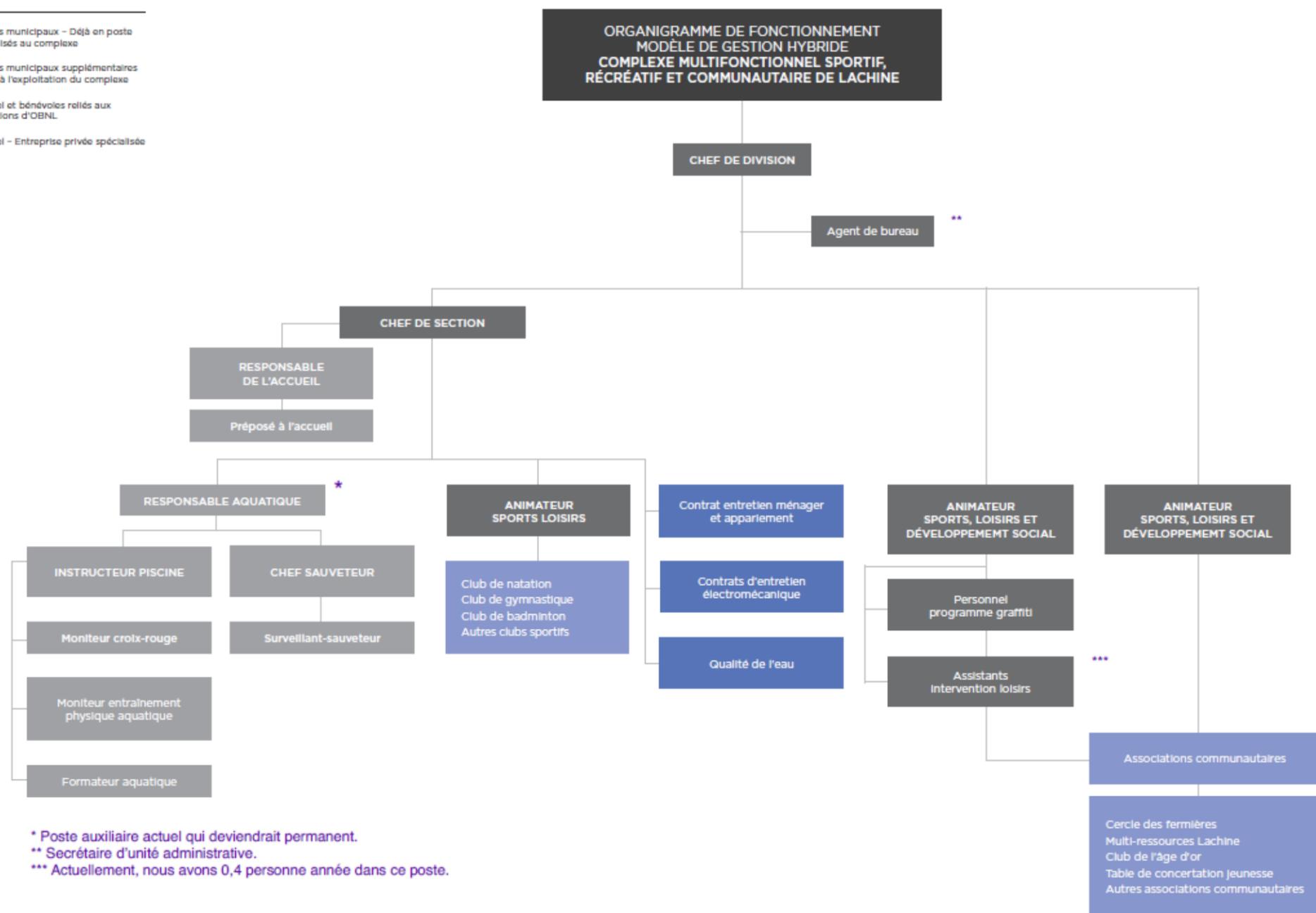
L'organigramme de la section suivante indique permet de mieux visualiser le mode de gestion proposé

4.3.1 Organigramme de fonctionnement

En fonction du mode de gestion hybride retenu, l'organigramme représentant l'implication des ressources municipales développée avec les représentants du comité de suivi pourrait être présenté ainsi.

Légende:

- Employés municipaux - Déjà en poste - Relocalisés au complexe
- Employés municipaux supplémentaires associés à l'exploitation du complexe
- Personnel et bénévoles reliés aux interventions d'OBNL
- Personnel - Entreprise privée spécialisée



4.4 ÉTABLISSEMENT D'UN BUDGET DE RÉALISATION ET DE CONSTRUCTION

L'objectif de cette section est d'élaborer un budget de réalisation incluant les coûts de construction du futur complexe multifonctionnel sportif, récréatif et communautaire de Lachine. La présente section contient le budget de construction requis, incluant les taxes T.P.S. et T.V.Q., pour un bâtiment admissible à une certification LEED OR.

Sur la base du résumé des espaces, un budget des coûts de réalisation et de construction du futur complexe multifonctionnel a été établi. L'évaluation tient compte des nouvelles tendances et des technologies disponibles. Ces estimations ont été faites à partir des coûts au pied carré et sont basées sur des cas concrets réalisés récemment.

Comme présenté au tableau suivant, l'estimé de l'ensemble des travaux représente un montant de **68 844 257 \$** (avant taxes) et n'inclut pas les coûts d'aménagement du site (stationnement, paysagement).

Tableau 1 Budget de réalisation et de construction

COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL SPORTIF, RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE DE LACHINE						
RÉSUMÉ DES ESPACES (PRÉLIMINAIRE)						
SCENARIO RETENU						
L	Secteur aquatique (Programme axé sur le développement de la pratique récréative communautaire)	Aire m ²	Aire p ²	Coût / p ²	Coût	
1.1	Bassin principal - profondeur : 1,1m à 3,8m - bassin 25m, 8 couloirs de 2,5m avec hauteur de vague de 0,2m (25m x 20,4m = 510m ²) - rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite (33m ²) - 1 tremplin de 1m - 1 tremplin de 3m - 8 plots (bloc de départ) à une extrémité seulement en partie profonde - ancrages et équipements pour natation sportive, plongeon, water polo et nage synchronisée - système de rangement de courtoies de couloir dans le plancher - capacité de bassin : environ 200 personnes - température de l'eau : 29°C - 84°F	R.D.C.	543	5645	550 \$	3 214 889 \$
1.2	Bassin secondaire (récréatif et apprentissage) Bassin en 3 sections a) Section récréative (environ 50m ²) - entrée plage: profondeur 0 à 0,6m - 3 jeux d'eau b) Section apprentissage - forme rectangulaire 13m x 7,5m = 97,5m ² - profondeur: 0,6m à 1m - 1 glissoire c) Section bain à jets pour 10 personnes - sera intégré près de la section apprentissage - capacité du bassin d'environ 100 personnes - température de l'eau : 30°C - 86°F	R.D.C.	149	1604	550 \$	882 110 \$
1.3	Éléments séparateurs entre les bassins, afin de permettre l'accès du public à l'un ou l'autre des bassins. La sortie des vestiaires permet de diriger le public vers l'un ou l'autre des bassins.	R.D.C.				
1.4	Promenade d'une superficie équivalente à celle des bassins.	R.D.C.	660	7104	530 \$	3 765 247 \$
1.5	Salle de règle (pour surveillance et contrôle, accès visuel sur les bassins)	R.D.C.	15	161	530 \$	85 574 \$
1.6	Infirmerie (adossée à la salle de règle)	R.D.C.	15	161	580 \$	90 478 \$
1.7a	Vestiaire pour le personnel - Femmin	R.D.C.	5	54	550 \$	29 801 \$
1.7b	Vestiaire pour le personnel - Masculin	R.D.C.	5	54	550 \$	29 801 \$
1.8	Salle du personnel	R.D.C.	21	226	520 \$	11 754 \$
1.9	Dépot pour rangement des équipements sportifs et récréatifs (bassin principal)	R.D.C.	100	1076	500 \$	538 200 \$
1.10	Dépot pour rangement des équipements pour le bassin secondaire	R.D.C.	15	161	500 \$	80 730 \$
1.11	Dépot de produits chimiques (matières sèches)	R.D.C.	22	237	500 \$	118 404 \$
1.12	Conciergerie secondaire donnant accès à la promenade	R.D.C.	5	54	500 \$	26 970 \$
1.13	Tableaux - donnant accès à la promenade à proximité du bassin secondaire	R.D.C.	4	43	520 \$	22 389 \$
1.14	Vestiaires hommes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076	550 \$	592 020 \$
1.15	Vestiaires femmes : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	100	1076	550 \$	592 020 \$
1.16	Vestiaire familial : 100 casiers (2/3 pleine grandeur et 1/3 demi-grandeur)	R.D.C.	130	1399	550 \$	789 826 \$
1.17	Salle polyvalente - capacité de 50 personnes avec accès directement sur la promenade et ayant un accès vers le secteur administratif - vue sur la partie profonde du bassin principal	R.D.C.	75	807	520 \$	419 798 \$
1.18	Salle de filtration	Sous-sol	175	1884	250 \$	470 925 \$
1.19	Salle mécanique et électrique	Sous-sol	150	1615	250 \$	403 650 \$
1.20	Espace entreposage de produits chimiques	Sous-sol	70	753	250 \$	188 370 \$
1.21	Salle des câbles anti-vagues	Sous-sol	85	915	250 \$	228 735 \$
1.22	Bassins d'équilibre	Sous-sol	85	915	250 \$	228 735 \$
1.23	Équipements - tremplin de 1 mètre - tremplin de 3 mètres - 1 glissoire - 3 jeux d'eau - 8 plots de départ ajustables - 8 plaques de touche - tableau indicateur (1 ligne par couloir) - câbles anti-vagues et ligne de bouées - 3 chaises pour sauveteurs	R.D.C.				30 000 \$ 50 000 \$ 50 000 \$ 20 000 \$ 30 000 \$ 5 000 \$ 5 000 \$ 5 000 \$ 10 000 \$
1.24	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSEE (21%)	R.D.C.	412	4440	500 \$	2 219 752 \$
1.25	Circulation, murs, cloisons SOUS-SOL (32%)	S-SOL	181	1946	250 \$	488 533 \$
	Sous-total Equipement:					205 000 \$
	Sous-total Secteur aquatique:	3122	33608			16 011 957 \$

2. Secteur sportif		Aire m ²	Aire p ²	Coût / p ²	Coût	
2.1	1 gymnase simple "large" (pratique compétitive) 34m x 24m Hauteur libre: 9m Revêtement de sol résistant pour pratiques sportives variées Aire de jeu - basketbal (1) - volleybal (1) - badminton (4) - pickleball (3) 9,2m x 18,3m (inclut les dégagements pour chaque terrain) - futsal (1)	R.D.C.	816	8783	400 \$	3 513 370 \$
2.2	1 paléstre de gymnastique 38m x 32m Hauteur libre: 9m	R.D.C.	1216	13089	400 \$	5 295 810 \$
2.3	Dépôt gymnase	R.D.C.	45	484	500 \$	242 100 \$
2.4	Dépôt paléstre	R.D.C.	50	538	500 \$	269 100 \$
2.5	Vestiaire gymnase hommes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592	550 \$	325 811 \$
2.6	Vestiaire gymnase femmes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592	550 \$	325 811 \$
2.7	Vestiaire paléstre hommes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592	550 \$	325 811 \$
2.8	Vestiaire paléstre femmes - Hauteur libre: 2,75m	R.D.C.	55	592	550 \$	325 811 \$
2.9	1 salle d'entraînement avec appareils dédiés aux clubs, équipes ou programmes encadrés - Capacité: 20 personnes	R.D.C.	150	1615	520 \$	839 592 \$
2.10	1 salle de combat - Arts martiaux - Hauteur: 3,0m, avec vue pour les parents	ÉTAGE	245	2637	520 \$	1 371 334 \$
2.11	1 mezzanine pour la gymnase et la paléstre (5m x 38m)	ÉTAGE	240	2583	320 \$	828 675 \$
2.12	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSÉE (21%)	R.D.C.	924	9644	310 \$	1 749 739 \$
2.13	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (88%)	ÉTAGE	330	3550	310 \$	1 100 490 \$
Sous-total Secteur sportif:			3936	41 293		16 450 543 \$
3. Secteur communautaire		Aire m ²	Aire p ²	Coût / p ²	Coût	
3.1	Salle pour les métiers à louer (Cercle des fermières)	ÉTAGE	130	1399	530 \$	741 640 \$
3.2	Cuisine communautaire (adjacente à la grande salle multifonctionnelle et au hall principal) - 4 tables - 1 cuisine commerciale - table de travail	R.D.C.	50	538	580 \$	
3.3	8 studios de musique instrumentés - 10m ² chacun	ÉTAGE	80	848	580 \$	361 670 \$
3.4	Dépôt communautaire	ÉTAGE	98	1033	500 \$	518 672 \$
3.5	Salle multifonctionnelle communautaire divisible en 2 sections, incluant un espace de rangement (tables et chaises) de 15 mc	ÉTAGE	210	2280	580 \$	1 285 848 \$
3.6	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSÉE (21%)	R.D.C.	11	113	500 \$	56 511 \$
3.7	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (88%)	ÉTAGE	337	3630	500 \$	1 815 241 \$
Sous-total Secteur communautaire:			894	9521		4 757 580 \$

4. Secteur administratif		Aire m ²	Aire p ²	Coût / p ²	Coût		
A - Administration - Loira (arrondissement)							
4.1	Bureau chef de division	ÉTAGE	18	194	520 \$	100 751 \$	
4.2	Secrétariat et 3 postes de travail	ÉTAGE	50	538	520 \$	279 864 \$	
4.3	3 bureaux fermés (bureau) 3 x 15m ²	ÉTAGE	45	484	520 \$	251 876 \$	
4.4	1 salle de réunion (table pour 10 personnes)	ÉTAGE	32	344	520 \$	179 133 \$	
4.5	1 cuisine pour le personnel	ÉTAGE	30	323	520 \$	167 916 \$	
4.6	1 espace photocopieur et imprimante, etc.	ÉTAGE	10	108	520 \$	55 973 \$	
4.7	1 local pour le programme graffiti (table pour 10 personnes, 2 postes de travail, rangement)	ÉTAGE	32	344	520 \$	179 133 \$	
B - Administration - Sports							
4.8	Bureau du responsable aquatique (près de la piscine)	R.D.C.	15	161	520 \$	83 959 \$	
4.9	Bureau du responsable de l'accueil et du service à la clientèle (derrière le comptoir d'accueil)	R.D.C.	10	108	520 \$	55 973 \$	
4.10	Espaces bureaux pour les organismes sportifs (table de réunion, classeurs et 1 poste de travail)	R.D.C.	30	323	325 \$	104 949 \$	
4.11	Bureau de l'entraîneur gymnastique (vue sur la piscine)	R.D.C.	12	129	520 \$	67 167 \$	
C - Administration - Communautaire							
520							
4.12	Espace bureaux - 4 postes de travail - Centre des loisirs de LaCitrine	ÉTAGE	30	323	520 \$	167 916 \$	
4.13	Espace bureaux - Table de concertation - Jeunesse et parents en lien - 3 postes de travail	ÉTAGE	37	398	520 \$	207 099 \$	
4.14	Espace bureaux - Organisme communautaire (table de réunion, classeurs et 1 poste de travail)	ÉTAGE	37	398	520 \$	207 099 \$	
4.14a	1 bureau adjoint salle garderie (multiresources)	ÉTAGE	11	118	520 \$	61 570 \$	
4.15	1 espace bureau - 8 postes de travail (multiresources) à proximité de la salle garderie	ÉTAGE	50	538	520 \$	279 864 \$	
4.16	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSEE (21%)	R.D.C.	14	151	495 \$	74 967 \$	
4.17	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (88%)	ÉTAGE	260	2786	495 \$	1 384 048 \$	
Sous-total Secteur administratif:					723	7781	3 909 225 \$
5. Espace commun							
		Aire m ²	Aire p ²	Coût / p ²	Coût		
5.1	Entrée et hall principal - hall donnant accès aux vestiaires (piscine et plateaux sportifs) et secteur communautaire - espace donnant une vue sur les deux bassins et les espaces sportifs - espace avec comptoir d'accueil et contrôle pour l'entrée des vestiaires piscine - 2 postes de travail à l'entrée - espace avec tables et chaises - espace avec distributeurs alimentaires - accès possible de la promenade des bassins vers le hall et l'extérieur du bâtiment (triathlon) - accès à la cuisine communautaire via un comptoir	R.D.C.	310	3337	580 \$	1 988 630 \$	
5.2	Conciergerie principale	R.D.C.	21	228	500 \$	113 022 \$	
5.3	Salle de réunion	R.D.C.	10	108	500 \$	53 820 \$	
5.4	Halle garderie (centre multiresources)	R.D.C.	76	818	500 \$	409 032 \$	
5.5	Blocs sanitaires - en fonction de la capacité	R.D.C.	113	1218	500 \$	608 186 \$	
5.6	Entrepôt - déchets	R.D.C.	22	237	500 \$	118 404 \$	
5.7	Généraliste	R.D.C.	20	215	500 \$	107 640 \$	
5.8	Salle électrique	R.D.C.	24	258	500 \$	129 186 \$	
5.9	Salle mécanique / glacières	R.D.C.	21	228	500 \$	113 022 \$	
5.10	Quai de chargement, puis donnant accès au sous-sol (secteur aquatique)	R.D.C.	24	258	500 \$	129 186 \$	
5.11	Grande salle multifonctionnelle avec rangement de 22 mc divisée en 3 (accès à la cuisine communautaire)	ÉTAGE	322	3486	580 \$	1 940 964 \$	
5.12	Circulation, murs, cloisons REZ-DE-CHAUSSEE (21%)	R.D.C.	135	1440	500 \$	724 471 \$	
5.13	Circulation, murs, cloisons ÉTAGE (88%)	ÉTAGE	219	2357	500 \$	1 178 443 \$	
5.14	Conciergerie d'appoint	R.D.C.	12	129	500 \$	64 594 \$	
5.15	Conciergerie d'appoint	ÉTAGE	6	65	500 \$	32 292 \$	
Sous-total Espace commun:					1335	14385	7 990 827 \$
TOTAL AIRE DE PLANCHER UTILE REZ-DE-CHAUSSEE		5219	56177				
TOTAL CIRCULATION, MURS, CLOISONS REZ-DE-CHAUSSEE 21%		1096	11737				
TOTAL AIRE DE PLANCHER UTILE ÉTAGE		1655	18137				
TOTAL CIRCULATION, MURS, CLOISONS ÉTAGE 88%		1146	12333				
TOTAL AIRE DE PLANCHER UTILE SOUS-SOL		965	9082				
TOTAL CIRCULATION, MURS CLOISONS SOUS-SOL 32%		181	1946				
TOTAL SUPERFICIE DE PLANCHER CONSTRuite REZ-DE-CHAUSSEE		6315	67915				
TOTAL SUPERFICIE DE PLANCHER CONSTRuite ÉTAGE		2831	30471				
TOTAL SUPERFICIE DE PLANCHER CONSTRuite SOUS-SOL		746	8026				
TOTAL AIRE DE PLANCHER CONSTRuite		9892	106413				
Total coût de construction:					48 719 731 \$		
Toiture terrasse végétalisée:					409 032 \$		
Aménagement de l'emplacement (forçats):							
Honoraires des consultants (ingénieurs, architectes, arpenteurs et autres) (15%):					7 307 980 \$		
Contingences (15%):					7 307 980 \$		
Sous-total de l'estimation coût du projet:					83 744 683 \$		
COÛT MOYEN AU PIED CARRÉ					599 \$		
COÛT MOYEN AU MÈTRE CARRÉ					6 444 \$		
COÛT SUPPLÉMENTAIRE POUR ATTEINDRE UNE CERTIFICATION LEED DE NIVEAU OR (8%):					5 099 575 \$		
COÛT TOTAL DU PROJET INCLUANT CERTIFICATION LEED:					88 844 257 \$		
COÛT MOYEN AU PIED CARRÉ					647 \$		
COÛT MOYEN AU MÈTRE CARRÉ					6 980 \$		
TPS:					3 442 213 \$		
TVQ:					6 867 215 \$		
Estimation totale du coût du projet, incluant les taxes:					99 153 685 \$		
Estimation totale du coût du projet, incluant les taxes:					72 277 665 \$		

4.5 ÉTABLISSEMENT D'UN BUDGET ANNUEL RÉCURRENT D'EXPLOITATION

Dans cette section, l'établissement d'un budget annuel récurrent est détaillé selon le mode de gestion défini avec le comité de suivi. On y présente le budget d'opération pour le futur complexe multifonctionnel pour établi pour une ouverture en 2023.

Le budget d'opération met en lumière les paramètres retenus aux fins des calculs des revenus et des dépenses. Les tarifications actuellement applicables ont notamment été retenues et des prévisions d'achalandage et d'utilisation estimées selon une méthode réaliste ont été retenues.

Les coûts reliés au maintien et à l'entretien du bâtiment ainsi que les coûts associés à la réalisation des activités et services seront également détaillés et distingués.

4.5.1 Présentation du budget annuel prévisionnel récurrent

Un budget annuel récurrent concernant l'exploitation du futur complexe multisports a été établi en fonction d'une ouverture en 2023 et impliquant une actualisation des revenus et des dépenses pour cette année.

Le mode de gestion retenu pour l'établissement de ce budget est principalement en régie interne (municipal). Toutefois, ce scénario de gestion tient compte de contrats de sous-traitance qui seraient confiés pour l'entretien ménager, l'appariment et le traitement des eaux ainsi que l'entretien préventif et régulier des composantes électromécaniques.

Le coût net annuel d'exploitation représente un montant d'environ **1 516 940 \$**. Cet estimé est établi en fonction de revenus d'exploitation de **255 476 \$** environ et de dépenses établies à environ **1 772 416 \$**. Ces dépenses incluent la mise sur pied d'un fond de prévoyance de **300 000 \$** annuellement dédié à la pérennité de l'actif.

Figure 17 Budget prévisionnel d'opération 2023

BUDGET D'OPÉRATION PRÉLIMINAIRE - ANNÉE 2023			
	NOMBRE	TARIFICATION	TOTAL
1.	REVENUS		
	Revenus - Programmes aquatiques municipaux		
1.1	Revenus - Bains libres (total de 15 836 entrées)	Estimation totale 44490	- \$ 0 \$
	Sous-total - Revenus - Bains libres		0 \$
1.2	Revenus - Cours de natation		
1.2.1	Pré-scolaire	1141	38,43 \$ 43 835 \$
1.2.2	Scolaire junior	1165	38,43 \$ 44 767 \$
1.2.3	Adultes et conditionnement physique aquatique	1297	48,38 \$ 62 774 \$
1.2.4	Programmes de formation	146	- \$ 0 \$
	Sous-total - Revenus - Cours de natation		151 376 \$
1.3	Location de plateaux		
1.3.1	Location de bassins (heures)	200	90,00 \$ 18 000 \$
1.3.2	Location - Gymnases (heures)	560	50,00 \$ 28 000 \$
1.3.3	Location - Grande salle multifonctionnelle	280	50,00 \$ 14 000 \$
1.3.4	Location - Petite salle multifonctionnelle	560	35,00 \$ 19 600 \$
	Sous-total - Location de plateaux		79 600 \$
1.4	Ventes au détail		
1.4.1	Équipement et accessoires		- \$ 20 000 \$
1.4.2	Alimentation		4 500 \$
	Sous-total - Ventes au détail		24 500 \$
	TOTAL REVENUS (1)		255 476 \$

2	DÉPENSES	
2.1	Salaires et part de l'employeur	
2.1.1	Responsable aquatique et instructeur piscine	186 882 \$
2.1.2	Équipe accueil	186 882 \$
2.1.3	Surveillance baignades libres	189 289 \$
2.1.4	Programme cours de natation	151 502 \$
Sous-total – Salaires et part de l'employeur		714 555 \$
2.2	Transport et communication	
2.2.1	Frais de représentation	1 000 \$
2.2.2	Frais de déplacement	2 000 \$
2.2.3	Publicité	5 000 \$
2.2.4	Téléphone, fax	6 500 \$
2.2.5	Timbres et messagerie	1 000 \$
Sous-total – Transport et communication		15 500 \$
2.3	Services professionnels	
2.3.1	Vérification	0 \$
2.3.2	Assurances (bâtiment et responsabilité civile)	25 000 \$
2.3.3	Formation 1%	6 500 \$
2.3.4	Cotisations professionnelles	515 \$
2.3.5	Affiliations et programmes	258 \$
Sous-total – Services professionnels		32 273 \$
2.4	Entretien et réparations	
2.4.1	Entretien ménager	319 588 \$
2.4.2	Entretien général	300 000 \$
Sous-total – Entretien et réparations		619 588 \$
2.5	Fournitures et approvisionnements	
2.5.1	Fournitures de bureau	3 500 \$
2.5.2	Imprimerie et matériel design	8 000 \$
2.5.3	Photocopies et location	3 000 \$
2.5.4	Renouvellement équipement informatique et entretien	3 000 \$
2.5.5	Matériel chimique (traitement de l'eau et analyse)	20 000 \$
2.5.6	Matériel pédagogique	
2.5.7	Matériel d'activités (renouvellement)	5 000 \$
2.5.8	Uniformes	3 000 \$
2.5.9	Électricité, chauffage, énergie	325 000 \$
Sous-total – Fournitures et approvisionnements		370 500 \$
2.6	Matériel et vente au détail	10 000 \$
2.7	Divers	10 000 \$
TOTAL DÉPENSES (2)		1 772 416 \$
REVENUS (1) – DÉPENSES (2)		-1 516 940 \$

4.5.2 Paramètres généraux utilisés aux fins des calculs

En fonction des orientations retenues, le budget annuel récurrent prévoit notamment les paramètres généraux suivants

Proposition d'horaire d'ouverture du complexe multifonctionnel

Le complexe sera accessible pour le public en fonction d'un horaire d'ouverture élargi en fonction de la tenue des différentes activités offertes par les organismes sportifs et communautaires. Au-delà du personnel affecté au soutien des activités, un service d'accueil et de service à la clientèle soutenu par le personnel d'accueil est prévu pour 52 semaines par année en fonction de l'horaire suivant :

Service d'accueil (au comptoir ou par téléphone)

- Du lundi au vendredi : 9h00 à 22h00
- Samedi et dimanche : 8h00 à 22h00

Proposition d'horaire pour le programme de bains libres (secteur aquatique)

La proposition d'horaire des bains libres pour le futur complexe multifonctionnel comprend une offre généreuse en bains libres, soit de **35,5 heures par semaine en période régulière** et de **40,5 heures par semaine en saison estivale**. Cet horaire contribuera à une augmentation importante de l'offre de services en termes de pratique d'activités physiques libres. La piscine sera ouverte 49 semaines par année en raison d'une période de fermeture de 3 semaines allouée à l'entretien annuel.

Figure 18 Horaire de la saison régulière (septembre à juin)

Horaire – Saison régulière – Septembre à juin (40 semaines) ¹⁷		
	Bassin principal	Bassin récréatif et apprentissage
En semaine		
6h30 à 8h00	1,5 h x 5 jrs = 7.5 h	
9h00 à 11h00		2 h x 5 jrs = 10 h
12h00 à 13h00	1 h x 5 jrs = 5 h	
14h00 à 16h00	2 h x 5 jrs = 10 h	2 h x 5 jrs = 10 h
20h00 à 21h00	1 h x 5 jrs = 5 h	1 h x 5 jrs = 5 h
Sous-total	27,5 h	25 h
Fin de semaine		
14h00 à 18h00	4 h x 2 jrs = 8 h	4 h x 2 jrs = 8 h
Sous-total	8 h	8 h
Total	35,5 h	33 h
Congés scolaires et jours fériés		
En ajout les 2 bassins seront ouverts tous les jours en semaine, de 12h00 à 14h00.		

¹⁷ 3 semaines de fermeture des bassins pour l'entretien annuel (fin août et début septembre)

Figure 19 Horaire de la saison estivale¹⁸

Horaire – Saison estivale – Fin juin à fin août (9 semaines) ¹⁹		
	Bassin principal	Bassin récréatif et apprentissage
En semaine		
6h30 à 8h00	1,5 h x 5 jrs = 7.5 h	
9h00 à 11h00		2 h x 5 jrs = 10 h
12h00 à 13h00	1 h x 5 jrs = 5 h	
13h00 à 16h00	3 h x 5 jrs = 15 h	3 h x 5 jrs = 15 h
20h00 à 21h00	1 h x 5 jrs = 5 h	1 h x 5 jrs = 5 h
Sous-total	32,5 h	30 h
Fin de semaine		
14h00 à 18h00	4 h x 2 jrs = 8 h	4 h x 2 jrs = 8 h
Sous-total	8 h	8 h
Total	40,5 h	38 h

Norme légale selon le règlement sur la sécurité dans les baignades publiques

Le nombre de sauveteurs nécessaires pour la surveillance des bassins a été calculé en considérant la Norme légale selon le règlement sur la sécurité dans les baignades publiques (B-11, r.11). Des ajouts de personnels ont également été prévus en fonction de l'achalandage dépassant ainsi la norme légale.

Bassin principal :

- Pour un bassin de 0 à 150 personnes, 2 surveillants-sauveteurs sont nécessaires.
- Pour un bassin de 151 à 200 baigneurs, 3 surveillants-sauveteurs sont nécessaires

Bassin d'apprentissage et récréatif capacité de 100 baigneurs

- 0 à 50 baigneurs : 1 surveillant-sauveteur
- 51 à 100 baigneurs : 2 surveillants-sauveteurs

Proposition de tarifications | Activités aquatiques et locations de plateformes en 2023

La proposition de tarifications applicables en 2023 tient compte des tarifs applicables actuellement par l'Arrondissement.

Voici la grille des tarifs actuellement utilisés par l'Arrondissement de Lachine actualisés pour 2023 avec l'utilisation du taux de 2%, prévoyant une légère augmentation par rapport à l'inflation.

¹⁸ 3 semaines de fermeture des bassins pour l'entretien annuel (fin août et début septembre)

Tableau 2 Tarification de la programmation aquatique

Tarification prévisible – Programmes aquatiques 2023		
Activités dirigées	Résidents	Non-résidents
Bain libre	0 \$	N/A
Natation préscolaire (10 sem.)	38,43 \$	88,98 \$
Natation enfant-scolaire (10 sem.)	38,43 \$	88,98 \$
Conditionnement physique adulte (10 sem.)	48,38 \$	106,57 \$

- La tarification au bain libre est nulle puisque l'accès est gratuit pour tous les résidents de Montréal.
- La programmation sportive du complexe multifonctionnel est offerte par les organismes sportifs et communautaires. Elle est réalisée dans l'objectif d'autofinancement et ses revenus générés ne sont pas tenus en compte dans la planification du cadre financier.
- La location du bassin aquatique, du gymnase et des salles multisports sera rendue possible au public de manière ponctuelle selon un montant horaire concurrentiel proposé

Tableau 3 Tarification de la location des plateaux

Tarification – Location des plateaux (horaire) (sans surveillance, animateur et montage/démontage)		
	Résidents	Non-résidents
Piscine	90 \$ / h	135 \$ / h
Gymnase	50 \$ / h	75 \$ / h
Grande salle multifonctionnelle	50 \$ / h	75 \$ / h
Salle multifonctionnelle communautaire	35 \$ / h	38 \$ / h

Taux d'actualisation utilisé

Les données récoltées en 2019 ont été utilisées aux fins de calculs d'actualisation pour obtenir une valeur future en 2023. Le taux de 1,5% annuel a été utilisé afin d'actualiser les montants de 2019

La formule d'actualisation utilisée est la suivante :

- Valeur future en 2023 = Valeur de 2019*(1+R)^N
- R : taux annuel de 1,5%
- N : nombre de périodes, soit 4 années
- Ex : pour un montant de 100 \$ en 2019, sa valeur en 2023 sera de 106,14\$
Détail des calculs : 100 \$ * (1 + 1,5%)⁴ = 106,14 \$

Scénario de fréquentation au programme de bains libres et activités dirigées

Afin d'établir le nombre d'inscriptions aux activités dirigées et le nombre d'entrées-baignades prévues au bain libre, les taux de participation suivant ont été utilisés en cohérence avec les taux observés dans des environnements comparables. Seuls les résidents ont été considérés aux fins de calcul des inscriptions aux activités dirigées

Figure 20 Scénario de fréquentation des activités aquatiques

Activités aquatiques	Nombre habitants	Taux de participation	Inscriptions	Entrées baignades
Bain libre	44 490	100%		44 490
Cours de natation préscolaire (0-4 ans)	2 535	45%	1 141	11 408
Cours de natation scolaire (5-14 ans)	4 660	25%	1 165	11 650
Formation de sauvetage (15-24)	4 850	3%	146	1 455
Conditionnement physique pour adulte (25 ans et plus)	32 435	4%	1 297	12 974
Club de natation*de Lachine			61	4 880
Total				86 857

Note : Les inscriptions au club de natation représentent le nombre de membres pour l'année qui se chiffre à 61 personnes. Les entrées-baignades sont calculées selon une formule établie de 2 participations en moyenne par semaine pour 40 semaines par membre.

Selon ces hypothèses, il est possible de prévoir **86 857 entrées-baignades** annuellement pour 44 490 habitants, ce qui équivaut à un ratio de **1,9 entrées-baignade par habitant**.

Salaires et contrats des employés

- Pour tous les salaires des employés de la ville, un taux de 35% a été utilisé pour calculer la part de l'employeur.
- Les employés municipaux détiennent un contrat annuel de 1 820 heures. Cela équivaut à 35 heures par semaine

Entretien ménager

- L'entretien ménager, l'appariment et le maintien de la qualité de l'eau est sous-contracté à un fournisseur externe pour un contrat de 200 heures par semaine.
- L'entretien préventif et régulier des composantes électromécaniques est sous-contracté

4.5.3 Notes explicatives du budget

REVENUS

Note 1 : Revenus des bains libres

Aucun revenu provenant des entrées aux bains libres n'a été calculé puisque les accès aux bains libres de la Ville de Montréal sont gratuits pour tous les groupes d'âge. Un nombre d'entrées baignade hypothétique a été estimé à 44 490, soit un ratio de 1 entrée-baignade par habitant.

Note 2 : Revenus du programme de formation des sauveteurs

Le programme de formation aquatique, soit les cours médaille de bronze, étoile de bronze, croix de bronze, premiers soins général, sauveteur national et les cours associés à l'enseignement est réalisé en ayant comme objectif l'autofinancement. Les revenus n'ont pas été estimés ainsi que les dépenses directes (salaires et matériel pédagogique).

Note 3 : Revenus des programmes municipaux

L'ensemble de la programmation sportive, récréative et communautaire est offerte par les organismes sportifs et communautaires. En ce sens, les revenus et dépenses en lien avec la tenue de la programmation sportive n'ont pas été calculés pour ces activités. Également, le matériel pédagogique pour les activités ne sont pas non plus considérés.

Note 4 : Revenus de location du bassin aquatique

Il a été estimé que le bassin pourrait être loué à l'externe approximativement 5 heures par semaine sur une période de 40 semaines. Le coût de location suggéré est de 90\$/heure. Les revenus de location de la piscine sont estimés à **18 000 \$/année**.

Dans le cas où du personnel de surveillance ou d'animation est requis, le coût de ce personnel sera facturé au prix coûtant (salaires et avantages sociaux). Pour cette raison, les revenus et dépenses directes associés à ce personnel n'ont pas été estimés.

Note 5 : Revenus de location de salles

Les gymnases et salles multifonctionnelles ne sont pas facturés aux organismes dont la programmation régulière est tenue au complexe.

Toutefois, pour des activités ponctuelles, des frais s'appliqueront. L'estimé des revenus est établi sur une demande de 7 heures par semaine pour chacun des plateaux, pour 40 semaines.

Les coûts de location utilisés sont les suivants : Gymnase : 50\$/heure. Grande salle multifonctionnelle : 50\$/heure. Salle multifonctionnelle communautaire : 35\$/heure.

Revenus de location gymnase (14 000 \$), grande salle multifonctionnelle (14 000 \$) et petite salle multifonctionnelle (9 800 \$).

Note 6: Revenus de ventes alimentaires

Les revenus de ventes alimentaires proviennent des machines distributrices mises à disposition des usagers.

Afin de calculer les revenus des ventes alimentaires, un ratio comparable de 0,15\$ de vente par usager du Complexe multifonctionnel a été effectué. Pour chaque dollar vendu, 15% de redevances de la part du propriétaire sera versé à la ville. Le nombre d'usagers est estimé à 200 000 personnes. C'est ce montant qui est prévu comme revenu et se chiffre à **4 500 \$/ année**. ($0,15 \times 200\,000 \times 15\%$)

DÉPENSES

Note 7 : Coûts associés au travail du responsable aquatique et de l'instructeur piscine

Le responsable aquatique travaille 35heures/semaine pour 1820 heures par année à un salaire annuel actualisé en date de 2023. Les charges sociales sont également actualisées. Son salaire de 72 206 \$ en 2019 actualisé en 2023 incluant les charges sociales payées par l'employeur se chiffre à **103 460 \$**.

L'instructeur piscine travaille 35heures/semaine pour 1820 heures par année à un salaire horaire actualisé en date de 2023 incluant les charges sociales se chiffre à **75 547 \$**.

Leurs deux salaires totalisent **186 882 \$** par année.

Note 8 : Coûts associés aux heures d'ouverture de l'accueil

Le service à la clientèle est ouvert 52 semaines par année soit du lundi au vendredi de 9h00 à 22h00 et le samedi et dimanche de 8h00 à 22h00, pour un total de 93 heures/semaine. De ces 93 heures, 30 sont travaillées par la personne responsable de l'accueil, laissant ainsi 5 heures pour exécuter d'autres tâches administratives.

La personne responsable de l'accueil travaille 35h/semaine pour un total de 1820h/année au salaire annuel actualisé en 2023 et comptant 35% de charges sociales de l'employeur qui se chiffre à **91 768 \$**.

Considérant qu'il est nécessaire de couvrir toutes les heures d'ouverture, la différence de **63 heures** est travaillée par un préposé à l'accueil au salaire horaire actualisé incluant les charges sociales de 28,34\$ pour 52 semaines, totalisant un montant de **92 847 \$/année**.

En ajout à ses heures, un besoin supplémentaire est calculé lors des périodes de pointe d'inscription pour les 4 saisons à raison de 20 heures par saison selon les mêmes conditions précédemment énoncées pour totaliser un montant de **2 267 \$**.

L'ensemble des coûts liés au service client à l'accueil est de **186 882 \$**.

Note 9 : Coûts associés au nombre de surveillants-sauveteurs nécessaires

En considérant l'augmentation de l'offre de bain libre proposé avec cet horaire, voici les besoins en surveillant-sauveteur

Pour les 49 semaines d'ouverture de la piscine, les besoins sont de 2 surveillants-sauveteurs pour le bassin principal à raison de 35 heures par semaine et 1 surveillant-sauveteur à raison de 33 heures par semaine pour le bassin d'apprentissage et récréatif. Les charges salariales actualisées incluant les charges sociales sont de **102 540 \$**.

Pour la surveillance lors des 15 journées fériées, un ajout de 3 surveillants sauveteurs a été calculé pour une durée de 2 heures pour un total de **2 240 \$**.

Un ajout de 2 surveillants sauveteurs a été prévu selon l'achalandage à raison de 20 heures par semaine pour 49 semaines pour un total de **48 781 \$**.

Pour la saison estivale d'une durée de 9 semaines, 2 surveillants-sauveteurs ont été prévus pour le bassins principal à raison de 40,5 heures/semaine et 1 surveillant-sauveteur à raison de 38 heures par semaine pour le bassin d'apprentissage et récréatif en plus d'un surveillant-sauveteur supplémentaire en fonction de l'achalandage pour 40,5 heures/semaine pour un montant totalisant **35 727 \$**.

Les coûts totaux associés à la surveillance des baignades sont donc de **222 141 \$**.

Note 10 : Coûts associés aux salaires des moniteurs pour les activités dirigées

Les coûts associés aux activités dirigées sont calculés selon la formule suivante :

Nombre d'inscriptions X durée moyenne du cours / 60minutes / Ratio d'élèves X salaire horaire du moniteur

En tenant compte des comparables de l'industrie, la proposition des ratios d'élève par moniteur et les durées de cours par session est la suivante :

Figure 21 Calcul du coût des cours de natation

Activités dirigées (10 semaines)	Nombre inscription	Durée moyenne	Ratio moyen souhaité	Coûts/horaire moniteur	Coût total
Pré-scolaire (0-4 ans)	1141	300 minutes	4 élèves	31,64 \$	45 113 \$
Scolaire (5-14 ans)	1165	500 minutes	5 élèves	31,64 \$	61 429 \$
Conditionnement physique pour adulte	1297	660 minutes	20 élèves	35,10 \$	25 049 \$

L'ajout d'un surveillant-sauveteur à raison de 20 heures/semaine pour 40 semaines (total de 800 heures) pour un coût de **19 910 \$**.

Au total, les coûts liés aux activités dirigées sont de **151 501 \$**.

Note 11 : Coûts des lignes téléphoniques

Pour un total de 11 lignes téléphoniques à 50 \$ chacune pour un total de **6 600 \$**,

Note 12 : Coûts de l'entretien ménager, l'appariment et contrôle de la qualité de l'eau

L'entretien ménager, l'appariment et le contrôle de la qualité de l'eau est sous-contractée à une entreprise spécialisée.

L'évaluation du contrat est établie pour 200 heures par semaine pour 52 semaines à un taux contractuel horaire établi à 30,25\$ en 2023 pour un total de 314 588 \$/année. En y ajoutant le coût des produits sanitaires de 5 000 \$ par année, on compte **319 588 \$**

Note 13: Coûts liés à l'entretien préventif du bâtiment

L'entretien préventif et régulier du bâtiment, le maintien des systèmes électromécaniques ainsi que la mise sur pied d'un fond de prévoyance sont inclus dans le calcul des coûts. Le montant attribué à l'entretien est calculé sur une base de projets comparables pour un montant global proportionnel aux coûts de construction de l'immobilisation.

Ce montant est établi à approximativement 1% du coût de construction de 30 000 000, équivalent à 330 000 \$ par année. Le coût de construction est celui calculé avec la contingence mais avant les honoraires professionnels, sans les taxes ni les ristournes.

Pour référence, le budget annuel recommandé par « The Whitestone Facility Maintenance and Repair Cost Reference » est en moyenne de 2%. La Ville de Montréal applique quant à elle 1,2% pour l'ensemble de son parc immobilier.

Note 14 : Coûts liés au matériel pédagogique

Le matériel pédagogique est chargé aux clients en surplus des frais d'inscription. Ce n'est donc pas tenu en compte dans les calculs budgétaires.

ANNEXE 1 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS UTILISÉES PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉO-SPORTIFS

Cette annexe présente les fiches descriptives des installations utilisées par les organismes communautaires et récréo-sportifs suivantes :

- Centre communautaire Albert-Gariépy;
- Collège Sainte-Anne;
- Maison du brasseur;
- Chalet du Parc LaSalle;
- Centre Fernand-Laplain;
- Vieille brasserie;
- Chalet du Parc Dixie;
- Centre Communautaire Saint-Pierre;
- Caserne des jeunes et Marché Saint-Pierre;
- Annexe Incendie;
- Chalet Duff-Court;
- École secondaire Collège Saint-Louis (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École primaire Martin-Bélanger (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- Centre Curé-Piché;
- École secondaire Lakeside Academy (Commission Lester-B.-Pearson);
- École primaire du Très-Saint-Sacrement (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École primaire des Berges de Lachine (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École primaire Philippe-Morin (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École secondaire Dalbé-Viau (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys).

Centre communautaire Albert-Gariépy

Le centre communautaire Albert-Gariépy est un pôle important d'utilisation par les organismes communautaires, récréo-sportifs et l'arrondissement de Lachine. Il comprend **30 728 pi.ca.** de superficie totale (à l'exclusion des toilettes et de la chaufferie). Cette superficie comprend :

- Des locaux permanents de l'arrondissement (bureaux, cuisine, rangement);
- Des locaux permanents pour treize organismes de l'arrondissement (bureaux, cuisine, rangement);
- Des locaux polyvalents;
- Une palestine utilisée de manière permanente par l'organisme récréo-sportif Gymnitours.

Selon le *Plan directeur des espaces et équipements sportifs 2008-2018*, le centre communautaire Albert-Gariépy, de propriété municipale, demande des rénovations majeures (sous-sol, systèmes de chauffage et de climatisation, alimentation électrique). Le site est saturé et trop petit pour répondre aux besoins.

Fiche descriptive du Centre Communautaire Albert-Gariépy, 2018

Centre Communautaire Albert-Gariépy	
Adresse	800, rue Sherbrooke
Local	Dimensions
Locaux permanents (arrondissement)	13 locaux Bureaux, cuisine : 1 676 pi.ca Rangement : 1 896 pi.ca. Total : 3 572 pi.ca.
Locaux permanents (organismes)	34 locaux Bureaux, cuisine : 13 130 pi.ca. Rangement : 793 pi.ca. Total : 13 923 pi.ca.
Salles multifonctionnelles	18 locaux Studios : 692 pi.ca. Cuisines : 531 pi.ca. Locaux 1er et 2e étage : 8 146 pi.ca. Total : 9 369 pi.ca.
Palestre	84 pi x 46 pi (26m x 14 m) 3 864 pi.ca. (358 m²) (Occupée de manière permanente par Gymnitours)
Total	30 728 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Collège Sainte-Anne

Le Collège Saint-Anne est aussi un équipement fortement utilisé dans l'arrondissement de Lachine, autant par les activités communautaires que récréo-sportives. Sans les salles multifonctionnelles, dont la superficie est inconnue, l'ensemble des espaces disponibles est estimé à **22 828 pi.ca.** On compte :

- Des salles multifonctionnelles et une cafétéria;
- Un gymnase simple de type « communautaire »;
- Un gymnase double de type « communautaire » (pourrait aussi se qualifier comme gymnase simple « développement et pratique sportive en raison de ses dimensions et de sa hauteur libre de 9 mètres);
- Une palestres dédiée aux activités de l'organisme récréo-sportif Gymnitours.

Fiche descriptive du Collège Sainte-Anne

Collège Sainte-Anne	
Adresse	1250 Boulevard Saint-Joseph
Local	Dimensions
Salles multifonctionnelles	3 studios (dimensions inconnues)
	1 cafétéria (dimensions inconnues)
	3 salles de classe (dimensions inconnues)
Gymnases	Gymnase simple « communautaire » 21m x 26m, 9 mètres de hauteur 5877 pi.ca. (546m ²)
	Gymnase double « communautaire » 31m x 33,5m, 9 mètres de hauteur 11 178 pi.ca. (1038,5m ²)
Palestre double (Locaux permanents de Gymnitours)	18m x 30m, 8,5 mètres de hauteur 5 773 pi.ca.
Piscine	Bassin 25m x 13,9m Capacité : 150 personnes Profondeur de 1,5 à 3,85m 2 tremplins (1 et 3 m) 6 couloirs de nage
	Bassin récréatif (pataugeoire) Capacité : 50 personnes Profondeur de 0,5 à 1,15m
Total	22 828 pi.ca. (sans la piscine)

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Maison du brasseur

La Maison du brasseur, de propriété municipale, est un pôle important d'accueil des organismes communautaires et récréo-sportifs. La superficie des locaux utilisés est évaluée à **11 551 pi.ca.**

Il comprend des salles multifonctionnelles ainsi qu'un casse-croûte et un studio.

Fiche descriptive de la Maison du brasseur

Maison du brasseur	
Adresse	2901 boul. Saint-Joseph
Local	Dimensions
Salles multifonctionnelles	4 salles multifonctionnelles
	Salon A : 1 600pi.ca.
	Salons B-C-D : 3 317 pi.ca. chaque
	1 casse-croûte (dimensions inconnues)
	1 studio (dimensions inconnues)
<hr/>	
Total	11 551 pi.ca.
<hr/>	
Source :	arrondissement de Lachine, 2018 ; http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8117,142916622&_dad=portal&_schema=PORTAL , consulté le 2 août 2018.

Chalet du Parc LaSalle

Le chalet du Parc LaSalle se situe à proximité de la piscine municipale extérieure du parc LaSalle. La superficie de son local multifonctionnel est évaluée à **3 133 pi.ca.**

Il figure au nombre des lieux recevant de nombreuses activités d'organismes communautaires. Il accueille aussi des camps de jour en été.

Fiche descriptive du chalet du Parc LaSalle, 2018

Chalet du Parc LaSalle	
Adresse	805, rue Saint-Antoine
Local	Dimensions
Salle multifonctionnelle	Environ 3 133 pi.ca. Avec cuisine
Total	3 133 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Centre Fernand-Laplace

Le Centre Fernand-Laplace, de propriété municipale, est considéré comme adapté aux activités proposées. Il est considéré comme très fréquenté dans le *Plan directeur des espaces et équipements sportifs 2008-2018*. La superficie de ses quatre (4) salles multifonctionnelles et de sa cuisine, également considérée comme un local multifonctionnel, combinée à celle des locaux permanents utilisés, est de **4 246 pi.ca.**

Doté d'une facture architecturale intéressante, il est aussi équipé d'une bibliothèque et d'un aréna (Martin-Lapointe). Il reçoit également des camps de jour et héberge l'organisme du comité de revitalisation de Saint-Pierre.

Fiche informative du Centre Fernand-Laplace

Centre Fernand-Laplace	
Adresse	183, rue des Érables
Local	Dimensions
Locaux permanents	1 local permanent (dimensions inconnues)
Salles multifonctionnelles	4 salles multifonctionnelles + 1 cuisine (630 pi.ca. chaque) 3150 pi.ca.
Total	4 246 pi.ca.

Sources : arrondissement de Lachine, 2018 ; arrondissement de Lachine/Ville de Montréal (2007). *Plan directeur 2008-2018 des espaces et équipements récréatifs, sportifs, culturels et communautaires de l'Arrondissement de Lachine*, Rapport, p. 130.

Vieille brasserie

La Vieille brasserie est un bâtiment de propriété municipale, à caractère patrimonial, récemment rénové et utilisé par les activités des organismes communautaires. Elle dispose d'une salle de réception ainsi que de salles multifonctionnelles de plus petite taille, pour un total de **3 689 pi.ca.**

Fiche informative de la Vieille brasserie

Vieille brasserie	
Adresse	2801 Boulevard Saint-Joseph
Local	Dimensions
Salles multifonctionnelles	2 salles multifonctionnelles 800 pi.ca. 900 pi.ca.
Salle de réception	1 salle (capacité maximale : 110 personnes) 1 890 pi.ca.
Total	3 689 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018 ;
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8117,142916615&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 2 août 2018.

Chalet du Parc Dixie

Le chalet du Parc Dixie se situe à proximité de la piscine municipale extérieure du parc Dixie. Il figure au nombre des lieux recevant de nombreuses activités d'organismes communautaires. Il accueille aussi des camps de jour en été. Il totalise environ **1 855 pi.ca.** d'espace utilisé.

Fiche descriptive du chalet du Parc Dixie, 2018

Chalet du Parc Dixie

Adresse	695 54e Avenue
---------	----------------

Local	Dimensions
-------	------------

Salle multifonctionnelle	Environ 1 855 pi.ca. Avec cuisine
--------------------------	--------------------------------------

Total	1 855 pi.ca.
--------------	---------------------

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Centre Communautaire Saint-Pierre

Le Centre Communautaire Saint-Pierre héberge les locaux permanents du Cercle des Fermières de Saint-Pierre (sous-sol) et du club de l'âge d'or de Saint-Pierre (rez-de-chaussée et étage). Ses dimensions sont inconnues, mais peuvent être estimées à environ **1 096 pi.ca.**

Le Centre Communautaire Saint-Pierre accueille aussi les activités de la société Saint-Vincent-de-Paul-Saint-Pierre-aux-liens.

Fiche descriptive du Centre Communautaire Saint-Pierre, 2018

Centre Communautaire Saint-Pierre	
Adresse	59, avenue Saint-Pierre
Local	Dimensions
Locaux permanents (bureau)	2 locaux permanents Environ 1096 pi.ca.
Total	1 096 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

La Caserne des Jeunes et le Marché Saint-Pierre

La Caserne des Jeunes et le Marché Saint-Pierre sont utilisés de manière permanente par l'arrondissement de Lachine et par la maison des jeunes. Deux locaux permanents avec cuisine et marché sont hébergés dans la Caserne des Jeunes et le Marché Saint-Pierre. Les dimensions des locaux sont inconnues mais peuvent être estimées à environ **1 096 pi.ca.**

Fiche descriptive de la Caserne des Jeunes et du Marché Saint-Pierre

Caserne des Jeunes et Marché Saint-Pierre	
Adresse	69, avenue Saint-Pierre
Local	Dimensions
Locaux permanents	Environ 1 096 pi.ca.
Total	1 096 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Annexe Incendie

L'Annexe Incendie est utilisée de manière permanente par le club des personnes handicapées du Lac Saint-Louis. Les dimensions des locaux sont inconnues mais peuvent être estimées à environ **548 pi.ca.**

Fiche descriptive de l'Annexe Incendie

Annexe Incendie	
Adresse	3195, rue Remembrance
Local	Dimensions
Locaux permanents	Environ 548 pi.ca.
Total	548 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Chalet Duff-Court

Le chalet Duff-Court est utilisé de manière permanente par la section jeunesse du Comité de Vie de Quartier de Duff-Court (COVIQ).

Le total des espaces utilisés est estimé à **1 096 pi.ca.**

Fiche descriptive du chalet Duff-Court

Chalet Duff-Court	
Adresse	1830, Croissant Roy
Local	Dimensions
Locaux permanents	1 096 pi.ca.
Total	1 096 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

École secondaire Collège Saint-Louis (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys)

Le Collège Saint-Louis est une école secondaire dotée d'un programme international. Il est utilisé principalement pour son gymnase double « communautaire » pour une superficie de **9 300 pi.ca.**

Ce gymnase est adapté à la pratique spécialisée du baseball. L'équipement de ce gymnase pour cette pratique est assumé par l'arrondissement.

Fiche descriptive du gymnase du Collège Saint-Louis, 2018

École secondaire Collège Saint-Louis	
Adresse	275 36 ^e Avenue
Local	Dimensions
Gymnases	Gymnase double « communautaire » 36m x 24m, 7,6 mètres de hauteur 9 300 pi.ca. (864m²)
Total	9 300 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

École primaire Martin-Bélanger (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys)

L'école Martin-Bélanger accueille des activités dans son gymnase simple « communautaire », pour un total de **4 661 pi.ca.** Sa salle de réception (Léo-Pétrin) est utilisée par les clubs de l'âge d'or, à l'occasion de soupers thématiques.

Fiche descriptive des installations de l'école Martin-Bélanger, 2018

École primaire Martin-Bélanger	
Adresse	29 avenue Ouellette
Local	Dimensions
Gymnases	Gymnase simple « communautaire » 18m x 24m, 6,5 mètres de hauteur 4 661 pi.ca. (432m²)
Salle de réception	Salle Léo-Pétrin (dimensions inconnues)
Total	4 661 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Centre Curé-Piché

Ce centre du Curé-Piché, de propriété municipale, est utilisé pour sa palestre de **1 679 pi.ca.**, principalement par les organismes récréo-sportifs de Lachine (karaté). Cette palestre dispose aussi d'une petite mezzanine à la configuration adaptée, utilisée pour les activités d'entraînement.

Fiche informative des installations du centre Curé-Piché

Centre Curé-Piché	
Adresse	150 15e avenue
Local	Dimensions
Salle multifonctionnelle	12m x 13m, 6,5 mètres de hauteur 1 679 pi.ca. (156 m ²)
Total	1 679 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

École secondaire Lakeside Academy (Commission Lester-B.-Pearson)

Les locaux de l'école secondaire Lakeside Academy sont utilisés à plusieurs titres. D'une part son gymnase simple « communautaire », de **8 355 pi.ca.**, est utilisé par les organismes récréo-sportifs. Cet équipement accueille des gradins d'une capacité de 400 place environ.

D'autre part, l'école accueille aussi le Club Zone, sans que les espaces correspondants ne soient identifiés ni mesurés.

Fiche informative des locaux de l'école Lakeside Academy

Lakeside Academy	
Adresse	5050 Rue Sherbrooke
Local	Dimensions
Gymnase	Gymnase simple « communautaire » 22,5m x 34,5m, 6,5 mètres de hauteur 8 355 pi.ca. (776 m ²)
Total	8 355 pi.ca.

Source : relevés de terrain, 14 septembre 2018.

École primaire du Très-Saint-Sacrement (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys)

L'école primaire du Très-Saint-Sacrement dispose de deux palestres, lesquelles totalisent **6 996 pi.ca.** Néanmoins, seule la première, avec **4 671 pieds carrés**, est utilisée par les organismes récréo-sportifs de l'arrondissement de Lachine.

Fiche informative de l'école du Très-Saint-Sacrement

École primaire du Très-Saint-Sacrement	
Adresse	704 5e Avenue
Local	Dimensions
Palestres	Palestre 1 15,5m x 28m, 6,2 mètres de hauteur 4 671 pi.ca. (434m ²)
	Palestre 2 12m x 18m, 7,5 mètres de hauteur 2 325 pi.ca. (216m ²)
Total	6 996 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

École primaire des Berges de Lachine (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys)

L'école primaire des Berges de Lachine dispose d'une palestre utilisée régulièrement par les organismes communautaires et récréo-sportifs, pour une superficie totale de **4 440 pi.ca.**

Fiche informative de l'école des Berges de Lachine

École primaire des Berges de Lachine	
Adresse	64, 34e Avenue
Local	Dimensions
Palestre	16,5m x 25m, 5,4 mètres de hauteur 4 440 pi.ca. (412,5m ²)
Total	4 440 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

École primaire Philippe-Morin (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys)

L'école primaire Philippe-Morin dispose d'une palestre d'une surface de **2 745 pi.ca.**, utilisée régulièrement par les organismes communautaires et récréo-sportifs.

Fiche informative de l'école Philippe-Morin

École primaire Philippe-Morin	
Adresse	1825, rue Provost
Local	Dimensions
Palestre	15m x 17m, 3,5 mètres de hauteur 2 745 pi.ca. (255m²)
Total	2 745 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

École secondaire Dalbé-Viau (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys)

L'école secondaire Dalbé-Viau dispose d'un gymnase double « communautaire » (qui peut aussi se qualifier comme gymnase simple « développement et pratique sportive », en raison de ses dimensions et de sa hauteur de 9 mètres) de **12 077 pi.ca.** Ce gymnase est en très bon état.

L'école secondaire Dalbé-Viau est aussi équipée d'une piscine. Cependant, cet équipement n'est pas utilisé par l'arrondissement.

Fiche informative du gymnase de l'école Dalbé-Viau

École secondaire Dalbé-Viau	
Adresse	740, Esther Blondin
Local	Dimensions
Gymnase	Gymnase double « communautaire » 33m x 34m, 9 mètres de hauteur 12 077 pi.ca. (1 122 m²)
Total	12 077 pi.ca.

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

ANNEXE 2 HORAIRE-TYPE DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉO-SPORTIVES

À la suite, sont présentés les horaires-types des locaux non-permanents des installations suivantes :

- Centre communautaire Albert-Gariépy;
- Collège Sainte-Anne;
- Maison du brasseur;
- Chalet du Parc LaSalle;
- Centre Fernand-Laplace;
- Vieille brasserie;
- Chalet du Parc Dixie;
- École secondaire Collège Saint-Louis (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École primaire Martin-Bélanger (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- Centre Curé-Piché;
- École secondaire Lakeside Academy (Commission Lester-B.-Pearson);
- École primaire du Très-Saint-Sacrement (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École primaire des Berges de Lachine (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École primaire Philippe-Morin (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys);
- École secondaire Dalbé-Viau (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys).

Les horaires-types des établissements suivants ne sont pas présentés dans la mesure où les installations sont permanentes :

- Centre Communautaire Saint-Pierre;
- Caserne des Jeunes et Marché Saint-Pierre;
- Annexe Incendie;
- Chalet Duff-Court.

Centre communautaire Albert-Gariépy (CR)

Le centre communautaire Albert-Gariépy est composé de 15 locaux.

Le local 101 est une palestre utilisée de manière permanente par l'organisme récréosportif Gymnitours, aux fins de la pratique de la gymnastique acrobatique récréative.

Parmi les autres locaux, on retrouve trois types de locaux, dont les utilisateurs et les horaires types seront détaillés à la suite :

- Cuisines (101.5 et 105);
- Locaux situés au premier étage (107-109, 108, 110, 117);
- Locaux situés au deuxième étage (203, 205, 216, 219);
- Salles (S1, S2, S8-9-10, atelier 012).

Les locaux du Centre communautaire Albert-Gariépy sont utilisés **359,75 heures par semaine**, ce qui en fait le premier centre d'utilisation par les organismes communautaire et récréosportifs dans l'arrondissement de Lachine.

Cette utilisation ne comprend pas les heures d'utilisation du gymnase occupé de manière permanente par Gymnitours.

En revanche, elle comprend les 28,5 heures d'utilisation hebdomadaires déclarées par l'organisme Art Martial Moderne. Ces heures étaient mentionnées dans la fiche de l'organisme mais elles n'étaient pas renseignées dans les horaires-types mis à la disposition des consultants.

Le total des heures sont surtout localisées dans les locaux du premier et du deuxième étage. Ces deux groupes, composés de 8 salles, sont utilisés à raison de 268,25 heures par semaine, soit 80% du temps d'utilisation du Centre Communautaire Albert-Gariépy.

De plus, ce centre accueille des activités annuelles, comme une exposition des cercles de Fermières (mai), un Bazar à livres (Centre Multi Ressources de Lachine), divers soupers et assemblées générales annuelles, plusieurs rencontres des organismes récréosportifs utilisant habituellement des locaux de type « gymnase » ainsi que l'évènement de La Nuit des Cadets.

Enfin, plusieurs rangements sont disponibles et utilisés par plusieurs organismes (CPAL, CPHLSL, Productions Multisens, Cadets, CMRL, Escadrille).

Cuisines

Les cuisines sont utilisées pour **29 heures hebdomadaires**, et ce par deux organismes ainsi qu'une activité :

- Association des Anorexiques et Boulimiques (ANEB)
- Club de l'âge d'or Annunziata
- L'activité de la popote roulante

Horaire-type des cuisines (101.5 et 105) du Centre Communautaire Albert-Gariépy, 2018

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche		Total
	101.5	105	101.5	105	101.5	105	101.5	105	101.5	105	101.5	105	101.5	105	
8h															
9h															
10h															
11h															
12h															
13h															
14h															
15h															
16h															
17h															
18h															
19h															
20h															
21h															
22h															
23h															
Total			4,5		2		9,5				13				29

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Les locaux du premier étage

Les locaux du premier étage désignent quatre salles, utilisées par 10 organismes communautaires et récréo-sportifs ou activités :

- 107-109
- 108
- 110
- 117

Les organismes communautaires concernés sont :

- L'association pour les Anorexiques et les Boulimiques (ANEB)
- Le Triangle de Lachine
- Les Narcotiques Anonymes
- Le Cercle des Fermières de Lachine
- L'Union des Familles de Lachine
- La garde côtière canadienne

Les organismes récréo-sportifs concernés sont :

- Le Centre Multi Ressources de Lachine
- Escadron 686
- Le Club de l'âge d'or de l'Annunziata
- Le Centre des Loisirs de Lachine

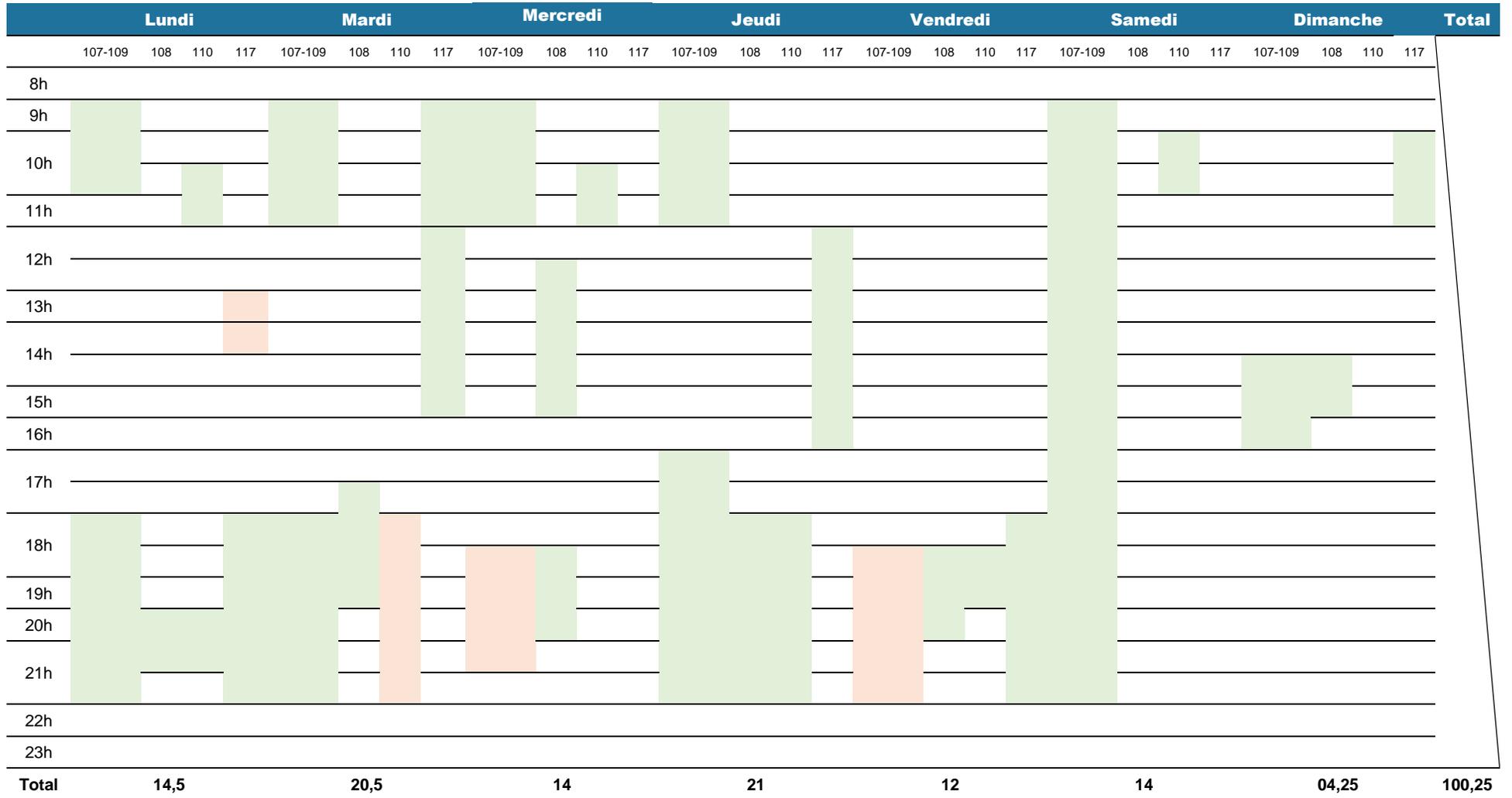
Trois organismes qui ne sont pas associés à la démarche de la présente étude utilisent aussi les locaux :

- Le club Vision Photo
- Popote roulante

On totalise une utilisation hebdomadaire de **100,25 heures**. Quatre organismes récréo-sportifs utilisent prioritairement ces heures (73% de l'utilisation) :

- Le Centre Multi Ressources de Lachine (17 heures)
- L'Escadron 686 (18 heures)
- Le club de l'âge d'or de l'Annunziata (18 heures)
- Le Centre des Loisirs de Lachine (19,25 heures).

Horaire-type des locaux du premier étage, Centre Communautaire Albert-Gariépy, 2018



Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Les locaux du deuxième étage

Les locaux du deuxième étage sont au nombre de quatre :

- 203
- 205
- 216
- 218

Sept organismes communautaires et récréo-sportifs se partagent ces locaux. Les organismes communautaires sont :

- GA
- Triangle de Lachine
- CASUAL

Les organismes récréo-sportifs sont :

- Le Centre Multi Ressources de Lachine (halte-garderie au 203)
- Le Centre de Loisirs Lachine
- L'escadron 686
- Badminton Lachine

Ces locaux sont utilisés à raison de **168 heures hebdomadaires**. Le Centre Multi Ressources de Lachine, avec 120 heures hebdomadaires, est le principal utilisateur des locaux (71% des heures). Il est suivi par le Centre des Loisirs de Lachine (20,5 heures) et l'escadron 686 (16 heures).

Horaire-type des salles du deuxième étage du centre communautaire Albert-Gariépy, 2018

	Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi				Samedi				Dimanche				Total	
	203	205	216	219	203	205	216	219	203	205	216	219	203	205	216	219	203	205	216	219	203	205	216	219	203	205	216	219		
8h																														
9h																														
10h																														
11h																														
12h																														
13h																														
14h																														
15h																														
16h																														
17h																														
18h																														
19h																														
20h																														
21h																														
22h																														
23h																														
Total	33				28				27,5				41,5				28				10				0				168	

Sources : arrondissement de Lachine, 2018.

Studio1, studio 2, studio 8-9-10, atelier

L'offre de locaux au Centre Communautaire Albert-Gariépy est complétée par trois studios, dont un modulable (studio 8-9-10) et un atelier. Le Centre des Loisirs de Lachine et l'escadron 686 sont les principaux utilisateurs de ces locaux, lesquels totalisent une utilisation hebdomadaire de **34 heures**.

Le Centre des Loisirs de Lachine utilise 79% des heures, principalement pour les cours de violon et de piano. L'escadron utilise 7 heures par semaine pour ses activités.

Horaire-type des studios et de l'atelier du Centre Communautaire Albert-Gariépy, 2018

	Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi				Samedi				Dimanche				Total
	S1	S2	S8-9-10	At.	S1	S2	S8-9-10	At.	S1	S2	S8-9-10	At.	S1	S2	S8-9-10	At.	S1	S2	S8-9-10	At.	S1	S2	S8-9-10	At.	S1	S2	S8-9-10	At.	
8h																													
9h																													
10h																													
11h																													
12h																													
13h																													
14h																													
15h																													
16h																													
17h																													
18h																													
19h																													
20h																													
21h																													
22h																													
23h																													
Total	3				12				12				0				0				0				7				34

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Chalet du Parc LaSalle (CR)

Le chalet du Parc LaSalle est occupé par cinq organismes sur une base annuelle régulière. Il est aussi occupé par des réservations ponctuelles d'autres organismes et par des activités estivales de type « camp de jour ».

Sa salle de réception multifonctionnelle équipée d'une cuisine sert au développement des activités de type communautaire et au développement des activités de type récréo-sportif.

Parmi les activités de type communautaire, on compte :

- Ava Til;
- Parados;
- Fondation de la Visite;
- Club Optimiste;
- Table concertaction.

Parmi les activités de type récréo-sportif on compte celles organisées par :

- Clubs d'âge d'or Saints-Anges;
- Club d'âge d'or Or et Argent;
- Club d'âge d'or Le Soleil de Lachine;
- Le Centre Multi Ressources de Lachine;
- Le Centre de loisirs de Lachine.

L'horaire-type, présenté à la suite, compte **38,5 heures d'utilisation par semaine**. Les organismes récréosportifs consacrés aux loisirs des aînés, sont prépondérants.

À cette occupation sur une base hebdomadaire régulière, s'ajoutent des réservations ponctuelles aux deux semaines ou au mois. On compte la rencontre mensuelle de la Fondation de la Visite, de 9h à 16h, le lundi (7 heures). Et celle de la table Concertaction, d'une durée de 3 à 5 heures par mois.

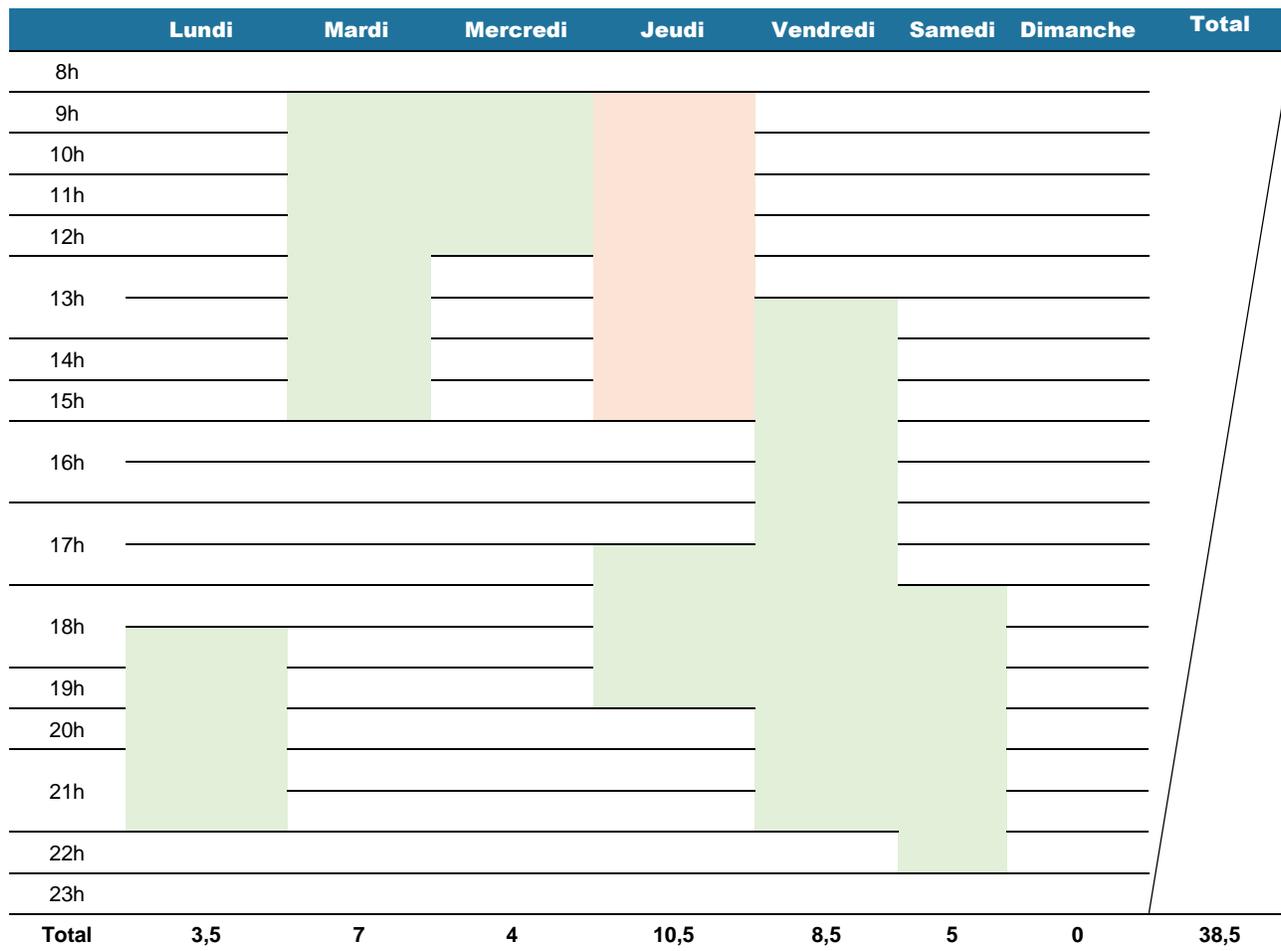
Sur la base des informations fournies, le volume horaire de ces réservations ponctuelles est compris dans une fourchette de 11 à 13 heures par mois, soit environ **3 à 6 heures par semaine**.

De plus, certains événements annuels se tiennent aussi dans ce chalet. Ainsi, le Centre Multi Ressources de Lachine organise sa vente de garage annuelle (2 jours en octobre) et ses fêtes de Noël (familles, 50 ans et plus) dans ce chalet. Il en va de même pour les organismes communautaires le Parados et l'union des familles. Ces événements comprennent des réservations d'une durée allant de 7 à 18 heures.

Le groupe AVA-til et le club Optimiste de Lachine y tiennent des événements spéciaux comme, respectivement, le Marchethon et la clinique de sang, d'une durée de 7 heures environ.

Enfin, en été, le chalet constitue la base du camp de jour de relâche (4 au 8 mars) et du camp de jour estival (juillet et août) organisé par le Centre de Loisirs de Lachine. On peut donc en conclure que le chalet dispose d'une occupation plus intensive en été qu'en hiver, au printemps et à l'automne.

Horaire-type du chalet du parc LaSalle, 2018



Organismes communautaires
 Organismes récréo-sportifs

Source : arrondissement de Lachine, 2018. Agenda-type des réservations du Chalet Lasalle.

Chalet du Parc Dixie (CR)

La salle multifonctionnelle du chalet du Parc Dixie est utilisée par des organismes communautaires :

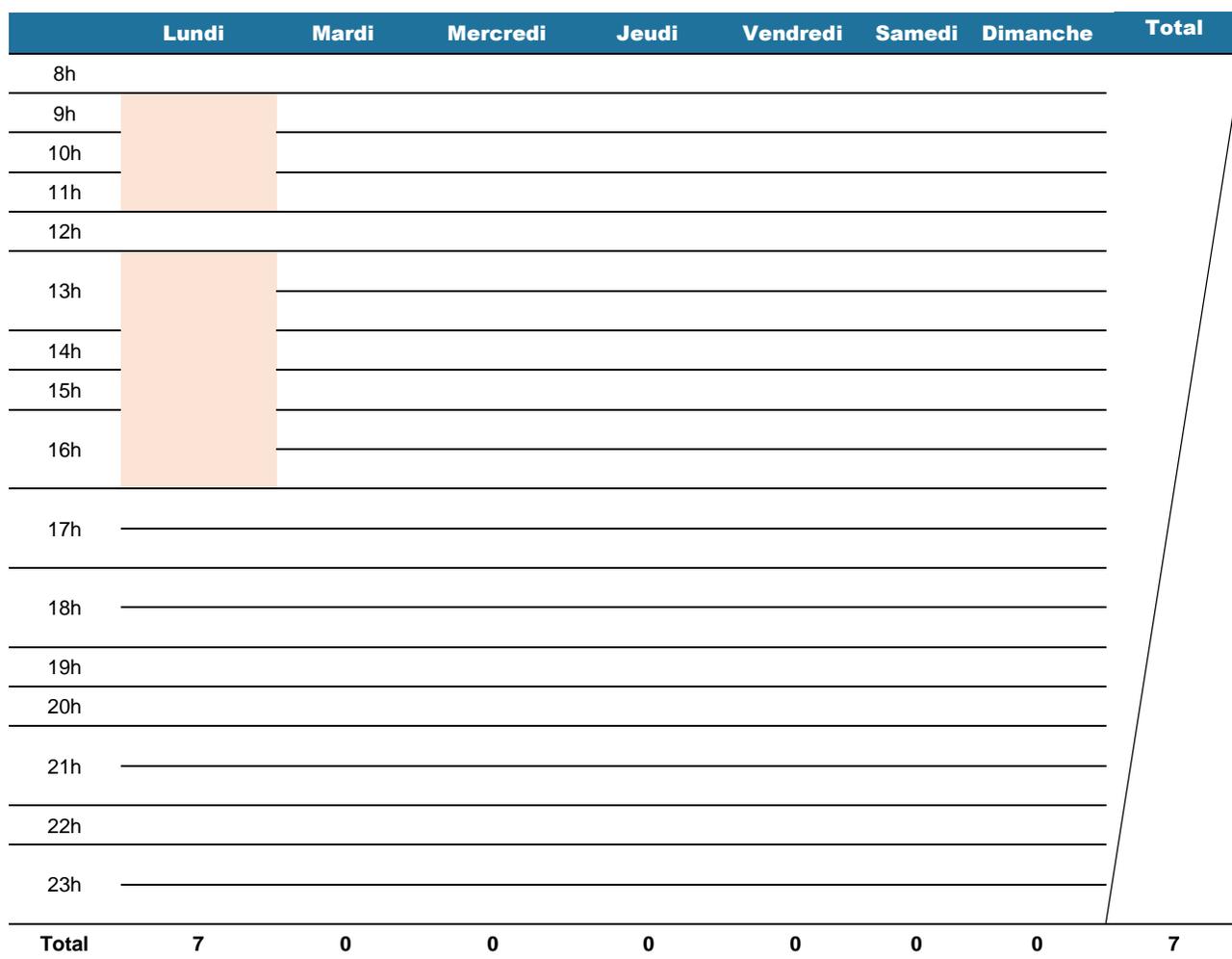
- Triangle de Lachine;
- Ava-Til.

Il accueille aussi le camp de jour d'un organisme récréo-sportif (fin du mois de juin à fin du mois d'août) :

- Centre de Loisirs de Lachine

La durée moyenne d'occupation hebdomadaire est de **7 heures par semaine** par deux organismes communautaires différents. Ce chalet ne semble pas recevoir de réservations ponctuelles.

Horaire-type du chalet du parc Dixie, 2018



■ Organismes communautaires ■ Organismes récréo-sportifs. Source : arrondissement de Lachine, 2018

Centre Fernand-Laplaine (CR)

Le Centre Fernand-Laplaine dispose de cinq locaux mis à la disposition des organismes. Sur ces cinq locaux, le local 102 et le local 103 font l'objet d'une utilisation. Les locaux 111, 112 et 113 ont été regroupés dans la catégorie « Autres ». Les utilisateurs sont surtout des organismes récréo-sportifs :

- Karaté Do Lachine;
- Centre des Loisirs de Lachine : danse sociale, danse combinée, claquettes.

Le Centre Fernand-Laplaine est aussi utilisé pour des camps de jour (été) et les relâches scolaires.

Il existe des utilisations ponctuelles et une réservation hebdomadaire (Comité de Revitalisation Urbaine Intégrée de Saint-Pierre - CRUISP) en 2017. Au total, il y a **23,5 heures d'utilisation hebdomadaire**.

Horaire-type du Centre Fernand-Laplaine, 2018

	Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi			Samedi			Dimanche			Total
	10 2	10 3	Autr es	10 2	10 3	Autr es																
8h																						
9h																						
10h																						
11h																						
12h																						
13h																						
14h																						
15h																						
16h																						
17h																						
18h																						
19h																						
20h																						
21h																						
22h																						
23h																						
Total	1			6			3			2			0			6			5,5		23,5	

Source : arrondissement de Lachine, 2018.



Organismes communautaires



Organismes récréo-sportifs

Vieille brasserie (CR)

La Vieille brasserie dispose d'un local polyvalent. Elle est utilisée par les organismes récréo-sportifs :

- Club pour aînés The Teapot/La Théière : Zumba;
- Centre de Loisirs de Lachine : yoga, danse, etc.

Elle est aussi utilisée par un organisme communautaire :

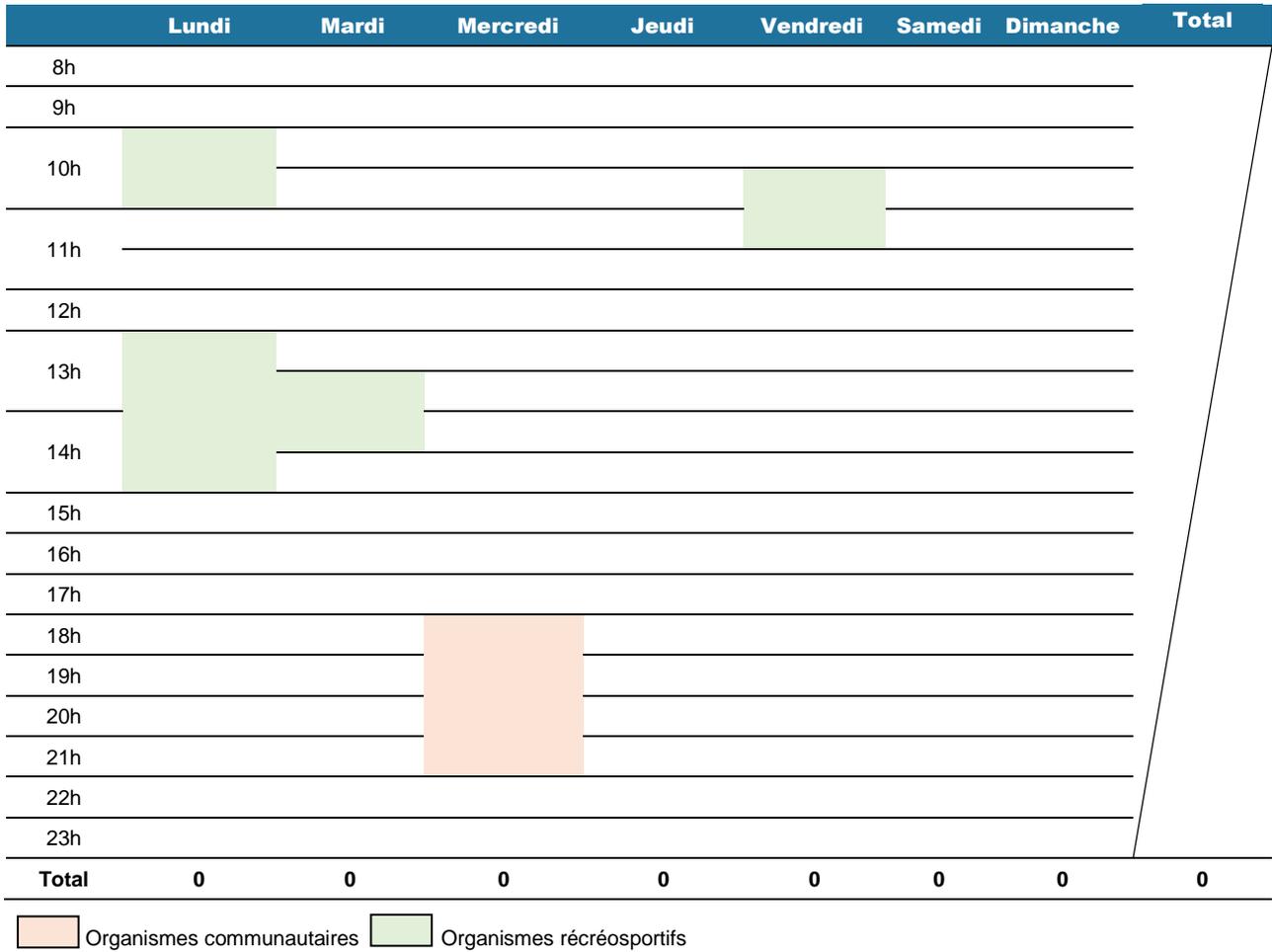
- Club Optimiste : soupers, réunions, à une fréquence bimensuelle

La Vieille brasserie est utilisée **11 heures par semaine** environ. Les organismes récréo-sportifs concentrent 64% du temps, avec 6 heures par semaine. Le club optimiste utilise 4 heures par semaine.

Elle accueille aussi des événements ponctuels pour des organismes communautaires comme AVA-Til, le groupe d'entraide des proches aidants ou encore le méchoui annuel du Club Optimiste.

La Vieille brasserie est aussi ouverte à la location pour des événements privés, tels les mariages.

Horaire-type de La Vieille brasserie, 2018



Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Maison du brasseur (CR)

Les six locaux de la Maison du brasseur sont mis à la disposition d'organismes communautaires et récréo-sportifs. Il accueille les activités communautaires des quatre organismes suivants :

- Ava-Til : soupers communautaires;
- Club Optimiste : rencontres, dîners;
- Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels (WIAIH) : danse;
- Groupe des proches aidants : art thérapie.

Il accueille aussi les activités des deux organismes récréo-sportifs suivants :

- Centre des Loisirs de Lachine : yoga, ballet, barre au sol, tai chi, marche nordique, peinture, dessin;
- Club pour aînés The Teapot/La Théière : discussion, yoga, pilates, aérobic, bridge.

La Maison du brasseur est utilisée environ **111,25 heures** par semaine, principalement par le club pour aînés The Teapot/ La Théière et le centre des loisirs de Lachine. À eux deux, ces organismes concentrent 86% des heures d'utilisation des locaux (96,75 heures).

De plus, le club pour aînés The Teapot/La Théière organise 18 journées spéciales, consacrées à des dîners (action de grâce, Pâques, fêtes de fin d'année, etc), des évènements (journée de la santé mentale).

D'autres organismes, comme le club optimiste ou AVA-Til organisent aussi de tels évènements, de manière plus sporadique dans l'année.

Enfin, la Maison du brasseur est aussi ouverte à la location pour des évènements privés, tels les mariages.

Horaire-type de la Maison du brasseur, 2018

	Lundi						Mardi						Mercredi						Jeudi						Vendredi						Samedi						Total						
	StD	SA	SB	SC	SD	CC	StD	SA	SB	SC	SD	CC	StD	SA	SB	SC	SD	CC	StD	SA	SB	SC	SD	CC	StD	SA	SB	SC	SD	CC	StD	SA	SB	SC	SD	CC							
8h																																											
9h																																											
10h																																											
11h																																											
12h																																											
13h																																											
14h																																											
15h																																											
16h																																											
17h																																											
18h																																											
19h																																											
20h																																											
21h																																											
22h																																											
Total	28						17						25,25						7,5						13,25						0						111,25						

StD : studio de danse SA : Salon A SB : Salon B SC : Salon C SD : Salon D CC : casse-croûte.  Organismes communautaires  Organismes récréo-sportifs. Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Collège Sainte-Anne (CR)

Le Collège Sainte-Anne rassemble 11 locaux utilisés par les organismes associés à la démarche d'évaluation des besoins de l'arrondissement de Lachine et les installations de la piscine.

Ces locaux peuvent être rassemblés en cinq groupes :

- Les studios 1, 2 et 3;
- La palestres double, utilisée de façon permanente par l'organisme Gymnitours;
- Les gymnases 1,2 et 3 (deux de ces gymnases désignent, en réalité, un seul gymnase double);
- La cafétéria et les salles de classe 1, 2 et 3;
- La piscine.

Ces installations totalisent 290,5 heures hebdomadaires d'utilisation. Les gymnases et les installations de la piscine concentrent la majorité de ces heures, avec 177,25 heures, soit 62% de l'utilisation.

La palestres double concentre à elle seule 14% du total.

Les studios

Trois studios du collège Sainte-Anne sont utilisés pour une variété de cours. L'utilisation hebdomadaire de ces studios est de **32 heures**. L'utilisateur est l'organisme récréo-sportif du Centre des Loisirs de Lachine.

Le studio 2 est utilisé ponctuellement de 13h à 16h par le Club de natation de Lachine, durant quelques jours en mars.

Les horaires de journée (8h-17h) sont réservés à une utilisation scolaire.

Horaire-type des studios du Collège Sainte-Anne

	Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi			Samedi			Dimanche			Total
	S1	S2	S3																			
8h																						
9h																						
10h																						
11h																						
12h																						
13h																						
14h																						
15h																						
16h																						
17h																						
18h	■		■	■		■	■		■	■		■	■		■							
19h																						
20h	■		■	■		■	■		■	■		■	■		■							
21h			■			■			■			■			■							
22h																						
23h																						
Total	7			7			7			7			4			0			0			32

S1 : studio 1 S2 : studio 2 S3 : studio 3. Organismes récréo-sportifs
 Source : arrondissement de Lachine, 2018.

La palestre double (Collège Sainte-Anne)

Le Collège Sainte-Anne dispose d'une palestre dédiée à l'organisme récréo-sportif Gymnitours. L'horaire type d'utilisation de cette palestre est quotidien.

On compte un horaire type d'utilisation de 41,5 heures, avec des plages horaires courant de 15h30 ou 16h30 à 21h en semaine, et de 8h30 à 17h en fin de semaine.

Les gymnases

Deux gymnases du Collège Sainte-Anne, dont un double, sont utilisés par 6 organismes récréo-sportifs de Lachine :

- L'association de soccer de Lachine;
- Le club de badminton;
- Le Centre des Loisirs de Lachine;
- Le club d'athlétisme;
- Le club de basketball;
- Les cadets (Escadron).

Les gymnases sont utilisés pour un total de **126 heures**. Le soccer, avec 29% des heures (37 heures) et le badminton, avec 37% des heures (47 heures), en concentrent la majorité.

Le soccer se concentre sur la saison hivernale : le nombre maximum d'heures pour cette activité et pour le Centre des Loisirs de Lachine (qui remplace le soccer en été sur une partie de la période occupée par ce sport) a été comptabilisé.

Le gymnase 1, un gymnase double, concentre 75% des heures (93,5 heures) car il accueille plusieurs activités en parallèle dans le même espace. Il est aussi utilisé pour des tournois et des camps d'été de badminton.

Horaire-type des gymnases du Collège Sainte-Anne, 2018

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche		Total
	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	G1	G2	
8h															
9h															
10h															
11h															
12h															
13h															
14h															
15h															
16h															
17h															
18h															
19h															
20h															
21h															
22h															
23h															
Total	11		9		9		11,5		11,5		53		21		126

Source : arrondissement de Lachine, 2018.  Organismes récréo-sportifs.

Cafétéria et salles de classe

La cafétéria et les salles de classe du Collège Sainte-Anne sont utilisés par 2 organismes récréo-sportifs :

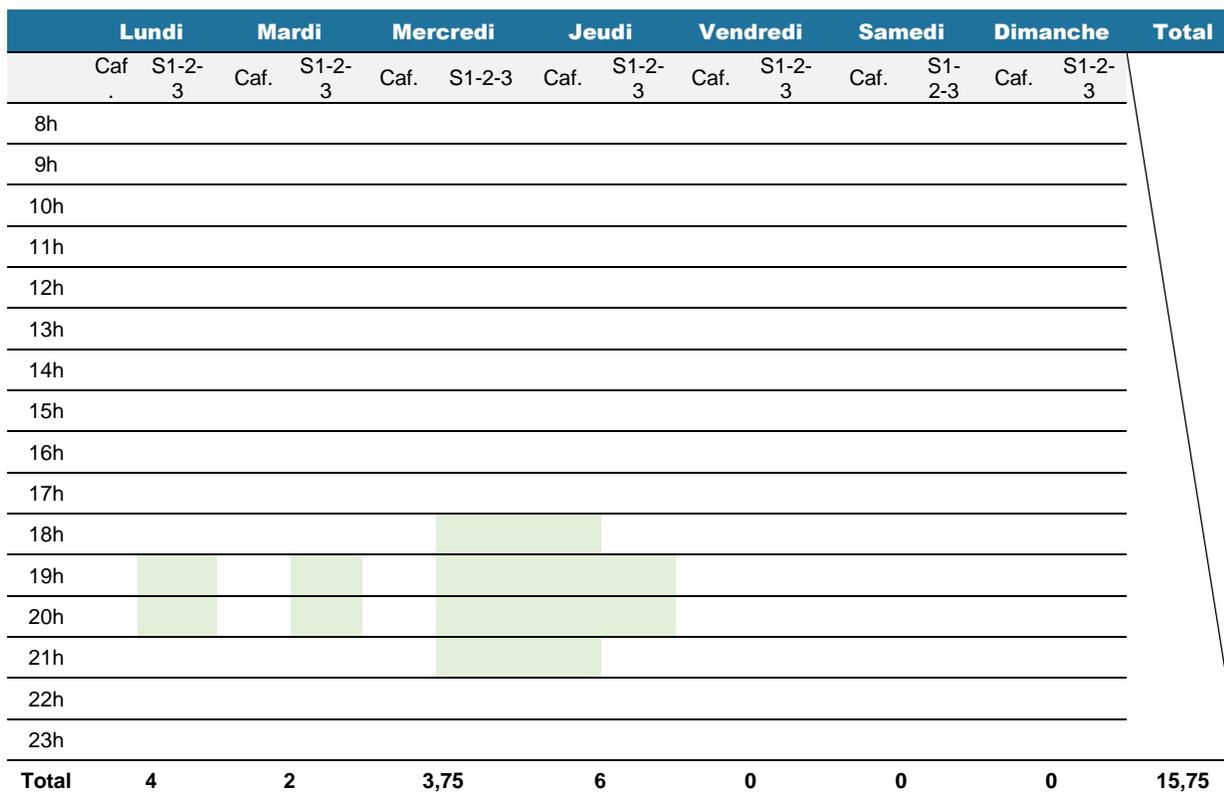
- Cadets (escadron) : cafétéria;
- Centre de Loisirs Lachine : salles de classe 1, 2 et 3 pour des cours de langue (espagnol, anglais) et des matches d'improvisation.

L'utilisation hebdomadaire est d'environ **15,75 heures**. La plage horaire du lundi est comptée deux fois dans la mesure où le CLL déploie deux types d'activités en parallèle.

Les cadets se réunissant plutôt à raison d'une fois par mois, il faut compter une utilisation moyenne un peu inférieure.

Comme pour les autres locaux multifonctionnels, l'horaire de journée (8h-17h) est réservé à l'utilisation scolaire.

Horaire-type de la cafétéria et des salles de classe du Collège Sainte-Anne, 2018



Caf. : cafétéria S1-2-3 : salles de classe 1, 2 et 3. Organismes récréo-sportifs.
 Source : arrondissement de Lachine, 2018.

La piscine

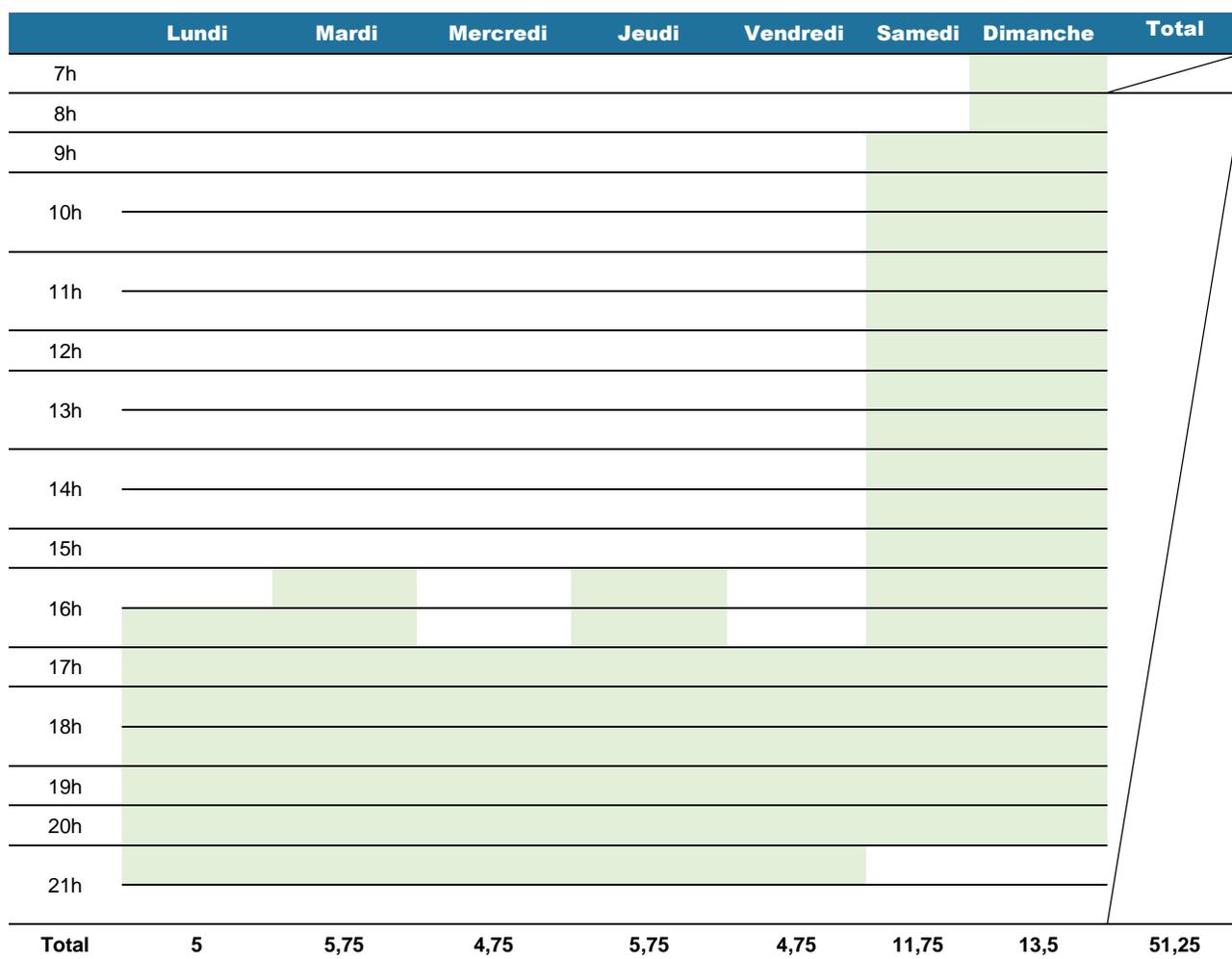
La piscine du Collège Sainte-Anne est utilisée par deux organismes sportifs :

- Club de Natation de Lachine : entraînement, aquaforme;
- Club de Canoe de Lachine.

Elle est aussi utilisée par les programmes municipaux, comme le bain libre et les cours de natation.

On compte une utilisation de **51,25 heures hebdomadaires**. Sur ce total, 34,25 heures (67%) sont utilisées par le Club de Natation de Lachine (19,5 heures) et le bain libre (14,75 heures, 6 jours par semaine). Durant l'horaire de journée en semaine (8h-17h), la piscine est réservée à une utilisation scolaire.

Horaire-type de la piscine du Collège Sainte-Anne, 2018



Source : arrondissement de Lachine, 2018.  Organismes récréo-sportifs.

École Philippe-Morin (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys) (CR)

La palestre de de l'école Philippe-Morin est utilisée à raison d'une (voire deux) fois par semaine par le Comité de Vie de Quartier de Duff-Court (COVIQ), pour **3 heures hebdomadaires**.

Horaire-type de la palestre de l'école Philippe-Morin, 2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
7h								
8h								
9h								
10h								
11h								
12h								
13h								
14h								
15h								
16h								
17h								
18h		1,5		1,5				
19h		1,5		1,5				
20h								
21h								
22h								
23h								
Total	0	1,5	0	1,5	0	0	0	3

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

 Organismes communautaires.

École du Très-Saint-Sacrement (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys)

L'une des deux palestres de l'école du Très-Saint-Sacrement est utilisée à raison de **2 heures hebdomadaires** pour la Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine.

Horaire-type de la palestre de l'école du Très-Saint-Sacrement, 2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
7h								
8h								
9h								
10h								
11h								
12h								
13h								
14h								
15h								
16h								
17h								
18h		1,5						
19h		1,5						
20h								
21h								
22h								
23h								
Total	0	1,5	0	0	0	0	0	1,5

Source : arrondissement de Lachine, 2018.



Organismes récréo-sportifs.

École Martin-Bélanger (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys) (CR)

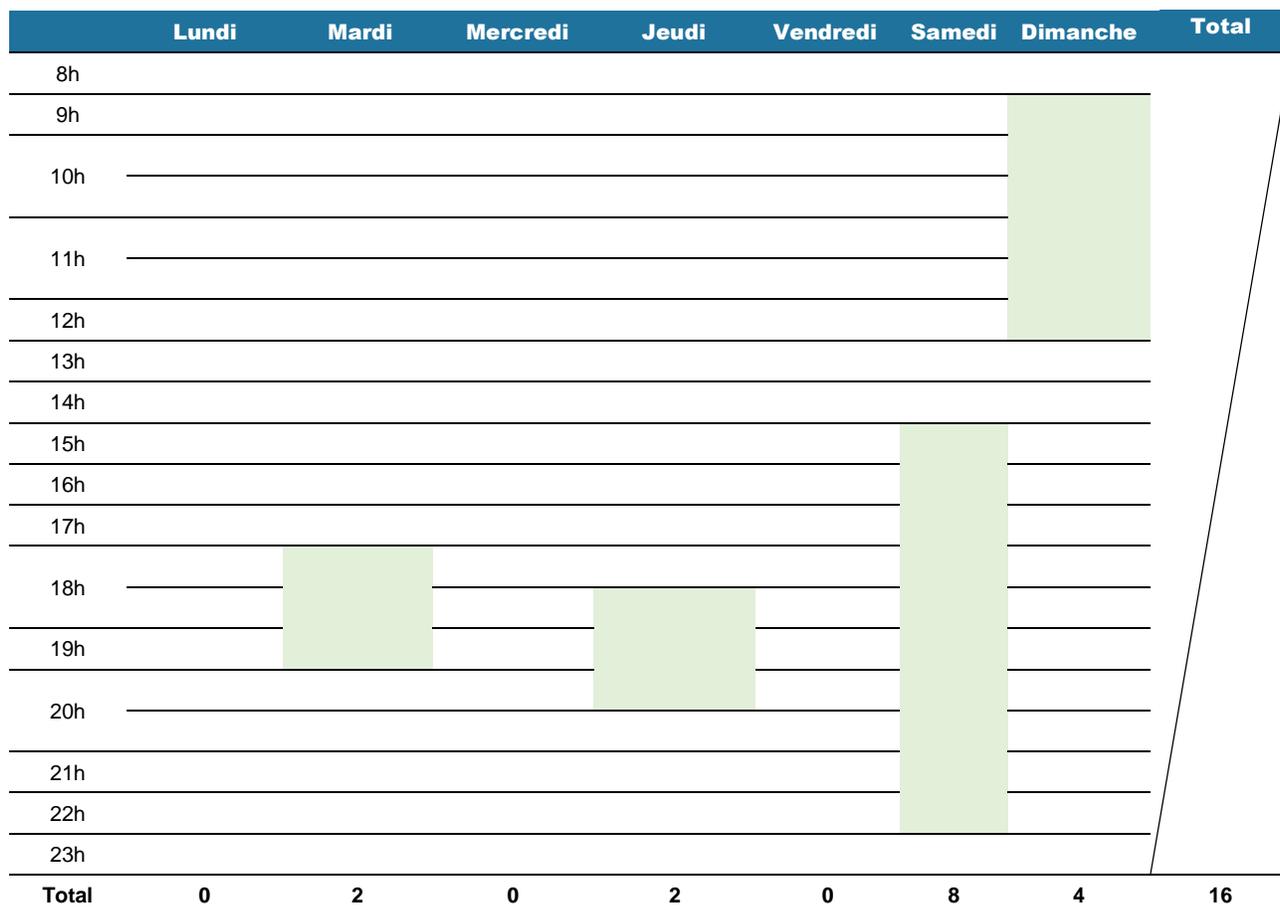
Le gymnase simple de l'école Martin-Bélanger est utilisé par trois organismes. Deux organismes récréo-sportifs sont intégrés dans la démarche de l'arrondissement :

- Âge d'or de Saint-Pierre
- Maison des Jeunes l'Escalier

Un organisme non intégré à la démarche, Karibou (apprentissage des enfants de 1 à 5 ans), utilise aussi les locaux dans le cadre de la Politique de l'Enfant.

L'organisme d'âge d'or de Saint-Pierre totalise 8 heures d'utilisation hebdomadaire, soit 50% des **16 heures hebdomadaires d'utilisation** du gymnase de l'école Martin Bélanger. Étant donné son caractère ponctuel, l'utilisation de la salle Léo-Pétrin par les clubs de l'âge d'or (soupers thématiques) n'a pas été reportée dans cet horaire-type.

Horaire-type du gymnase de l'école Martin-Bélanger, 2018



Source : arrondissement de Lachine, 2018. Organismes récréo-sportifs.

École des Berges de Lachine (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys) (CR)

La palestre de l'école des Berges de Lachine est utilisée pour une activité de type « Parc intérieur » et ce à raison de **6 heures hebdomadaires**.

Elle est aussi utilisée de manière ponctuelle par la Table de Concertation Petite Enfance de Dorval-Lachine.

Horaire-type du gymnase École des Berges de Lachine, 2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
8h							■	
9h								
10h								
11h								
12h								
13h								
14h								
15h								
16h								
17h								
18h								
19h								
20h								
21h								
22h								
23h								
Total	0	0	0	0	0	0	6	6

Source : arrondissement de Lachine, 2018. Organismes récréo-sportifs.

École Dalbé-Viau (Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys) (CR)

Le gymnase double de l'école Dalbé-Viau est utilisé à raison de **2 heures hebdomadaires** par le CJE Marquette. Il est aussi utilisé de manière ponctuelle par le Comité de Vie de Quartier de Duff-Court (COVIQ), par les Cadets ainsi que par certains événements organisés par Gymnitours.

Horaire-type du gymnase de l'école Dalbé-Viau, 2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
8h								
9h								
10h								
11h								
12h								
13h								
14h								
15h								
16h								
17h								
18h	■							
19h	■							
20h	■							
21h								
22h								
23h								
Total	2	0	0	9	0	0	0	2

Source : arrondissement de Lachine, 2018. ■ Organismes communautaires.

Lakeside Academy (Commission Lester-B.-Pearson (CSLBP) (CR)

Le gymnase simple de l'école Lakeside Academy est utilisé par le club de soccer

Le club Zone, dont les locaux permanents sont installés dans l'école Lakeside Academy, utilise aussi le gymnase deux fois par semaine. L'utilisation hebdomadaire s'élève à **7 heures**, 2 heures étant consacrées à la pratique du soccer.

Horaire-type du gymnase de Lakeside Academy, 2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
7h								
8h								
9h								
10h								
11h								
12h								
13h								
14h								
15h								
16h								
17h								
18h								
19h	■	■		■				
20h	■	■		■				
21h								
22h								
23h								
Total	2	2	0	2	0	0	0	6

Source : arrondissement de Lachine, 2018. Organismes récréo-sportifs.

Collège Saint-Louis

Le gymnase double du Collège Saint-Louis accueille les activités de deux organismes récréo-sportifs :

- L'Association de Baseball Amateur de Lachine (ABAL);
- Le Centre des Loisirs de Lachine (CLL).

Le gymnase est utilisé à raison **de 18,5 heures hebdomadaires**, l'ABAL utilisant 18 heures au total.

De plus, le Collège Saint-Louis accueille un tournoi de badminton durant quelques jours à la fin du mois de novembre et au début du mois de décembre.

Enfin, ce gymnase est aussi utilisé de manière ponctuelle par certains évènements qu'organise le club de gymnastique Gymnitours.

Horaire-type du gymnase du Collège Saint-Louis, 2018

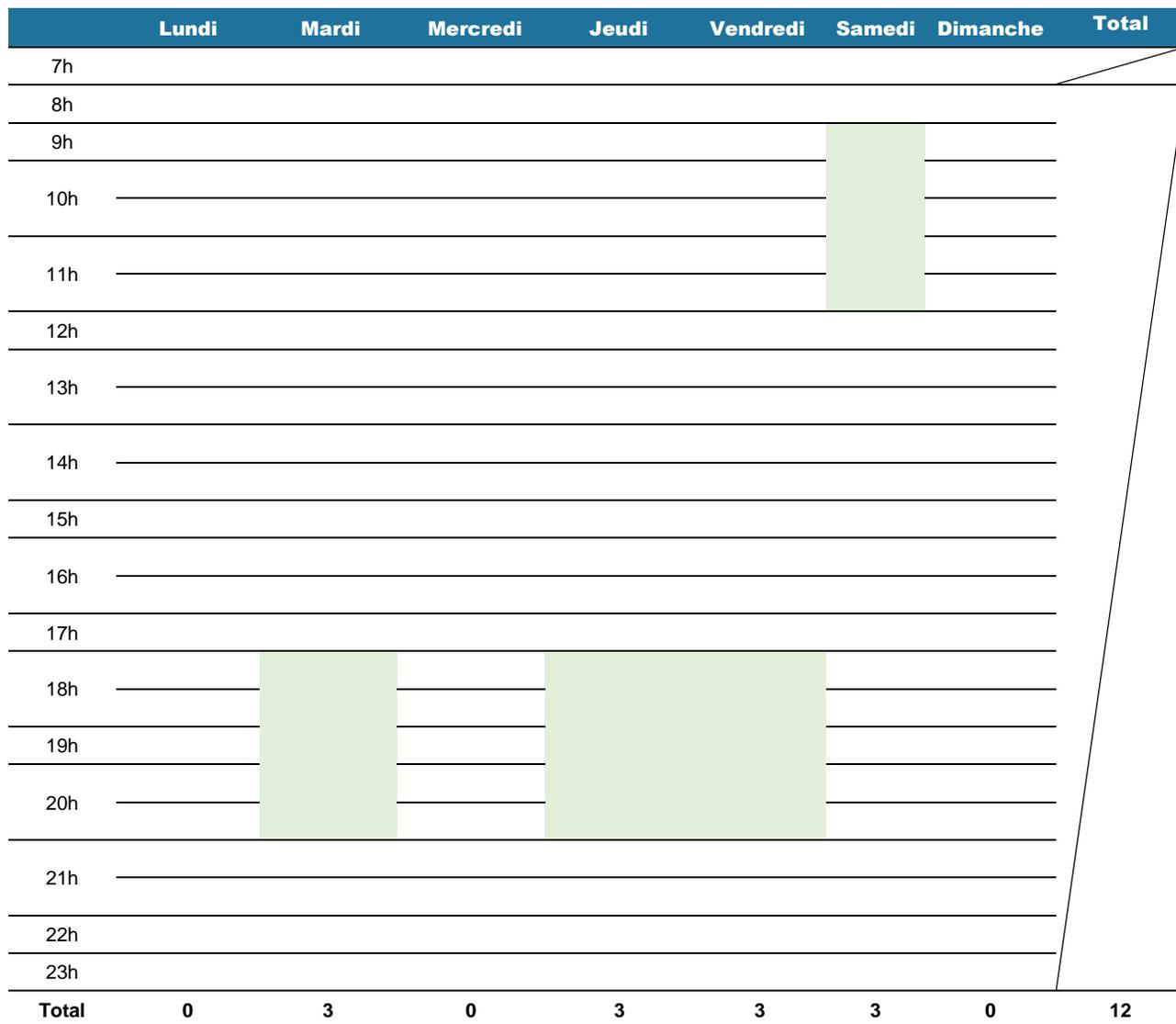


Source : arrondissement de Lachine, 2018. Organismes récréo-sportifs.

Salle multifonctionnelle du Centre Curé-Piché

La salle multifonctionnelle du centre Curé-Piché est utilisée principalement par l'organisme récréo-sportif Karaté Do Lachine. Cette utilisation s'élève à **12 heures par semaine**.

Horaire-type de la salle Curé-Piché, 2018



Source : arrondissement de Lachine, 2018.  Organismes récréo-sportifs.

ANNEXE 3 RÉPARTITION DES HEURES ET DES LOCAUX PAR ORGANISMES

Tableau 4 Consommation d'heures par les organismes communautaires, 2018

Lutte contre la détresse psychologique et la dépendance	
Anorexie et Boulimie Québec (ANEB)	5
Triangle de Lachine l'Étincelle	11
Narcotiques Anonymes de Lachine	4
Sous-total organismes de lutte contre la détresse psychologique et la dépendance	20
Soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle	
Carrefour Jeunesse Emploi Marquette	2
Fondation de la Visite	7
Sous-total organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle	9
Soutien aux personnes avec des besoins spécifiques	
Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels (WIAIH)	2,5
AVA-Til Inc.	7
Groupe des aidants du Sud-Ouest	7,5
Sous-total organismes de soutien aux personnes avec des besoins spécifiques	17
Activités communautaires	
Cercle des fermières de Lachine	8,5
Club optimiste	7
Garde côtière canadienne	3
Sous-total organismes d'activités communautaires	18,5
Concertation	
CASUAL	3,5
COVIQ	3
Union des Familles de Lachine	1,5
Comité de Revitalisation Urbaine Intégrée de Saint-Pierre	3
Sous-total organismes de concertation	11
Total organismes communautaires	75,5

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 5 Répartition des heures d'utilisation par organisme communautaire et par local

	Centre Albert-Gariépy	Maison du brasseur	Chalet du parc Lasalle	Centre Fernand-Laplace	Vieille brasserie	Chalet du Parc Dixie	École Philippe-Morin	École Dalbé-Viau	Total
	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Palestre	Gym.	
Organismes de lutte contre la détresse psychologique et la dépendance									
Anorexie et Boulimie Québec	2								5
	3								
Triangle de Lachine L'Étincelle						3			11
	4								
	4								
Narcotiques Anonymes de Lachine	4								4
Qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle									
Carrefour Jeunesse Emploi Marquette								2	2
Fondation de la Visite			7						7
Personnes avec des besoins spécifiques									
Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels (WIAIH)					2,5				2,5
Ava Til						4			7
		3							
Groupe des aidants du Sud-Ouest		6							7,5
	1,5								
Activités communautaires									
Cercle des fermières de Lachine	8,5								8,5
Club optimiste		3							7
					4				
Garde côtière canadienne	3								3
Concertation									
CASUAL	3,5								3,5
COVIQ							3		3
Union des Familles de Lachine	1,5								1,5
Comité de Revitalisation Urbaine Intégrée de Saint-Pierre				3					3
Total	35	12	7	3	6,5	7	3	2	75,5

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 6 Consommation d'heures par les organismes récréo-sportifs, 2018

Généralistes avec activités récréo-sportives	
Centre des loisirs de Lachine	215,25
Centre Multi Ressources de Lachine	140,5
Maison des jeunes L'Escalier	5,5
Club zone	4
Escadron 686	53
Sous-total centres de loisirs	418,25
Club de l'âge d'or d'Annunziata	36
Club de l'âge d'or de Saint-Pierre	8
Club de l'âge d'or Saints-Anges	17
Club de l'âge d'or le Soleil	7
Club de l'âge d'or Or et argent	4
Club de l'âge d'or Teapot	27
Sous-total clubs de l'âge d'or	99
Sous-total organismes généralistes avec activités récréo-sportives	517,25
Sports amateurs spécialisés	
Art martial moderne	28,5
Club de basketball	5
Club de badminton	49,5
Club d'athlétisme	13
Association de soccer de Lachine	39
Gymnitours	41,5
Association de Baseball Amateur de Lachine (ABAL)	17
Club de natation de Lachine	19,5
Karate Do Lachine	22
Club de canoe de Lachine	5,5
Sous-total organismes de sports amateurs spécialisés	240,5
Total organismes récréo-sportifs	757,75

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

	Centre Albert-Gariépy	Collège Sainte-Anne				Maison du brasseur	Chalet du parc Lasalle	Centre Fernand-Laplainé	Vieille brasserie	Collège Saint-Louis	École Martin-Bélanger	Centre Curé-Piché	Lakeside Academy	École Très-Saint-Sacrement	Total
	Locaux multif.	Gym. 1	Gym. 2	Piscine	Palestre	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Gym.	Gym.	Locaux multif.	Gym.	Palestre	
						11,25									
						29,5									
						31									
									5						
						12									
						20									
Centre des loisirs de Lachine	8														215,25
	8														
						11,75									
						19,25									
						20,5									
						27									
								10,5							
									1,5						
Centre Multi Ressources de Lachine							3,5								140,5
	17														
	120														
Maison des Jeunes L'Escalier										4					5,5
													1,5		
Club zone													4		4
	18														
	16														
Escadron 686						4									53
													8		
	7														

Tableau 7 Répartition des heures hebdomadaires par organisme récréo-sportif et par local

	Centre Albert-Gariépy	Maison du brasseur	Chalet du parc Lasalle	Centre Fernand-Laplainé	Vieille brasserie	Collège Saint-Louis	École Martin-Bélanger	Total
	Locaux multifonctionnels	Gym.	Gym.					
Clubs de l'âge d'or								
Club de l'âge d'or d'Annuziata	18							36
Club de l'âge d'or de Saint-Pierre	18						8	8
Club de l'âge d'or Saints-Anges			17					17
Club de l'âge d'or le Soleil			7					7
Club de l'âge d'or Or et argent			4					4
Club de l'âge d'or Teapot		7,5						27
		7,5						
		5,5						
		4,5						
					2			

	Centre Albert-Gariépy		Collège Sainte-Anne			Centre Fernand-Laplace		Collège Saint-Louis	Centre Curé-Piché	Lakeside Academy	Total
	Locaux multifonctionnels	Gym 1	Gym 2	Piscine	Palestre	Locaux multifonctionnels	Locaux multifonctionnels	Gym.	Locaux multifonctionnels	Gym.	
Organismes de sports amateurs spécialisés											
Art martial moderne	28,5										28,5
Club de basketball		5									5
		20									
Club de badminton		18									49,5
			9								
	2,5										
Club d'athlétisme		6,5									13
		6,5									
		9									
Association de soccer de Lachine		13									39
			15								
										2	
Gymnitours					41,5						41,5
Association de baseball amateur de Lachine								17			17
Club de natation de Lachine				19,5							19,5
Karate Do Lachine							10				22
								12			
Canoe				5,5							5,5

	Centre Albert-Gariépy	Collège Sainte-Anne				Maison du brasseur	Chalet du parc Lasalle	Centre Fernand-Laplaïne	Vieille brasserie	Collège Saint-Louis	École Martin-Bélanger	Centre Curé-Piché	Lakeside Academy	École Très-Saint-Sacrement	Total	
	Locaux multif.	Gym . 1	Gym . 2	Piscine	Palestre	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Locaux multif.	Gym.	Gym.	Locaux multif.	Gym.	Palestre		
Total org. récréosportifs	311,75	94	32	25	41,5	47,75	96,75	31,5	20,5	7	18,5	12	12	6	1,5	757,75

ANNEXE 4 *MEMBERSHIP* ET INSCRIPTIONS DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances

Tableau 8 Inscriptions aux organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances, 2016 et 2017

Organisme	2017				2016			
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Anorexie et Boulimie Québec (ANEB)	2	8	3	13	2	4	4	10
Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus	1 500	0	0	1 500	1 500	0	0	1 500
<i>Gamblers</i> anonymes de Lachine	4	3	2	9	N/D	N/D	N/D	0
Groupe d'entraide Lachine-Saint-Pierre	88		3	91	72		3	75
Narcotiques anonymes de Lachine	9		3	12	N/D	N/D	N/D	0
Oméga	8		154	162	49		235	284
Projet Suivi Communautaire	21	107		128	72	228	N/D	300
Triangle de Lachine L'Étincelle	10	3	3	16			N/D	
Travail de rue Action Communautaire (TRAC)					N/D			
Total	1 642	289		1 931	1 695	474		2 169

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 9 Part des inscriptions aux organismes de lutte contre la détresse psychologique et les dépendances selon le lieu de résidence, 2016

Organisme	%2016		
	%résidents (Lachine)	%non-résidents	%total
Anorexie et Boulimie Québec (ANEB)	20%	80%	0,5%
Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus	100%	0%	69%
<i>Gamblers</i> anonymes de Lachine		N/D	
Groupe d'entraide Lachine-Saint-Pierre	96%	4%	3%
Narcotiques anonymes de Lachine		N/D	
Oméga	17%	83%	13%
Projet Suivi Communautaire	24%	76%	14%
Triangle de Lachine L'Étincelle		N/D	
Travail de rue Action Communautaire TRAC		N/D	
Total	78%	22%	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle

Tableau 10 Inscriptions aux organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle, 2016 et 2017

Organisme	2017				2016			
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Carrefour d'entraide de Lachine	529	30	10	569	344	17	10	371
Corporation de Développement Économique et Communautaire Lasalle-Lachine	609	1102	19	1 730	1005	966		1 971
Centre d'Action Bénévole de l'Ouest-de-l'île	1323	3775	11488	16 586	1217	2873	8401	12 491
Carrefour Jeunesse Emploi Marquette	339	1	0	340	408	3	0	411
Centre PRISME (centre communautaire multiethnique)	116	909		1 025	141	1027		1 068
Collective Community Services								N/D
Centre social d'aide aux immigrants								N/D
Fondation de la visite								N/D
Le relais populaire de Lachine								N/D
Total	2 916	17 334		20 250	3 115	13 297		16 312

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 11 Part des inscriptions aux organismes de soutien à la qualité de vie et à l'insertion socio-professionnelle selon le lieu de résidence, 2016

Organisme	2016		
	Résidents (Lachine)	Non-résidents	Total
Carrefour d'entraide de Lachine	93%	7%	2%
Corporation de Développement Économique et Communautaire Lasalle-Lachine	51%	49%	12%
Centre d'Action Bénévole de l'Ouest-de-l'île	10%	90%	77%
Carrefour Jeunesse Emploi Marquette	99%	1%	3%
Centre PRISME (centre communautaire multiethnique)	13%	96%	7%
Collective Community Services		N/D	
Centre social d'aide aux immigrants		N/D	
Fondation de la visite		N/D	
Le relais populaire de Lachine		N/D	
	Total	19%	82%
			100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes de soutien aux personnes avec besoins particuliers

Tableau 12 Inscriptions aux organismes de soutien aux personnes avec besoins particuliers, 2016 et 2017

Organisme	2017			2016				
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels		N/D			10	91	316	417
AVA-TIL Inc.		199		199	50	152		202
Club des personnes handicapées du Lac Saint-Louis		N/D			55	7	4	66
Corporation L'Espoir	229	220		449	46	375	36	457
Groupe des aidants du Sud-Ouest	22	178		200	21	139		160
Parrainage Civique		N/D			72	418	708	1 198
Total	251	597		848	254	2246		2 500

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 13 Part des inscriptions aux organismes de soutien aux personnes avec besoins particuliers selon le lieu de résidence, 2016

Organisme de soutien aux personnes avec besoins spéciaux	2016		
	%résidents (Lachine)	%non-résidents	%Total
Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels	2%	98%	17%
AVA-TIL Inc.	25%	75%	8%
Club des personnes handicapées du Lac Saint-Louis	83%	17%	3%
Corporation L'Espoir	10%	90%	18%
Groupe des aidants du Sud-Ouest	13%	87%	6%
Parrainage Civique	6%	94%	48%
Total	10%	90%	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes offrant des activités communautaires

Tableau 14 Inscriptions aux organismes offrant des activités communautaires, 2016 et 2017

Organisme	2017				2016			
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Cercle des Fermières de Lachine	43	6		49	43	2		45
Cercle des Fermières de Saint-Pierre	32	18		50	37	16		53
Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre	45	90		135	57	92		149
Club Lions de Lachine		N/D			10	3	2	15
Club optimiste Lachine		N/D			5 600	239	59	5 898
J'apprends avec mon enfant		N/D			224	1600		1 824
Les productions Multisens				N/D				
Garde côtière auxiliaire canadienne				ND				
Le Parados				N/D ²⁰				
Total	120	114		234	5 971	2 013		7 984

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

²⁰ Les données de l'organisme Le Parados n'ont pas été intégrées à l'analyse car la fiche informative relevait leur caractère confidentiel.

Tableau 15 Part des inscriptions aux organismes offrant des activités communautaires selon le lieu de résidence, 2016

Organisme	2016		
	%résidents (Lachine)	%non-résidents (Montréal et extérieur)	%total
Cercle des Fermières de Lachine	96%	4%	0,6%
Cercle des Fermières de Saint-Pierre	70%	30%	0,7%
Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre	38%	60%	1,9%
Club Lions de Lachine	67%	33%	0,2%
Club optimiste Lachine	95%	5%	74%
J'apprends avec mon enfant	12%	88%	23%
Les productions Multisens		N/D	
Garde côtière auxiliaire canadienne		N/D	
Le Parados		N/D ²¹	
Total	75%	25%	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

²¹ *Ibid.*

ANNEXE 5 INSCRIPTION AUX ORGANISMES RÉCRÉO-SPORTIFS

Organismes généralistes avec offre récréo-sportive

Tableau 16 Inscriptions aux organismes généralistes avec offre récréo-sportive, 2016 et 2017

Organismes	2017				2016			
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Centre de loisirs		N/D			1 616	239	159	2 014
Centre Multi Ressources de Lachine	260	7	N/D	267	267	5	N/D	272
La P'tite Maison de Saint-Pierre	95	17	5	117	279	29	14	322
La Maison des Jeunes L'escalier de Lachine	348	2	2	352	250	2	1	253
Club Zone de Lachine	N/D	N/D	N/D	0	87	9	19	115
Girls Guide of Canada	28	2	5	35	46	9	N/D	55
Escadron 686 Lachine-Dorval	74	30	N/D	104	76	23	N/D	99
Summerlea Scout Group	50	4	1	55	68	1	5	74
Club d'âge d'or de l'Annunziata	83	41	N/D	124	83	41	N/D	124
Club d'âge d'or de Saint-Pierre		N/D			71	2	4	77
Club d'âge d'or Saint-Anges de Lachine	84	18	37	139	79	19	10	108
Club d'âge d'or Soleil de Lachine	83	13	N/D	96	79	18	N/D	97
Club or et argent	26	9	N/D	35	34	11	N/D	45
La Théière-The Tea Pot	444	46	104	594	441	70	71	582
Le Réveil de Lachine	177	17	23	217	170	22	17	209
Harmonie de Lachine					N/D			
Total	1 752	206	177	2 135	3 646	500	300	4 446

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 17 Part des inscriptions et des organismes généralistes avec offre récréo-sportive selon le lieu de résidence, 2017 et 2016

Organismes	2017				2016			
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Centre de loisirs		N/D			80%	12%	8%	45%
Centre Multi Ressources de Lachine	97%	3%	N/D	13%	98%	2%	N/D	6%
La P'tite Maison de Saint-Pierre	81%	15%	4%	5%	87%	9%	4%	7%
La Maison des Jeunes L'escalier de Lachine	99%	1%	1%	16%	99%	1%	0%	6%
Club Zone de Lachine		N/D			76%	8%	17%	3%
Girls Guide of Canada	80%	6%	14%	2%	84%	16%	N/D	1%
Escadron 686 Lachine-Dorval	71%	29%	N/D	5%	77%	23%	N/D	2%
Summerlea Scout Group	91%	7%	2%	3%	92%	1%	7%	2%
Club d'âge d'or de l'Annunziata	67%	33%	N/D	6%	67%	33%	N/D	3%
Club d'âge d'or de Saint-Pierre		N/D			92%	3%	5%	2%
Club d'âge d'or Saints-Anges de Lachine	60%	13%	27%	7%	73%	18%	9%	2%
Club d'âge d'or Soleil de Lachine	86%	14%	N/D	4%	81%	19%	N/D	2%
Club or et argent	74%	26%	N/D	2%	76%	24%	N/D	1%
La Théière-The Tea Pot	75%	8%	18%	28%	76%	12%	12%	13%
Le Réveil de Lachine	82%	8%	11%	10%	81%	11%	8%	5%
Harmonie de Lachine				N/D				
Total	82%	10%	8%	100%	82%	11%	7%	100%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 18 Taux de variation des inscriptions aux organismes généralistes avec offre récréo-sportive, 2016-2017

Organismes généralistes avec offre récréosportive	%var2016-2017			%var total
	%var résidents (Lachine)	%var non-résidents (Montréal)	%var non-résidents (extérieur)	
Centre de loisirs		-		
Centre Multi Ressources de Lachine	-3%	40%	-	-2%
La P'tite Maison de Saint-Pierre	-66%	-41%	-64%	-64%
La Maison des Jeunes L'escalier de Lachine	39%	0%	100%	39%
Club Zone de Lachine		-		
Girls Guide of Canada	-39%	-78%	-	-36%
Escadron 686 Lachine-Dorval	-3%	30%	-	5%
Summerlea Scout Group	-26%	300%	-80%	-26%
Club d'âge d'or de l'Annunziata	0%	0%	-	0%
Club d'âge d'or de Saint-Pierre		-		
Club d'âge d'or Saints-Anges de Lachine	6%	-5%	270%	29%
Club d'âge d'or Soleil de Lachine	5%	-28%	-	-1%
Club or et argent	-24%	-18%	-	-22%
La Théière-The Tea Pot	1%	-34%	46%	2%
Le Réveil de Lachine	4%	-23%	35%	4%
Harmonie de Lachine		-		
%var total	-52%	-59%	-41%	-52%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Organismes sportifs amateurs spécialisés

Tableau 19 Inscriptions aux organismes sportifs amateurs spécialisés, 2017 et 2016

Organisme	2017				2016			
	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total	Résidents (Lachine)	Non-résidents (Montréal)	Non-résidents (extérieur)	Total
Art Martial Moderne	193	26	N/D	219	140	N/D	N/D	140
Association de Basketball de Lachine	23	6	1	30	18	7	0	25
Badminton de Lachine	106	87	12	205	125	71	5	201
Club d'athlétisme de Lachine	41	29	39	109	57	11	13	81
Club de soccer de Lachine SC	1004	81	N/D	1 085	922	85	N/D	1 007
Club Gymnitours de Lachine	460	96	71	627	254	68	61	383
Association de baseball amateur de Lachine	136	0	0	136	138	11	0	149
Club de natation de Lachine	491	40	21	552	304	0	0	304
Karate Do de Lachine	55	0	N/D	55	47	0	N/D	47
Association de hockey sur glace de Lachine Inc.	317	N/D	N/D	317	357	1	N/D	358
Aviron Lachine	136	21	N/D	157	89	25	N/D	114
Club de curling de Lachine	91	113	25	229	81	62	109	252
Club de canoe de Lachine	250	32	N/D	282	244	23	N/D	267
Club des coureurs	1	28	24	53	N/D	N/D	N/D	0

Boréal									
Club de patinage artistique de Lachine	222	3	N/D	225	210	0	N/D	210	
Club de raquetteurs Le Marquette de Lachine Inc	8	0	10	18	9	0	13	22	
École de voile de Lachine Inc.	258	25	N/D	283	349	91	N/D	440	
Centre récréatif de Lachine-Ouest Inc.	660	20	0	680	645	27	0	672	
Association de la piscine Dixie	954	49	29	1 032	1034	58	0	1 092	
Total	5 406	656	232	6 294	5 023	540	201	5 764	

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 20 Part des inscriptions et des organismes sportifs amateurs spécialisés selon le lieu de résidence, 2017 et 2016

Organisme	2017				2016			
	%Résidents (Lachine)	%Non-résidents (Montréal)	%Non-résidents (extérieur)	%Total	%Résidents (Lachine)	%Non-résidents (Montréal)	%Non-résidents (extérieur)	%Total
Art Martial Moderne	88%	12%	N/D	7%	100%	N/D	N/D	6%
Association de Basketball de Lachine	77%	20%	3%	1%	72%	28%	0%	1%
Badminton de Lachine	52%	42%	6%	7%	62%	35%	2%	9%
Club d'athlétisme de Lachine	38%	27%	36%	4%	70%	14%	16%	3%
Club de soccer de Lachine SC	93%	7%	N/D%	36%	92%	8%	N/D	43%
Club Gymnitours de Lachine	73%	15%	11%	21%	66%	18%	16%	16%
Association de baseball amateur de Lachine	100%	0%	0%	5%	93%	7%	0%	6%
Club de natation de Lachine	89%	7%	4%	18%	100%	0%	0%	13%
Karate Do de Lachine	100%	0%	N/D	2%	100%	0%	N/D	2%
Association de hockey sur glace de Lachine Inc.	100%	N/D	N/D	10%	100%	0%	N/D	10%
Aviron Lachine	87%	13%	N/D	5%	78%	22%	N/D	3%
Club de curling de Lachine	40%	49%	11%	7%	32%	25%	43%	7%
Club de canoë de Lachine	89%	11%	N/D	9%	91%	9%	N/D	8%
Club des coureurs Boréal	2%	53%	45%	2%	N/D	N/D	N/D	0%
Club de patinage artistique de Lachine	99%	1%	N/D	7%	100%	0%	N/D	6%
Club de raquetteurs Le Marquette de Lachine Inc	44%	0%	56%	1%	41%	0%	59%	1%
École de voile de	91%	9%	N/D	9%	79%	21%	N/D	13%

Lachine Inc.								
Centre récréatif de Lachine-Ouest Inc.	97%	3%	0%	21%	96%	4%	0%	20%
Association de la piscine Dixie	92%	5%	3%	32%	95%	5%	0%	32%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

Tableau 21 Variation des inscriptions aux organismes sportifs amateurs spécialisés, 2016-2017

Organismes	%var2016-2017			
	%var résidents (Lachine)	% var non-résidents (Montréal)	% var non-résidents (extérieur)	% var total
Art Martial Moderne	38%	-	-	56%
Association de Basketball de Lachine	28%	-14%	-	20%
Badminton de Lachine	-15%	23%	140%	2%
Club d'athlétisme de Lachine	-28%	164%	200%	35%
Club de soccer de Lachine SC	9%	-5%	-	8%
Club Gymnitours de Lachine	81%	41%	16%	64%
Association de baseball amateur de Lachine	-1%	-100%	-	-9%
Club de natation de Lachine	62%	-	-	82%
Karate Do de Lachine	17%	-	-	17%
Association de hockey sur glace de Lachine Inc.	-11%	-	-	-11%
Aviron Lachine	53%	-16%	-	38%
Club de curling de Lachine	12%	82%	-77%	-9%
Club de canoe de Lachine	2%	39%	-	6%
Club des coureurs Boréal			-	
Club de patinage artistique de Lachine	6%	-	-	7%
Club de raquetteurs Le Marquette de Lachine Inc	-11%	-	-23%	-18%
École de voile de Lachine Inc.	-26%	-73%	-	-36%
Centre récréatif de Lachine-Ouest Inc.	2%	-26%	-	1%
Association de la piscine Dixie	-8%	-16%	-	-5%

Source : arrondissement de Lachine, 2018.

ANNEXE 6 GRILLE DE SONDAGE, 2019

PRÉAMBULE : PRÉSENTATION DU PROJET

L'Arrondissement de Lachine souhaite se doter d'un nouveau complexe multifonctionnel qui serait situé dans le secteur Est de Lachine. Sa principale composante sera un équipement aquatique intérieur et des espaces sportifs et communautaires. Actuellement, la seule piscine sur le territoire de l'Arrondissement se trouve dans les locaux du collège Sainte-Anne et ne répondrait pas à l'ensemble des besoins de la population.

La démarche de l'Arrondissement a pour but d'améliorer les services sportifs et communautaires fournis à l'ensemble des citoyens de Lachine. Dans ce cadre, l'Arrondissement souhaite consulter la population afin d'identifier ses besoins, ses attentes et son appréciation générale du projet.

BESOINS EN ÉQUIPEMENT ET ACTIVITÉS AQUATIQUES INTÉRIEURES

1. Vous, ou un membre de votre famille : pratiquez-vous des activités aquatiques intérieures?
 - a. Oui (allez à la question 3)
 - b. Non (allez à la question 2)

2. Si non, quelles en sont les raisons?
 - a. Pas d'intérêt pour ce type d'activités
 - b. Absence d'un tel équipement à proximité de mon lieu de résidence
 - c. Autres :

3. Si oui, où vous rendez-vous pour pratiquer ces activités?
Mentionnez la ville/l'arrondissement et le nom du centre aquatique intérieur :

4. Quelles sont les activités aquatiques intérieures que vous ou un membre de votre famille pratiquez?

(Si le répondant ne pratique pas d'activités aquatiques, allez à la question 6)

- a. Bain libre
- b. Activités dirigées (apprentissage de la natation, programmes de mise en forme)
- c. Activités d'entraînement et de compétition
- d. Autres :

4. Sur une échelle de 1 à 3, comment appréciez-vous la qualité des installations et l'offre de services à la piscine actuelle de Lachine (Collège Sainte-Anne) ?

- a. Bonne
- b. Moyenne
- c. Médiocre
- d. Ne sais pas

Commentaires éventuels :

APPRÉCIATION DU PROJET

5. Quels sont les autres équipements que vous souhaiteriez voir dans le complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ?

- a. Gymnase/plateau sportif intérieur Oui Non
- b. Palestre de gymnastique Oui Non
- c. Local polyvalent pour activités de loisirs, de sport ou à caractère communautaire) Oui Non
- d. Salle d'arts martiaux Oui Non
- e. Bureaux pour organismes communautaires et sportifs Oui Non
- f. Salle de réception avec cuisine Oui Non
- g. Autres :

PROFIL DES RÉPONDANTS

6. Vous résidez :

- a. Dans le quartier Saint-Pierre
- b. À l'ouest de la 32^e avenue
- c. À l'est de la 32^e avenue

7. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

- a. 0-14 ans
- b. 15-24 ans
- c. 25-44 ans
- d. 45-54 ans
- e. 65 ans et plus

8. Pratiquez-vous une activité sportive organisée par l'arrondissement de Lachine ou par un organisme sportif présent sur le territoire ?

9. Si oui, quelle activité sportive pratiquez-vous ?

10. Êtes-vous impliqués dans le milieu communautaire ? Oui Non

11. Si oui, comment ?

- a. Bénévole
- b. Usager de services
- c. Autre :

ANNEXE 7 RÉSULTATS DU SONDAGE MENÉ PAR SONDAGE BIP, LE 21 MARS 2019

n=300

Q1) Est-ce que vous, ou un membre de votre ménage pratiquez des activités aquatiques intérieures?

Oui	33,2%
Non	66,8%

Q2) Pour quelles raisons ?

Pas d'intérêt pour ce type d'activité	60,6%
Absence d'un tel équipement à proximité de mon lieu de résidence	16,0%
Manque de temps	9,0%
Problème de santé	4,4%
Ne sait pas nager	3,0%
Les heures non convenables	2,6%
On pratique les sports qui vont avec les saisons	2,6%
Trop âgé	1,8%
Mauvaises installations / froid dans les vestiaires / l'eau pas propre	1,7%
On a une piscine creusée chez nous / lac	1,3%
Je vais à Dorval / préfère à Dorval	0,9%
Autre	2,1%
Ne sait pas/refus	0,5%

Q3a) Dans quelle(s) ville(s)/arrondissement(s) vous rendez-vous principalement pour pratiquer ces activités? (Maximum deux lieux)

Lachine	50,1%
Dorval	25,2%
Lasalle	23,4%
Pointe-Claire	6,1%
Montréal	5,3%
Autre	3,4%

Q3b) Dans quel(s) centre(s) aquatique(s) intérieur(s) vous rendez-vous principalement pour pratiquer ces activités? (Maximum deux lieux)

Collège Sainte-Anne de Lachine	46,6%
Aquadôme (Lasalle)	19,9%
Complexe Dorval / Centre aquatique Dorval / Polyvalente Jean 23	16,0%
Cégep André-Laurendeau (Lasalle)	13,6%
Autre centre aquatique intérieur	10,4%
YMCA Pointe-Claire / Centre aquatique Pointe-Claire	6,9%

Q4) Quelles activités aquatiques intérieures vous ou un membre de votre famille pratiquez-vous?

Bain libre	62,2%
Activités dirigées telles qu'apprentissage de la natation, programmes de mise en forme	54,9%
Activités d'entraînement et de compétition	14,4%
Autres	1,8%

Q5) Comment appréciez-vous la qualité des installations et l'offre de services à la piscine actuelle de Lachine (Collège Sainte-Anne)? Est-elle :

Bonne	46,6%
Moyenne	33,2%
Médiocre	18,2%
Ne sait pas	2,0%

Q6) Souhaiteriez-vous voir les équipements suivants dans le futur complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ? A) Gymnase/plateau sportif intérieur

Oui	81,4%
Non	16,5%
Ne sait pas	2,0%

Q6) Souhaiteriez-vous voir les équipements suivants dans le futur complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ? B) Palestre de gymnastique

Oui	63,8%
Non	31,6%
Ne sait pas	4,6%

Q6) Souhaiteriez-vous voir les équipements suivants dans le futur complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ? C) Local polyvalent pour activités de loisirs, de sport ou à caractère communautaire

Oui	81,3%
Non	17%
Ne sait pas	1,7%

Q6) Souhaiteriez-vous voir les équipements suivants dans le futur complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ? D) Salle d'arts martiaux

Oui	60,3%
Non	37,7%
Ne sait pas	2%

Q6) Souhaiteriez-vous voir les équipements suivants dans le futur complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ? E) Bureaux pour organismes communautaires et sportifs

Oui	78,1%
Non	20,5%
Ne sait pas	1,5%

Q6) Souhaiteriez-vous voir les équipements suivants dans le futur complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ? F) Salle de réception avec cuisine

Oui	61,1%
Non	36,3%
Ne sait pas	2,6%

Q6g) Y a-t-il d'autres équipements que vous souhaiteriez voir dans le futur complexe multifonctionnel, sportif, récréatif et communautaire ?

Non	59,9%
Autres :	10,1%
<i>Piscine / bain tourbillon / sauna</i>	8,2%
<i>Salle d'exercices et d'entraînement (muscultation, yoga, fitness, crossfit, etc.)</i>	5,5%
<i>Terrain de badminton / squash / racquetball /pickleball / Volleyball</i>	5,2%
<i>Activités de danses (zumba, en ligne etc.)</i>	3,8%
<i>Activités pour les personnes âgées (marche, yoga, spécialiste de santé etc.)</i>	2,0%
<i>Piste d'athlétisme (courses, marche, vélo etc.)</i>	2,0%
<i>Terrain de tennis intérieur</i>	1,4%
<i>Salle polyvalente pour sport d'intérieur / location de salle</i>	1,4%
<i>Murs d'escalades / escalade</i>	1,4%
<i>Rencontre collective / café récréatif</i>	1,2%
<i>Activités pour les plus jeunes, maison des jeunes</i>	1,4%
<i>Terrain de basketball / Handball</i>	1,1%
<i>Locaux d'informatiques(multimédia) et cours</i>	0,9%
<i>Terrain de soccer intérieur</i>	1,1%
<i>Terrain de baseball / endroit pour frapper des balles</i>	0,9%
<i>Arène de boxe</i>	0,8%
<i>Terrain pour skateboard</i>	0,8%

Q7) Vous résidez :

Quartier Saint-Pierre	5,5%
Ouest de la 32e avenue	55,4%
Est de la 32e avenue	39,1%

Q8) Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

18-24 ans	10,7%
25-34 ans	15,7%
35-44 ans	17,7%
45-54 ans	17,2%
55-64 ans	18,3%
65 ans et plus	20,1%
Refus	0,3%

Q9) Pratiquez-vous une activité sportive organisée par l'arrondissement de Lachine ou par un organisme sportif présent sur le territoire ?

Oui	18,8%
Non	81,2%

Q10) Quelle activité sportive pratiquez-vous principalement? (maximum de trois choix)

Gymnastique (fitness, gym etc.)	25,5%
Soccer	20,7%
Autres :	13,7%
<i>Danse (zumba, en ligne etc.)</i>	10,9%
<i>Hockey / hockey cosom</i>	11,8%
<i>Marche / course</i>	7,7%
<i>Curling</i>	6,3%
<i>Natation</i>	5,9%
<i>Baseball</i>	6,0%
<i>Tennis</i>	7,4%
<i>Patinage</i>	4,4%
<i>Bateau dragon</i>	4,4%
<i>Aviron / kayak / voile</i>	4,9%
<i>Arts martiaux (karaté, judo etc.)</i>	7,5%
<i>Golf</i>	3,2%
<i>Badminton</i>	2,9%
<i>Vélo</i>	1,5%

Q11) Êtes-vous impliqués dans le milieu communautaire, que ce soit comme bénévole ou comme usager ?

Oui	32%
Non	68%

Q12) Est-ce comme :

Bénévole	66,3%
Usager de services	37,2%
Autre, préciser	5,2%

SEXE) Inscrive le sexe du répondant

Homme	45,1%
Femme	54,9%

MONTRÉAL

85, RUE SAINT-PAUL O. BUREAU 300
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3V4
514 507 3600

QUÉBEC

622, RUE SAINT-JOSEPH E. BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 3B9
418 914 1508

SHAWINIGAN

5582, BOULEVARD DES HÊTRES
SHAWINIGAN (QUÉBEC) G9N 4W1
1 866 380 0513

BC2

URBANISME
DESIGN URBAIN
ARCHITECTURE DE PAYSAGE
ENVIRONNEMENT
STRATÉGIE



GRUPE**BC2**.COM